DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13552 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 24 AOUT 1988

L'Ulster, toujours...

Les relations entre l'Angleterre et l'Irlande n'ont jamais été durablement paisibles. Mais, au moins, depuis la campagne terroriste lancée il y a vingt ans, les autorités britanniques ont rarement paru aussi désemparées qu'actuellement devant la vague de violence qui sévit en Ulster.

Dans sa conviction qu'on ne traite pas avec les terroristes, le gouvernement de Londres a eu parfois la main très lourde dans son approche du problème irlandais. M. Tom King, le ministre chargé de l'Irlande du Nord, reconnaissait lui-même, au mois de février dernier, que de « sérieuses erreurs » avaient été commises il y a quelques années, à l'époque où des policiers britanniques semblaient avoir reçu l'ordre de tirer pour tuer.

La leçon a apparemment servi, au point que Londres hésite à rétablir des lois d'exception autorisant l'internement sans jugement. Trop massive ou maladroite, la répression ne fait que jeter de l'huile sur le feu.

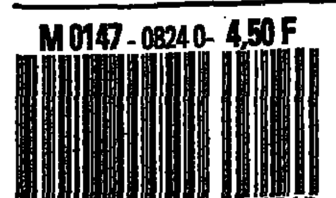
Au demeurant, et quoiqu'il lui en coûte, Mme Thatcher s'est engagée dans la recherche d'un traitement politique du cas irlandais. Sa démarche la plus marquante sur cette voie a été l'accord conclu, en 1985, avec le gouvernement de Dublin qui donne à ce dernier une sorte de droit de regard sur les affaires de l'Ulster. La mise en œuvre de cet accord ne va certes pas sans difficultés ni orages. Mais il offre au moins un cadre qui devrait permettre à chaque communauté – catholiques et protestants – de ne pas être traitée avec une partialité incontrôlée. Rien, pourtant, n'y fait, pas même les objurgations lancées par les deux Eglises pour que le sang cesse de couler.

D'aucuns ont cru voir dans la relance du terrorisme par l'IRA le signe que l'organisation clandestine était incapable de défendre sa cause par d'autres moyens – assortis de sanglantes « bavures » qu'elle reconnaît à l'occasion – et qu'elle sentait s'effriter sa base populaire.

Peut-être, mais le fait demeure que la violence ne cesse pas et que ceux qui en sont les instruments ne donnent pas le moindre signe de vouloir engager un dialogue politique – sauf à atteindre l'intégralité de leurs buts de guerre déclarés : le départ de la terre irlandaise du dernier représentant de l'autorité britannique. Lloyd George, en 1921, avait admis le partage de l'île. Mme Thatcher pourrait-elle aller plus loin et « lâcher » complètement une partie de ce qui est encore territoire national en même temps que la communauté « loyaliste » qui y réside ?

Il n'est d'antagonismes ni de conflits qui ne puissent un jour se résoudre. Encore faut-il que la volonté politique d'y parvenir soit partagée par les parties en cause. Les règlements en cours en plusieurs points chauds du monde – et pourquoi pas, demain, entre Madrid et les nationalistes basques ? – sont des exemples encourageants. Rien de tel ne se dessine en Irlande du Nord, où la violence est presque devenue un mode de vie. Dire que le chômage et la misère la favorisent n'explique pas tout. A la question de savoir comment y mettre un terme, il n'y a, pour l'instant, pas de réponse.

(Lire nos informations page 5.)



L'extension des grèves et le raidissement du pouvoir en Pologne

Le général Jaruzelski et Solidarité ont engagé l'épreuve de force

En application de mesures exceptionnelles annoncées, le lundi soir 22 août à la télévision par le gouvernement polonais, le couvre-feu a été imposé de 23 heures à 5 heures du matin dans la zone minière de Jastrzebie, dans le sud du pays, où les premières grèves ont éclaté la semaine dernière. Les préfets d'autres régions ont été autorisés à prendre la même décision.

Le général Jaruzelski, chef de l'Etat et du parti, a donc encore une fois opté pour la manière forte. Alors que la grève s'étend aux mines de charbon, aux chantiers navals de Gdansk, aux installations portuaires de Szczecin et à l'usine de tracteurs Ursus à Varsovie, aucune tentative de négociation n'est en vue. L'épreuve de force est engagée.

L'apparition du ministre de l'intérieur, le général Czeslaw Kiszczak, en uniforme militaire, le lundi soir 22 août, à la télévision nationale n'a rien fait pour atténuer la psychose de l'état de guerre qui s'est installée chez les Polonais. Ce sont bel et bien, d'ailleurs, des mesures d'exception qui ont été annoncées pour tenter d'enrayer le mouvement de grève lancé une semaine plus tôt par les mineurs de Haute-Silésie, et qui ne cesse de s'étendre.

« *En accord avec le premier ministre, je demande aux préfectures* [voïvodies] *de Szczecin, Katowice et Gdansk d'imposer le couvre-feu là où une menace existe pour les citoyens* », a déclaré le général Kiszcsak qui s'exprimait sous l'œil de l'aigle, emblème de la Pologne populaire. « *La milice a reçu l'ordre de renforcer la protection extérieure de certaines entreprises.* » Les trois préfectures citées sont, bien sûr, celles des régions les plus affectées par la grève, et c'est la première fois depuis l'état de guerre que le couvre-feu est décrété en Pologne. Il devait entrer en vigueur dès mardi soir, de 23 heures à 5 heures du matin, dans la localité de Jastrzebic, où quatre mines sont paralysées. Parmi les autres mesures prises par le ministre de l'intérieur : toute personne étrangère à une entreprise en grève devra en être évacuée, et les tribunaux de simple police pourront décider de peines d'emprisonnement au lieu d'amendes. Pour le reste, a-t-il ajouté, les autorités se réservent le droit de recourir à « *tous les moyens légaux* » pour empêcher le retour de l'« *anarchie* » en Pologne.

Mais surtout, le général Kiszczak a voulu adresser un message très clair à tous ces grévistes qui réclament le rétablissement de Solidarité : il n'y aura pas de « *retour à la situation de 1981* ». C'est donc fermer la porte à toute possibilité de négociation entre le pouvoir et les comités de grève, puisque, d'une part, les grèves ont immédiatement été décrétées illégales, et que, d'autre part la légalisation de Solidarité est en fait la revendication essentielle des ouvriers en grève. Certains y ont bien ajouté quelques autres demandes, telles que « *augmentation des salaires* » ou « *des réformes* », mais elles sont formulées de manière tellement vague qu'elles paraissent plutôt relever de l'alibi.

S. K.

(Lire la suite page 5.)

Un entretien avec M. Laurent Fabius

« Nous avons besoin d'un grand dessein »

M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, précise la façon dont il conçoit son rôle – « un président de dialogue » – et assure que le gouvernement de M. Rocard manque d'une « vision d'ensemble », d'un « grand dessein ».

« Président de l'Assemblée nationale, vous avez été élu en juin dernier à un poste qui exige plus d'esprit de conciliation que d'engagement politique, plus d'arbitrage que d'action. Comment pouvez-vous dans ces conditions peser sur la vie du pays ?

– Le rôle du président de l'Assemblée est surtout un rôle d'influence. J'animerai, j'écouterai, je réunirai, je proposerai : je serai un président de dialogue.

» Ma première tâche est, dans le respect des institutions, de chercher à renforcer la place de l'Assemblée et à améliorer son fonctionnement. Je constate l'affaiblissement des médias de représentation – Parlement, syndicats, partis, associations – et la montée des médias de communication ; ce déséquilibre est dangereux. Le Parlement est le cœur battant de la démocratie, il faut que cela se sente.

» Le pouvoir législatif doit mieux contrôler l'exécutif. Dans cet esprit, je souhaite que les députés puissent régulièrement, outre les traditionnelles questions d'actualité, interroger directement les ministres sur l'activité de leur département. Je proposerai aussi que l'opposition puisse déclencher la procédure des commissions d'enquête parlementaire réservée jusqu'ici en fait à la majorité. Dès les prochains jours je vais saisir de ces points le gouvernement et les instances compétentes de l'Assemblée.

» Plus généralement, l'Assemblée doit s'ouvrir davantage sur la société, être plus transparente : pourquoi ne pas ouvrir à la presse certaines auditions importantes de nos commissions parlementaires ? Quant aux séances dans l'hémicycle, il faut qu'elles sortent de cette mauvaise alternative, l'absentéisme ou l'altercation.

Propos recueillis par JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 6.)

Les massacres entre Tutsis et Hutus

L'« injustice ethnique » au Burundi

Des réfugiés burundais – appartenant à l'ethnie majoritaire des Hutus – continuent d'affluer au Rwanda voisin, après les affrontements ethniques qui, de l'aveu du gouvernement de Bujumbura, ont fait au moins cinq mille morts. Les autorités burundaises s'efforcent désormais de calmer les esprits.

Le Burundi n'en finit pas de conjurer ses démons toujours renaissants. Depuis le « grand malheur » de mai 1972, depuis ce début de génocide où, selon les chiffres d'Amnesty International, tombèrent au moins cent mille Hutus, *pris* au piège des chefs dévoyés d'une armée tutsie d'autant plus revancharde qu'elle avait eu très peur de l'insurrection, depuis cette tragédie, les dirigeants de Bujumbura ont tenté d'oublier, et de faire oublier, ce souvenir sanglant dont la mémoire collective porte encore la trace.

Et voilà qu'ont resurgi les images de naguère, celles des tueries d'un autre âge, où les massacreurs « *armés de machettes* » et « *drogués au chanvre* », s'écroulent vite à leur tour, victimes faciles de la contre-terreur des soldats. Qui a mis le feu aux poudres ? Etait-ce prémédité ? On l'ignore. Ce qui importe, c'est que la fièvre meurtrière se soit, contre toute attente, une nouvelle fois si vite propagée.

Que n'a-t-on pourtant refoulé depuis quinze ans ce conflit existentiel de la nation burundaise ! « *Ces histoires de Hutus et de Tutsis sont folkloriques* », assurait l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza, renversé le 3 septembre 1987 par le major Pierre Buyoya, son « *voisin de colline* », aujourd'hui chef de l'Etat. Et d'exalter la « *symbiose* » entre les deux peuples et leur « *héritage commun* », que soulignent les nouveaux manuels d'histoire burundaise. L'actuel maître du pays, comme l'ancien, prétend « *forger l'unité nationale à force de développement économique, de démocratisation et de justice sociale* ». Comme si cette idéologie de la réconciliation pouvait faire fi des rancœurs et des frustrations du plus grand nombre. On a beau nier la réalité ethnique, on ne la fait pas disparaître pour autant.

Sur les « mille collines » du Burundi – comme du Rwanda-Hutus et Tutsis ont, il est vrai, donné naissance au fil des siècles – à force de vivre ensemble – à une sorte de nation commune. Ils ne forment pas deux peuples étrangers. Ils n'ont pas de territoire propre, bien délimité, au sens tribal du terme. Ils partagent une même langue, le kirundi (proche du kinya-rwanda voisin) et une même écriture, aiment des musiques, des danses et des chants communs. Un long coudoiement accompagné de mariages mixtes – beaucoup plus rares au Rwanda – fit même perdre sa force au contraste physique, cher aux ethnologues, entre les « longs » Tutsis d'origine *nilo-hamitique*, venus entre les quinzième et dix-huitième siècles des hauts-plateaux d'Afrique orientale, et les « courts » Hutus d'origine bantoue, arrivés du cœur du continent dès les premiers siècles de notre ère.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 3.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

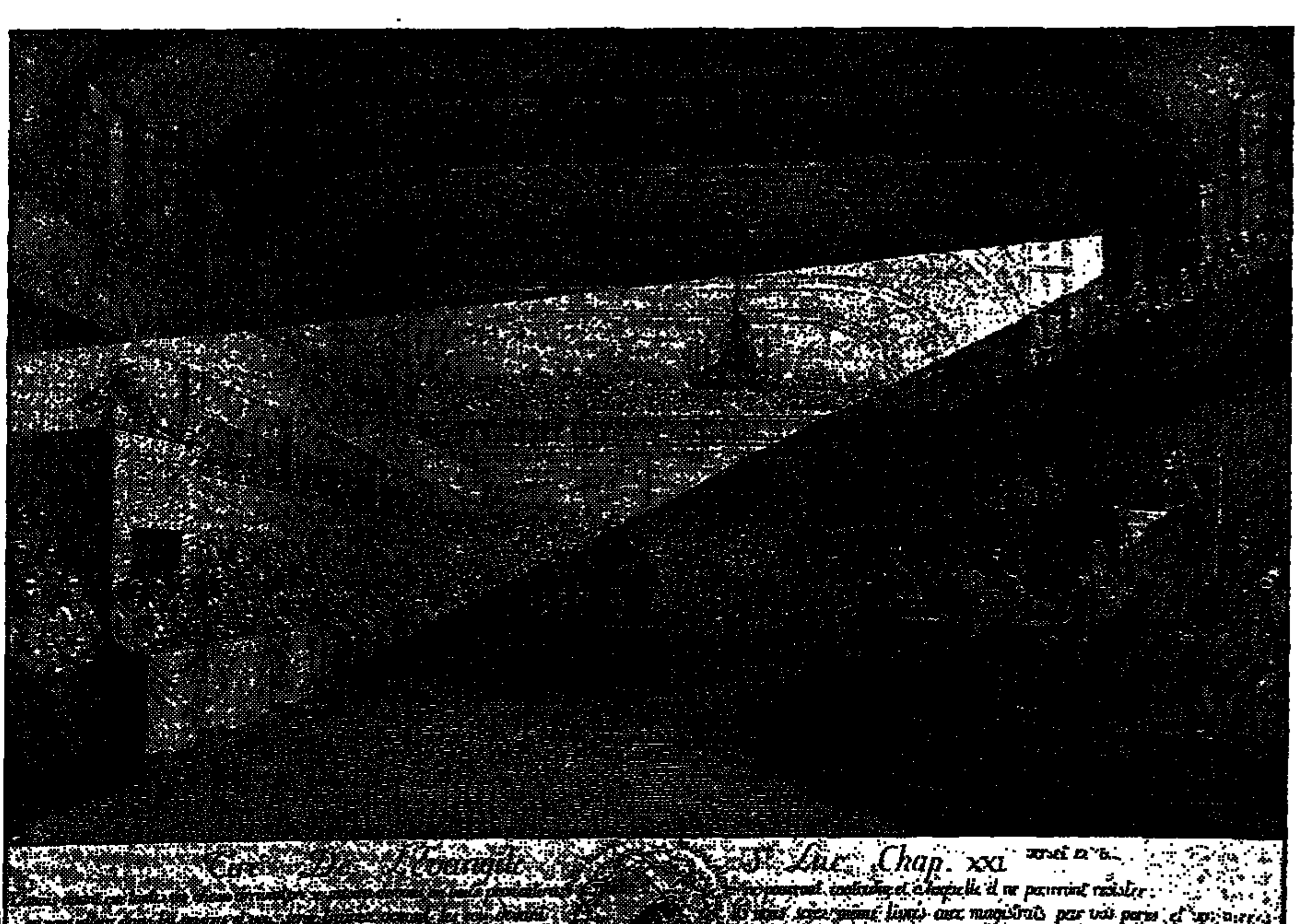
L'ANNÉE SANS PAREILLE

32. Paris capitale

Octobre 1789

Le roi et la reine à Paris – soudain adulés par un peuple qui les avait hués, – l'Assemblée ne pouvait rester à Versailles. La voici donc qui s'installe à Paris, quelque peu soucieuse de sa liberté et de la pression de cette ville prête à s'enflammer au moindre incident. Justement, deux jours après son installation un boulanger soupçonné de cacher du pain est pendu et décapité par la foule en colère. Cette fois, l'Assemblée réagit, exige la punition des coupables et projette une loi martiale. Mais cela suffira-t-il ? Le roi neutralisé, le peuple de Paris n'allait-il pas devenir l'obstacle de ses travaux ?

par MICHEL WINOCK


JEAN-LOUP CHARMET

Tous les députés ne se sont pas résolus de gaieté de cœur à l'installation de l'Assemblée à Paris. Plusieurs ont évoqué les menaces qui étaient lancées contre un certain nombre d'entre eux. Pourtant, le lundi 19 octobre, la première séance est ouverte aux Tuileries.

TOUT le monde n'a pas vu les journées d'octobre avec les yeux de Rivarol. Au siècle suivant, Michelet ne manque pas de *témoignages d'époque pour* peindre avec indulgence l'arrivée du roi à Paris ; surtout, il apprécie, en historien qui ne s'arrête pas aux détails déplaisants, le nouveau cours des choses : *« La révolution du 6 octobre, nécessaire, naturelle et légitime s'il en fut jamais, toute spontanée, imprévue, vraiment populaire, appartient surtout aux femmes, comme celle du 14 juillet aux hommes. Les hommes ont pris la Bastille, et les femmes ont pris le roi. »* Nous voici revenus au thème de la spontanéité des « masses » : elles agiraient comme poussées par un secret génie ; elles croient s'ébranler sous l'empire de la faim, et elles sauvent le grand mouvement d'émancipation nationale entrepris depuis le printemps en brisant les obstacles que les résistances de la Cour et les timidités de l'Assemblée ont placés sur son chemin.

Quoi qu'on pense de cette vision romantique, nous sommes en tout cas frappés par le simplisme et la mobilité des comportements *populaires. Le goût de la violence* (ces *têtes* sanglantes au bout des piques !) n'a d'égal que la démonstration d'amour subite (adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré !). Voici le roi et la reine installés aux Tuileries à leur *corps défendant* : dès le 7 octobre, un peuple s'y presse, porté à l'adulation. *« Ils pleuraient comme des enfants, se tendaient les mains, s'embrassaient les uns les autres. »* Le même jour, à Versailles, alors que les députés discutent de leur propre transfert à Paris, Adrien Duquesnoy s'interroge : y serons-nous libres ? *« La lanterne, le réverbère, la Grève cesseront-ils d'être les mots favoris d'un peuple naguère si doux et si aimable, aujourd'hui si féroce et si cruel ? »* En fait, il s'agit moins du *peuple* – notion abstraite – que de la *foule*, laquelle se révèle tour à tour bienveillante ou inhumaine. Nous en étions, au retour de Versailles, à la phase affectueuse.

Tout au long de cette journée du 7, la famille royale reçoit la visite des corps constitués, depuis le Parlement, qui n'est plus qu'un fantôme, jusqu'aux dames de la Halle, qu'on avait si méchamment compromises sous le nom de « poissardes » dans les agitations précédentes. Pendant ce temps, le palais reprend vie avec l'arrivée du personnel de Versailles, qui colonise aussi les hôtels voisins du Carrousel et de la rue Saint-Honoré : étonnant spectacle pour ces Parisiens qui n'avaient plus idée du lustre de la Cour.

Les relations du couple royal avec les habitants de Paris sont d'abord chaleureuses. La proximité du monarque offre aux petites gens l'image d'un roi débonnaire, simple, accessible : Louis XVI s'attarde même, lors de ses promenades, à donner des aumônes comme un bourgeois. Le 10 octobre, l'Assemblée remplace son titre de « roi de France et de Navarre » ; il est désormais « roi des Français ». Marie-Antoinette écrit à Mercy : *« Je parle au peuple, milice, poissardes, tous me tendent la main, je la leur donne. »* La milice, autrement dit la garde nationale, était chargée en effet de la sécurité du palais. Les officiers accompagnaient le roi et la reine dans leurs déplacements. Le 18 octobre, Louis XVI passa la garde nationale en revue : autre spectacle flatteur pour les Parisiens. L'idée qu'on se fait du roi s'*améliore sensiblement* dans les journaux : le peuple a retrouvé son père. *« Mais qui sait,* se demande Duquesnoy, *combien ce calme durera ? »*

La grande affaire qui occupe les esprits au lendemain de l'installation du roi aux Tuileries est l'attitude du duc d'Orléans. *Quand on poursuit la lecture de son Journal*, on voit que notre député de Bar-le-Duc, après avoir affirmé le caractère complètement improvisé des troubles des 5 et 6 octobre, prête une oreille de plus en plus attentive aux accusations portées contre le duc d'Orléans. La Fayette, l'homme fort du moment, a décidé de faire éloigner celui-ci ; le roi accepte de lui confier une mission

Taine sur l'Assemblée à Paris : « La séance n'est plus une conférence d'affaires, mais un opéra patriotique où l'églogue, le mélodrame, et parfois la mascarade, se mêlent parmi les claquements de mains et les bravos »

pour Londres, qui n'est que la couverture d'un exil forcé. Mirabeau avait-il été de ses complices ? Le tribun ne parut guère se soucier de ce bannissement ; il avait d'autres idées en tête.

D'ABORD, devenir ministre. Pour le plaisir, certes – pour la puissance et la gloire, assurément ; pour assurer ses appétits et se venger des humiliations que son père et tant d'autres lui avaient fait subir. Une ambition qui était devenue une idée fixe. Mais l'homme est complexe et sans vulgarité : il veut aussi devenir ministre pour sauver la Révolution telle qu'il l'a toujours conçue et dont l'aboutissement doit être une démocratie royale. Depuis des mois, il se bat sur deux fronts : contre les réactionnaires et contre les démagogues. Il redoute aujourd'hui cette installation de la Cour à Paris, où le roi va devenir prisonnier de la populace – qui l'adule, pourtant, lui, Mirabeau ! Il redoute aussi bien que la situation ne devienne un prétexte d'intervenir pour les forces contre-révolutionnaires appuyées sur les monarchies étrangères. Il faut donc agir vite.

Dès le 7 octobre, Mirabeau confie son plan à La Marck, grand seigneur et ami intime : il faut organiser le départ du roi hors de Paris et changer de ministère. Il sait quelle direction prendre : celle de Rouen. D'une pierre deux coups : on rassurerait les provinces en *évitant* la retraite vers l'est, la voie des émigrés ; on tiendrait le port de Paris. Car Mirabeau était conscient du danger de guerre civile qu'un pareil projet laissait planer ; mais, dans l'état des choses, il fallait risquer gros pour sauver le principal. S'appuyer sur les provinces et sur l'Assem*blée ; se défier à la fois des aristocrates et* de la multitude. Sauver la Révolution *avec* le roi ! La Marck touche un mot de ce plan grandiose au comte de Provence, qui le trouve intéressant mais doute que son frère ait jamais l'énergie d'assumer de tels risques. Monsieur n'en soufflera mot à Louis-Auguste. Lui-même ne rêvait-il pas de devenir lieutenant général du royaume ?

Mirabeau, qui n'est jamais à court, envisage une autre intrigue. A défaut de Rouen, reste le ministère. Pour y accéder, il s'entremet avec La Fayette. Les deux hommes n'ont rien pour se plaire : les vices de Mirabeau font horreur au vertueux « républicain » d'Amérique. Question d'épiderme ! Néanmoins, les triumvirs Lameth, Barnave *et Duport jouent les bons offices. Le tribun* et le général se rencontrent. Ensemble, ils imaginent une nouvelle équipe ministérielle, de laquelle Mirabeau s'exclut par habileté. Finalement, La Fayette promet seulement à son interlocuteur de lui préparer une entrevue avec Necker. Celle-ci a lieu le 17 octobre. Elle est longue et vaine. Point de conciliation possible avec ce Genevois ! Mirabeau est décidément convaincu que son arrivée au ministère ne peut se réaliser sans le départ de Necker. Ce sera la guerre ! Mirabeau défendra, le 6 novembre, les principes d'un véritable régime parlementaire. Mais ses adversaires de l'Assemblée vont trancher ses ambitions à la hache : ils font voter par la Constituante, sur la proposition de deux députés bretons, Lanjuinais et Blin, qu'aucun membre de l'Assemblée nationale ne pourra devenir ministre durant la session. Mirabeau était vaincu. Mais, toute question personnelle écartée, la séparation rigide entre l'Assemblée et le pouvoir exécutif va se durcir, au préjudice du régime parlementaire et de l'harmonie souhaitable entre les pouvoirs.

ENTRE-TEMPS, l'Assemblée s'est transportée à Paris, où elle a tenu sa première séance le lundi 19 octobre. Les députés ne s'y étaient pas tous résolus de gaieté de cœur. Encore à Versailles, plusieurs ont évoqué les menaces qui étaient lancées contre un certain nombre d'entre eux. Des nobles et des prêtres sont particulièrement visés par des listes de proscription. Le 8 octobre, Duquesnoy fait état d'un incident révélateur : Brostaret, député du Languedoc, a été arrêté la veille à Sèvres ; on lui a demandé s'il n'était pas le comte de Virieu, et on l'a laissé repartir sur l'assurance du contraire en lui disant que si Virieu il avait été on l'aurait pendu ! *« Nous sommes véritablement dans un état de guerre »*, écrit Duquesnoy, lequel, néanmoins, s'indigne de ses deux cents collègues qui ont réclamé leurs passeports, et de ceux qui commencent déjà à rompre les rangs. Néanmoins, *ayant voté l'inséparabilité* de l'Assemblée et du roi, l'installation à Paris ne peut être remise en cause, malgré les supplications de la municipalité de Versailles. Six commissaires spéciaux sont désignés pour la préparer, qui proposent le manège des Tuileries comme nouvelle salle de réunion. Celle-ci ne pouvant être prête à temps, il est arrêté qu'on tiendrait la première séance parisienne dans la grande salle de l'archevêché.

Paris non plus que Versailles n'avait de local conçu et construit pour recevoir une assemblée parlementaire. La salle du Manège, après celle des Menus-Plaisirs (on admirera au passage l'ironie des noms de lieux), était peu pratique. Installée au nord-*ouest du jardin des Tuileries* (elle sera démolie par la percée de l'avenue de Rivoli), elle va pourtant abriter successivement la Constituante, la Législative et la Convention dans ses huit premiers mois. Au printemps de 1793, la monarchie renversée, les conventionnels pourront alors disposer de la salle de spectacle du palais des Tuileries. Cette question immobilière n'est pas négligeable, car elle conditionne le travail des élus. Il faut imaginer l'immensité des lieux et ce qu'elle implique : l'impossibilité de soutenir un raisonnement posé ; pour se faire entendre, il faut crier. *« Le lieu porte à la déclamation. »* Dans cette salle du Manège, devant mille deux cents collègues, l'homme de la tribune est porté à faire de grandes phrases. Son éloquence est conditionnée aussi par le public bruyant qui garnit les galeries et qui depuis Versailles, on s'en doute, ne s'est pas assagi. Alors qu'en Angleterre la moindre manifestation risque d'entraîner le président à faire évacuer les bancs des spectateurs, à Paris les rires, les applaudissements et les jurons ne cessent de pleuvoir sur la tête des élus. Tout naturellement, on parlera aussi pour ces auditeurs tumultueux ; le député va devenir bête de scène. Gare à lui s'il préfère les exposés logiques au langage émotionnel qu'on en attend ! Et Taine de réprouver ce *« conclave de législateurs »* devenu un *« club de motionnaires »*.

L'observateur habitué des Communes britanniques est aussi frappé par le défaut d'organisation des débats. Le président n'est élu que pour une quinzaine, ce qui ne lui permet pas d'acquérir l'autorité qu'il faudrait pour ordonner les échanges. L'initiative personnelle est le seul usage ; point de groupe, point de parti organisé, point de *leader* derrière lequel un minimum de division du travail s'établirait pour faciliter la discussion. Gouverneur Morris juge sévèrement le spectacle donné : *« Ils ne discutent rien dans leur assemblée : plus de la moitié du temps s'y dépense en acclamations et clabauderies. »*

LA psychologie des foules peut être appliquée à cette espèce particulière : *« Tous ces gens-là sont trop sensibles »*, dit Taine. Ils s'emportent, ils s'enthousiasment, ils s'indignent, ils s'embrassent, ils rient, ils *pleurent, ils quittent la colère pour l'extase* et troquent leur prudence contre le vertige. *« La séance,* écrit Taine, *n'est plus une conférence d'affaires, mais un opéra patriotique, où l'églogue, le mélodrame, et parfois la mascarade, se mêlent parmi les claquements de mains et les bravos. »* On reçoit tous les jours des délégations, on honore des rosières et des centenaires, on lit des messages martiaux des provinces qui flétrissent le crime et exaltent la vertu, on s'attache moins à la complexité des choses qu'à la force et à la ferveur des convictions.

Tout cela, sans doute, ne serait rien qu'un apprentissage de la liberté, un peu de temps perdu, et Paris n'avait pas créé d'une pièce les conditions de ce désordre ; peut-être cette ville nerveuse les a-t-elle seulement exagérées. Il y avait plus à redouter : la présence active de groupes organisés qui, de l'extérieur, pourraient faire pression sur les élus, avec l'appui des foules. Or, dès le

Duquesnoy : « Il est évident que tant que cette ville immense n'aura pas sa subsistance assurée pour huit jours au moins les insurrections seront à craindre »

21 octobre, soit deux jours après l'installation de l'Assemblée à Paris, un grave incident éclatait, qui allait faire réagir les députés contre le danger.

Ce jour-là, alors que le ravitaillement de Paris est encore incertain, un boulanger du nom de François est assailli à son domicile par une bande qui l'accuse de cacher du pain dans sa cave. Pendu à la lanterne de la place de Grève, il a la tête coupée, lavée, peignée, embrochée sur une pique, couverte d'un bonnet de coton et promenée dans tout Paris. Rencontrant le sinistre cortège sur son passage, le député Auguste de La Marck est mis dans l'obligation d'offrir un louis à ceux qui lui tendent cette tête par la portière de sa voiture. Cette fois, l'Assemblée réagit. Elle exige une enquête, la punition des coupables, et projette une loi martiale. Malgré la protestation de Robespierre, celle-ci est bientôt votée. Désormais, en cas de manifestation de rue illicite, la loi martiale pourra être proclamée : les attroupements seront alors défendus ; trois sommations seront faites en direction de ceux qui ne se retirent pas ; après quoi le feu sera ouvert. De plus, la peine de mort est prévue pour les fauteurs de troubles. La question est de savoir, se demande Duquesnoy, si la garde nationale tirera effectivement sur les attroupements quand l'ordre lui en sera donné ? En attendant, la justice a été prompte et impitoyable: deux des lyncheurs du boulanger, jugés par le Châtelet, ont été à leur tour pendus sur-le-champ, place de Grève, sans aucune réaction de la foule. Mais Duquesnoy sait à quel point la pression économique sera déterminante.

« IL est évident que, tant que cette ville immense n'aura pas sa subsistance assurée pour huit jours au moins, les insurrections seront à craindre, parce que la disette pourra les occasionner, les justifier. Rien, il faut en convenir, n'excuse les cris, les mouvements, les violences du peuple comme la faim qu'il éprouve. »

Le pain retrouvé fera la meilleure des polices. Reste une question centrale : l'Assemblée nationale, qui représente *tous* les Français, ne risque-t-elle pas, en prenant ses fonctions à Paris, dans la ville la plus nombreuse mais aussi la plus singulière, la plus émotive, la plus distincte de ce que nous appelons la France profonde, de tomber à la merci d'une catégorie, d'une fraction, d'une minorité abusive ? D'autant que celle-ci pourrait se targuer d'être le *peuple* ! A défaut de pouvoir se réunir, comme au temps des cités grecques, le peuple français ne risque-t-il pas d'être non pas *exprimé* par ses mandataires, mais *traduit* par ces représentants actifs – peuple vivant car présent, qui va bientôt emplir les clubs et qui déjà s'active dans les soixante districts de la ville ?

Sans l'insurrection populaire, la Révolution risquait d'être bloquée, après avoir failli être dissoute. Aujourd'hui renforcée, l'Assemblée n'avait-elle pas à redouter les arrérages à payer ? Le roi neutralisé, n'était-ce pas le peuple de Paris qui devenait l'obstacle ? La crainte était dans les esprits ; Mirabeau pressentait le danger. Pour l'heure, la réouverture des boulangeries, la loi martiale, la bonhomie du roi et le retour d'une vie de spectacles et de plaisir conjuguaient leurs effets apaisants, après les grandes secousses du début de l'automne. La Constituante pouvait reprendre son travail. Mais demain ?

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Mardi 23 août : « Paris capitale », avec René Rémond.

Mercredi 24 août : « Naissance des jacobins », avec Roger Dupuy.

Demain : Naissance des jacobins (novembre 1789)

SOUDAN : les conséquences des inondations

La grande misère des Dinkas

KHARTOUM
de notre envoyée spéciale

Deux représentants de l'organisation française Médecins sans frontières, les docteurs Roger Vivarié et Marc Le Jars, ont quitté Khartoum, le dimanche 21 août, pour une mission de quatre jours dans l'ouest du Soudan. Les populations « déplacées », en particulier celle de l'ethnie Dinka qui forme le gros des sans-abri tout autour de la capitale soudanaise à la suite des inondations, sont en effet victimes d'une vague de famine sans précédent dans le sud-ouest du pays.

Dans la localité d'El Meiram (sud du Kordofan), où une équipe MSF de cinq personnes travaille depuis le 10 juin, le nombre des « déplacés » — tous dinkas — a quadruplé en l'espace de deux mois. Les décès pour cause de malnutrition se comptent désormais par centaines. Selon un rapport établi le 4 août par le docteur Elisabeth Szumilin, coordonnatrice de l'équipe, le nombre des « déplacés » était, au 1er juin, d'environ 6 000. Le 3 août, il atteignait... 25 000.

La situation est d'autant plus cauchemardesque que l'assistance alimentaire ne suit pas. Deux distributions de sorgho attendues en juillet n'ont pas été faites. La dernière a été notoirement insuffisante : les 28 000 « déplacés » du camp d'El Meiram *ont dû se contenter* de la moitié de la ration minimum requise. Le bilan des décès enregistrés depuis le 20 juin est terrifiant. *« Entre le 10 et le 17 juillet, 177 enfants et 91 adultes sont morts »*, lit-on dans le rapport de Médecins sans frontières. Cause principale : la famine.

Les « déplacés » qui survivent dans des conditions sanitaires effroyables n'ont guère accès à l'eau potable. Dans la ville d'El Meiram, celle-ci est en effet payante. Et l'écrasante majorité des Dinkas, démunis de tout *(« la plupart sont nus »* note le docteur Szumilin), ne possèdent pas de jerrican, ni même une simple *calebasse. Les cas de diarrhées* sont légion. *« On n'avait jamais connu une telle mortalité, même aux pires périodes de la famine en Ethiopie »*, souligne le docteur Vivarié.

La migration des populations dinkas — fuyant les massacres et la guerre civile — ne date pas d'hier. En revanche, l'installation d'organisations non gouvernementales (ONG) dans ces zones reculées de l'ouest du Soudan *est très récente.* C'est en mai et en juin derniers seulement que les autorités de Khartoum ont donné leur feu vert à MSF et à l'association irlandaise CONCERN *pour* démarrer leur travail d'assistance. Dans la foulée, la CEE et plusieurs organismes internationaux (USAID, UNICEF) adoptaient un programme d'urgence en faveur des « déplacés » du Soudan.

Signé le 16 juillet, ce programme s'élèverait à environ 3 millions d'ECU. Les propositions d'assistance faites par les ONG n'ont pas toutes, cependant, été acceptées. Celle qu'avait déposée l'AICF pour travailler dans la ville d'Abyei a été rejetée début juin. Selon le représentant de l'AICF à Khartoum, Alain Compagnie, il y aurait pourtant actuellement une concentration d'environ 50 000 « déplacés » à Abyei.

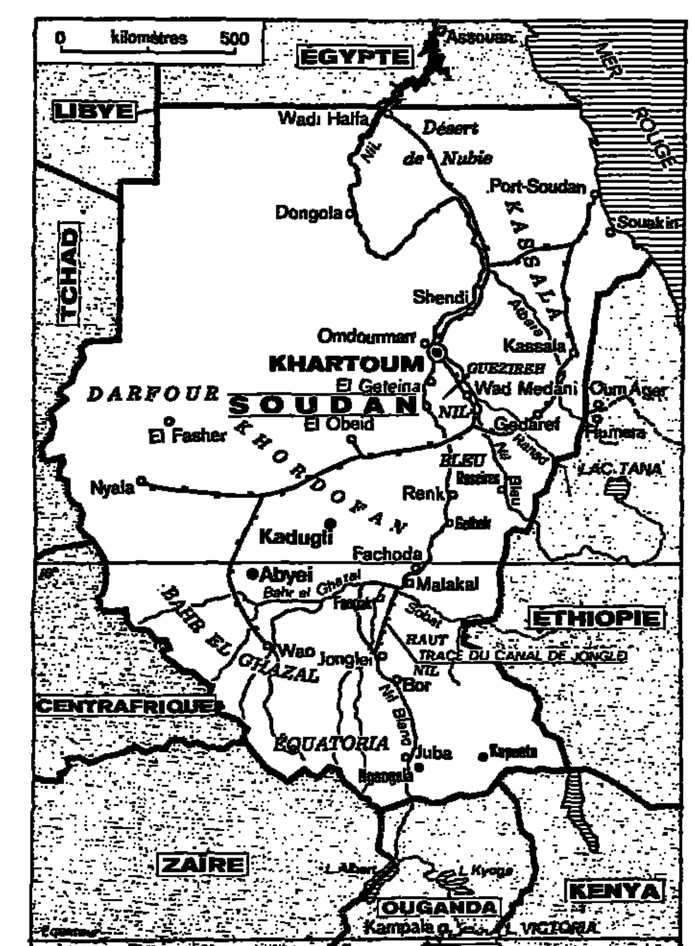
Située dans une plaine semi-désertique écrasée de chaleur, la bourgade soudanaise ne dispose que de deux pompes à eau... Outre les réticences du gouvernement central, les ONG étrangères *doivent également* compter avec l'immobilisme — voire la mauvaise volonté affichée — des potentats locaux. A Kadugli — où 3 000 *« déplacés »* originaires de la tribu Nuer se sont réfugiés, — l'équipe de l'AICF, présente depuis novembre 1985, s'est vu interdire la distribution de l'aide alimentaire aux adultes. *« La nourriture reste entreposée pendant des semaines. Les autorités locales ne la distribuent pas »*, *affirme Alain Compagnie.*

Selon le représentant de l'AICF, 1 250 sacs de sorgho *sont également restés bloqués* dans la ville d'El Obeid, *« par décision administrative »*, *pendant six mois.* Ce n'est pas la première fois que le problème des « déplacés » — en particulier des Dinkas, qui constituent l'ethnie majoritaire au sud du Soudan — est évoqué publiquement. Depuis 1986, plusieurs témoignages de missionnaires chrétiens ont été recueillis et publiés à Londres. Il y a quelques *semaines, l'organisation* Amnesty International dénonçait les violations des droits de l'homme au Soudan et demandait au gouvernement de Khartoum d'y mettre fin (voir *le Monde* du 4 août).

Forte de un à deux millions de personnes, l'ethnie Dinka constitue la *« base de réserve »* du mouvement de guérilla mené par le sudiste John Garang. Lui-même est un Dinka, originaire du Haut-Nil Pour les soldats de Khartoum, généralement arabes *et musulmans*, les Dinkas, considérés comme les alliés objectifs du leader sudiste, sont devenus la cible à abattre. *Il suffit aujourd'hui* d'aller dans les bidonvilles inondés de Khartoum pour entendre des récits de pogroms. *« J'ai fui il y a un an à cause de la milice ; mes deux fils et ma femme ont été enlevés »*, raconte un Dinka du campement de Kusha, au nord de la capitale. *« Vous savez, cela se passe dans tout le sud du Soudan. Les femmes et les enfants sont vendus comme esclaves. »*

Le représentant de l'AICF qui *avait effectué une mission préparatoire* en mai dernier dans le sud du Kordofan affirme avoir vu *« un soldat soudanais acheter pour 10 pounds un jeune Dinka de douze-treize ans »*. Le gosse, expliqua le soldat, allait lui *« servir de boy »*. Certaines mères dinkas n'hésitent pas d'ailleurs à vendre leurs enfants : *« Quand je leur ai demandé pourquoi elles faisaient ça,* ajoute Alain Compagnie, *elles m'ont répondu simplement qu'elles étaient sûres ainsi que leurs enfants au moins ne seraient pas tués et qu'ils ne mourraient pas de faim. »*

CATHERINE SIMON.



Les affrontements au Burundi

Des réfugiés hutus continuent d'affluer au Rwanda

Des réfugiés burundais continuent d'affluer au Rwanda après les massacres ethniques qui, selon le gouvernement de Bujumbura, ont fait au moins 5 000 morts depuis une dizaine de jours (*le Monde* du 23 août). Plus de 35 000 personnes avaient déjà, dimanche, franchi la frontière. Selon M. Kode Cisse, représentant à Kigali – la capitale rwandaise – du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), l'exode des Burundais, membres de l'ethnie majoritaire des Hutus, se poursuit au rythme de 5 000 personnes par jour.

Selon M. Cisse, ces réfugiés sont en majorité des femmes et des enfants, démunis de tout. Certains portent des blessures faites par balles ou à l'arme blanche. *« Les soldats burundais n'arrêtaient pas de nous tirer dessus et nous ne pouvions pas compter les morts »*, ont déclaré certains réfugiés à M. Cisse. Le Rwanda, pays déjà surpeuplé, a saisi le HCR d'une demande d'aide humanitaire, en soulignant que sa capacité d'accueil est limitée.

A Bujumbura, capitale du Burundi, les autorités s'efforcent de calmer les esprits et de rassurer la majorité hutue. Le gouvernement, indique-t-on, s'emploiera à résoudre le conflit ethnique « par des moyens pacifiques ». Selon le ministre burundais des relations extérieures, M. Cyprien Mbonimpa, *« il y a encore, par-ci, par-là, quelque résistance des rebelles »* (responsables selon Bujumbura du déclenchement des violences). Une centaine de soldats seulement sont engagés, selon lui, dans les opérations visant à réduire cette rébellion.

M. Mbonimpa a qualifié de *« hautement exagéré »* le bilan de 24 000 morts rapporté par certains organes de presse. *« De tous les rapports qui nous parviennent y compris ceux de source non gouvernementale, il ressort que l'on ne peut croire ces chiffres. »* Enfin, le gouvernement burundais a catégoriquement démenti que l'armée ait utilisé du napalm, comme l'en avaient accusé certains opposants en exil. Ce moyen de destruction *« n'existe pas dans notre arsenal militaire »*, a souligné un ministre cité par l'AFP.

A Paris, le ministère français de la coopération et du développement a annoncé, lundi 22 août, l'envoi au Rwanda d'une équipe médicale d'urgence qui devait arriver mardi à destination. A Bruxelles, la Communauté économique européenne a débloqué en faveur du Rwanda une aide d'urgence de 650 000 ECU (4,5 millions de francs français). – *(AFP, AP, Reuter.)*

L'injustice ethnique

(Suite de la première page.)

Restent, mais c'est l'essentiel, les clivages politiques et sociaux. Héritiers de l'aristocratie *pastorale* des anciens royaumes de l'Afrique des grands lacs – où la possession des *troupeaux conférait richesse et puissance*, – les Tutsis d'aujourd'hui forment l'élite, en majorité urbaine. Descendants de serfs, les Hutus constituent la masse paysanne. Le colonisateur belge (1923-1962) joua de cet antagonisme – en l'accentuant – pour consolider son règne. Dans un pays de 5 millions d'habitants, les Tutsis sont maintenant 700 000 (14 %) et les Hutus 4 250 000 (85 %). Il s'y ajoute une population résiduelle de pigmoïdes, les Twas, traditionnels chasseurs et potiers (50 000, soit 1 %).

A l'inverse du Rwanda, où les Hutus majoritaires accomplirent une révolution précoce – dès 1959, soit trois ans avant l'indépendance – et *sanglante, faisant ainsi* coïncider pays légal et pays réel, le Burundi reste une injustice ethnique. La noblesse tutsie ne renversa la dynastie des Mwamis, en octobre 1961, que pour conserver ses privilèges et perpétuer sa domination. Une récente étude des divers centres du pouvoir atteste, de manière accablante, la ségrégation à l'honneur au Burundi.

Ainsi les trente et un membres du Comité militaire de salut national – le noyau dirigeant de l'armée, – sont des Tutsis sans aucune exception. Sont également tutsis 94 % des cadres du parti unique, 95 % des magistrats, 88 % des enseignants à l'Université. Même appartenance ethnique pour 14 ministres sur 19, 12 gouverneurs de province sur 15, 20 ambassadeurs sur 22, On pourrait prolonger cet inventaire de l'injustice.

L'armée illustre jusqu'à la caricature cette discrimination : *99,5 %* des officiers sont tutsis, 99,7 % des sous-officiers et soldats. Depuis le *putsch* du capitaine Micombero en juillet 1966 et la proclamation de la République quelques mois plus tard, l'armée est entre les mains d'une *« minorité dans la minorité »*, le clan des Himas de Bururi, localité du Sud. Autrefois méprisé par la caste dominante des Nyarangurus du Nord, ce clan est aussi tenu en suspicion par les autres Tutsis car il n'a jamais appartenu, dit-on, à la vieille famille royale. L'emprise des Tutsis sur l'armée est si totale que tout changement de régime est voué à n'être qu'une *révolution de palais* où le pouvoir change de main à l'intérieur de ce même clan.

Vingt-six ans après l'indépendance, les Tutsis continuent d'accaparer le pouvoir. Ils s'y cramponnent d'autant plus qu'ils se sentent vulnérables, gardant à l'esprit en permanence, comme une menace, le *« mauvais exemple »* rwandais. Il reste que ces nouveaux massacres ont surpris car le climat du Burundi était depuis un an à *l'apaisement. Il* n'y avait plus aucun détenu politique, le régime avait tendu la main à l'Eglise catholique, dont l'hostilité à son prédécesseur contribua largement à précipiter la chute. Vieille *rivale de l'Etat et du parti unique,* dans un pays comptant 65 % de catholiques et 25 % de protestants, l'Eglise se veut le porte-parole de la majorité, bien que ses évêques n'en soient pas issus (5 sur 7 sont tutsis).

Le pouvoir a rendu à l'Eglise les bien confisqués, levé les restrictions à ses activités et invité les missionnaires expulsés à revenir au pays. Le pays échappe à certains travers africains, *tel le culte de la personnalité*, et les experts s'accordent à dire qu'il est bien géré. Ses handicaps néanmoins restent lourds : l'enclavement géographique (le port le plus proche est à 1 500 kilomètres) ; la pénurie de terres ; une démographie galopante ; la dépendance envers une monoculture – le café arabica – dont les cours ont gravement chuté ces dernières années.

Pourtant, quels que soient ses efforts de développement, le Burundi restera à la merci de violents soubresauts ethniques aussi longtemps que la minorité n'offrira pas à la majorité un partage équitable du pouvoir.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le règlement des conflits dans l'Afrique du Sud-Ouest

Une phase cruciale de la négociation s'ouvre à Brazzaville

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Une nouvelle étape cruciale de la négociation à quatre sur l'Angola et la Namibie devait s'ouvrir, mercredi 24 août à Brazzaville, où Angolais, Cubains, Sud-Africains et médiateurs américains se réuniront jusqu'à vendredi avec, au menu de leurs pourparlers, le plat de résistance que constitue le retrait des *quelque 50 000 soldats cubains* actuellement déployés en Angola.

Lors de la plus récente séance de pourparlers, du 2 au 5 août à Genève, Luanda et La Havane s'étaient engagés à présenter avant le 1er septembre un calendrier *« acceptable par toutes les parties »* (*le Monde*, 7-8 août) (en clair : par Pretoria), pour l'évacuation du contingent cubain. En principe, ce calendrier devrait donc faire l'objet d'un accord dès cette semaine, même si son acceptation formelle peut encore attendre la fin du mois.

Initialement, les Cubains avaient prévu d'étaler leur départ sur quatre ans. Par la suite, ils avaient laissé entendre que ce délai pourrait se trouver raccourci de moitié. A présent, outre les pressions que Moscou semble exercer sur eux, les Cubains découvrent que la plupart de leurs alliés Africains ne cachent pas, eux non plus, le souhait de les voir plier bagages dans les plus brefs délais, c'est-à-dire, selon le vœu de Pretoria, avant le 1er juin 1989.

Si cette échéance n'est pas respectée, il va de soi que les Sud-Africains se considéreront dégagés à leur tour de l'obligation de quitter la Namibie d'ici au fatidique 1er juin prochain, date prévue pour le premier scrutin d'élections *« libres et honnêtes »* supervisées par l'ONU, en application de la résolution 435.

Pour Pretoria, en effet, le règlement du vieux problème namibien est lié indissolublement au départ des Cubains, lien que l'accord-cadre de New-York avait d'ailleurs, en juillet, publiquement entériné. L'indépendance de la Namibie n'est pas, du reste, le seul processus de désengagement qu'un désaccord à propos du repli cubain risquerait de bloquer. En cas d'échec à Brazzaville, a déclaré lundi à Pretoria un porte-parole du ministère des affaires étrangères, les forces armées sud-africaines *« seraient libres de ne pas se retirer »* du sud-est de l'Angola, où elles sont en train de se regrouper en vue de leur retrait d'ici au 1er septembre.

C'est à la suite d'une initiative de Luanda que Brazzaville a été choisie comme lieu de la prochaine réunion à quatre, mais on sait que cette décision a fait plaisir à Pretoria, qui considère le Congo – pays africain relativement bien disposé à son égard – comme un terrain propice au règlement d'un problème régional. Sud-Africains; Angolais et Cubains s'y étaient déjà rencontrés une fois depuis le démarrage à Londres, le 2 mai dernier, de cette négociation menée sous l'égide du secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires africaines, M. Chester Crocker.

Vin sud-africain contre havanes

En attendant, le cessez-le-feu entre Sud-Africains et Cubano-Angolais appliqué depuis le 10 août est respecté de part et d'autre, même si, de l'autre côté de la frontière, *quelques bavures sont encore* signalées sur le « front » qui oppose, depuis 1966, les forces d'occupation *sud-africaines de la Namibie* à la guérilla de l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO). Vendredi dernier, un soldat de Pretoria y est mort victime d'un tir de RPG-7, le lance-roquettes de manufacture soviétique couramment utilisé par la SWAPO. Il est vrai que, entre cette organisation et Pretoria, il n'y a pas encore eu de cessez-le-feu formel. Sur la frontière même, les Cubains, les Angolais et les Sud-Africains membres *de la commission mixte de* contrôle du cessez-le-feu conclu entre eux se sont déjà réunis à deux reprises dans une ambiance apparemment cordiale puisqu'elle a même donné lieu à un échange de caisses de vin sud-africain contre des boîtes de havanes.

Enfin, le président de la SWAPO, M. Sam Nujoma, a fait la semaine dernière à Kabwe, en Zambie, des déclarations remarquablement conciliantes vis-à-vis de Pretoria (*le Monde* daté 21-22 août). Faisant écho au président Zimbabwéen, Robert Mugabe, selon lequel les Cubains *« pourraient quitter l'Angola dans les sept mois »*, M. Nujoma n'a pas caché qu'il le souhaitait en soulignant : *« Et pourquoi pas ? »* Il a ensuite annoncé, pêle-mêle, qu'il avait intimé à ses guérilleros l'ordre de cesser unilaté*ralement les hostilités, qu'il ne chas*serait pas les Blancs de la future Namibie indépendante et ques ses actuels alliés du Congrès national africain (ANC, la principale organisation anti-apartheid d'Afrique du Sud) ne seraient *« sans doute pas »* autorisés à bénéficier dans son pays de bases arrière pour des actions armées contre le régime de Pretoria.

Mais ce problème de l'aide que les pays de la ligne du front (les voisins noirs et traditionnels ennemis jurés de Pretoria) apportent à l'ANC est au cœur de toutes les préoccupations sud-africaines. Le *ministère des affaires étrangères* vient de le rappeler à propos de l'Angola, dont Pretoria exige, en vertu de l'un des principes de l'accord-cadre de New-York, la fermeture des sept bases d'entraînement que ce pays mettrait actuellement à la disposition des commandos de l'ANC.

Parmi les autres soucis sud-africains qui pourraient, le cas échéant, lui servir d'excuses pour stopper la négociation, il y a la crainte de voir La Havane tenter de transformer ses soldats en *« coopérants civils »* du gouvernement angolais, *comme la rumeur en a déjà* couru, notamment dans la presse portugaise, le problème du financement de la transition institutionnelle namibienne et de la dette extérieure de ce territoire et, enfin, l'impartialité de l'ONU, dont Pretoria doute ouvertement, en rappelant son *« parti pris »* en faveur de la SWAPO en tant que *« seule représentante légitime du peuple namibien »*.

Mercredi, toutes ces questions seront sur le tapis, à *Brazzaville* et au Parlement du Cap, où le président Pieter Botha lui-même doit *intervenir au cours d'un bref débat* sur le processus de paix en cours. – *(Intérim.)*

● **ZAMBIE : dissolution du Parlement.** – *Le président zambien*, Kenneth Kaunda a annoncé, lundi 22 août, la dissolution du Parlement à l'issue du dixième congrès *du Parti* national uni pour l'indépendance (UNIP) le parti unique au pouvoir. Il n'a pas précisé les dates des prochaines élections législatives et présidentielle. – *(AFP.)*

Proche-Orient

LIBAN

Le Hezbollah en perte de vitesse reste un atout pour Damas

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

De la mosquée de Bir-el-Abed, *haut lieu du Hezbollah, à Mreijeh*, quelques kilomètres plus loin, des dizaines de milliers de chiites intégristes pro-iraniens ont commémoré lundi 22 août, par une très importante *manifestation, l'Achoura, le* martyre de l'imam Hussein à Kerbala, en l'an 680.

Drapeaux rouge du martyre, noir du deuil, vert de l'islam, au vent, de grandes banderoles noires aux slogans évocateurs, un service d'ordre omniprésent pour canaliser la foule sous l'œil vigilant des soldats syriens déployés dans la plus grande partie de la banlieue depuis mai dernier, rien ne manquait, pour que le Hezbollah se sentît de nouveau sûr de lui. Même si tous les participants n'appartenaient sans doute pas au mouvement intégriste – l'Achoura est célébrée par tous les chiites – la manifestation de la banlieue a été de loin la plus importante du Liban.

Le Hezbollah en a d'ailleurs profité pour régler quelques comptes politiques avec ses ennemis de toujours, les Etats-Unis et Israël, ses adversaires locaux du mouvement *chiite Amal, et surtout, réaffirmer*, s'il en était besoin, son attachement à la République islamique d'Iran, dont le chargé d'affaires était présent.

Les portraits de l'imam Khomeiny, très nombreux, et des dignitaires iraniens voisinaient avec les drapeaux de la République islamique, et quelques banderoles évoquaient implicitement les événements récents de la guerre du Golfe comme celle-ci : « *Ne laissez pas le Hussein de l'époque* (Khomeiny) *seul.* »

Le départ des pasdarans

Très présents aussi étaient les portraits de l'imam Moussa Sadr, « disparu » en Libye en 1978 et considéré par les chiites libanais comme leur chef, et ceux de Cheikh Ali Krayyem, chef de la chambre d'opérations de la *Résistance islamique*, tué le 13 août dernier à un barrage d'Amal au liban sud. Derrière son turban blanc taché de sang porté au bout d'une perche, des jeunes gens en noir déployaient deux grands calicots explicites : « *Le judaïsme haineux tuait les prophètes, ses descendants assassinent les oulémas* » – allusion aux partisans d'Amal accusés par le Hezbollah de collaboration avec Israël au Liban sud – et « *de quel droit la résistance islamique est-elle empêchée de soutenir Abou Abdallah (l'imam Hussein)* ».
Depuis les combats d'avril, qui ont abouti à la quasi-éviction du Hezbollah du Liban sud, la milice chiite Amal interdit tout port d'armes et toute opération anti-israélienne hors de son contrôle, et la Résistance islamique, bras armé du Hezbollah, ne peut agir qu'à partir de la Bekaa ouest, sous contrôle syrien.

Les très violents combats de la banlieue-sud en mai avaient tourné à l'avantage militaire du Hezbollah mais la Syrie avait dû intervenir en prenant le contrôle de la plus grande partie de cette banlieue, dans laquelle les deux mouvements coexistent difficilement. La tension demeure d'ailleurs très vive entre ces deux adversaires chiites qui se sont accusés mutuellement, ces derniers jours, de tentatives d'assassinats de leurs cadres respectifs.

Pour la célébration de l'Achoura, des réunions, organisées sous la tutelle syrienne, avaient d'ailleurs été nécessaires pour répartir les lieux et les horaires des cérémonies pour chaque organisation. Il ne fait pas de doute que les revers subis par le Hezbollah au Liban du sud, sa quasi-défaite politique dans la banlieue et surtout les échecs iraniens sur le front, ainsi que le renoncement de Téhéran à la poursuite de la guerre contre l'Irak, ont affaibli les intégristes qui ont vu se multiplier les défections dans leurs rangs et aussi, une certaine désaffection de la société, qui craint, plus ou moins, d'apparaître aujourd'hui proche du Hezbollah.

Les pasdarans iraniens, dont le nombre avait grossi au fil des mois, ont, dans leur grande majorité, dû regagner l'Iran. Il en reste quelques dizaines dans la banlieue contre environ trois cents avant l'entrée des Syriens, et même ceux présents à Baalbek, notamment à la caserne de Cheikh Abdallah aujourd'hui occupée par les seules sentinelles, sont partis au lendemain du « oui » iranien à la résolution 598.

Certains cadres libanais, les plus en vue du Hezbollah, ont eux aussi pris le chemin de Téhéran. D'autres ont subi les foudres de Damas qui continue ses perquisitions dans la banlieue-sud, frappant, souligne un *bon observateur sur place, des cadres* peu connus mais opérationnels du mouvement intégriste. Une quinzaine d'entre eux seraient toujours détenus à Anjar, siège des services de renseignements militaires syriens au Liban.

Les comportements à adopter vis-à-vis de la Syrie ont d'ailleurs provoqué des dissensions au sein du Hezbollah entre l'aile dure, plus proche de Téhéran, et ceux qui trouvent aujourd'hui plus rentable de se rallier, sinon à la Syrie en tant que telle *du moins à certains services syriens.* Chef spirituel du Hezbollah, Cheikh Mohammed Hussein Fadlallah tente aujourd'hui de se tenir au-dessus de la mêlée. Absent de la commémoration de l'Achoura, lundi, il est à Damas où il attendrait d'être reçu par le président Hafez Al-Assad. En perte de vitesse dans sa forme la plus militante, le Hezbollah n'est pas mort et peut sans doute, plus particulièrement en ces temps difficiles pour la Syrie, servir de carte utile à Damas. D'ailleurs, en entrant dans la banlieue sud en mai, Damas s'est bien gardé de l'investir totalement. A peine dépassé le dernier barrage syrien au-delà de la mosquée de Bir-el-Abed, à 50 mètres les uns des autres, les *miliciens du Hezbollah*, kalachnikov au poing, sont là.

La carte des otages

Leur zone de manœuvre, dans laquelle, dit-on, sont venus se réfugier des hors-la-loi en tout genre, est une étroite bande d'environ 4 à 5 km de long sur 300 mètres à 500 mètres de large. Un espace suffisant pour garder hors de portée de l'autorité syrienne, qui ferme les yeux, les otages étrangers qui pourraient y être détenus. D'autre part, une bande frontalière avec l'Est, gardée par la *milice chrétienne des Forces libanaises*.

La Syrie garde ainsi un contrôle sur le Hezbollah, qu'elle peut à sa guise priver de son rôle militaire, ou au contraire, ranimer pour les besoins de sa cause. Damas, explique ainsi un homme politique libanais, a, d'une certaine façon, rempli son rôle auprès des Etats-Unis en affaiblissant le Hezbollah, mais ne l'a pas totalement éliminé puisque Washington n'a rien fait à l'Est pour réduire l'influence de la milice chrétienne. Or, le Hezbollah peut être de nouveau utile à Damas qui se sent contré de toute part et notamment par les Etats-Unis qui ont repris langue avec les Forces libanaises, leur garantissant même un rôle sur la scène politique post-électorale.

On interprète à Beyrouth l'attaque-suicide contre une colonne israélienne au Liban sud, vendredi dernier, la *première* d'une *série* selon le communiqué de la Résistance islamique, comme une opération inspirée par la Syrie, laquelle voudrait ainsi démontrer qu'elle a les moyens d'empêcher tout accord de sécurité à la frontière Sud du Liban.

De même, dans l'affaire des otages, la Syrie n'aurait pas véritablement intérêt aujourd'hui à les voir relâchés. Certes, le jeu va se dérouler entre Damas et Téhéran qui ont là des intérêts contradictoires. Dans la mesure où l'Iran semble inaugurer une nouvelle politique d'ouverture à l'Ouest, des espoirs sont nés pour une prochaine libération d'otages. Mais on peut penser que c'est une carte que Damas va négocier chèrement avec Téhéran et que si certains otages, notamment britanniques, ou peut-être l'otage allemand, pourraient être relâchés, d'autres risquent de souffrir de l'isolement syrien actuel.

Il est significatif qu'au lendemain d'un coup de téléphone annonçant au nom du Djihad islamique une libération sous condition de l'émissaire de l'Eglise anglicane Terry Waite à l'occasion de l'Achoura, un communiqué du Djihad soit venu affirmer que « *les rumeurs de libération* » étaient des « *mirages* » et qu'il était « *inutile de parier sur les changements régionaux et internationaux* ». Lundi encore, un des dirigeants du Hezbollah, cheikh Sobhi Toufayli, incitait dans un discours à Baalbek les ravisseurs des otages à les garder « *même si cela doit conduire à leur mort, jusqu'à la réalisation de leurs exigences* », c'est-à-dire la libération des « *combattants de l'islam des geôles israéliennes, occidentales et arabes* ».

« *Que peut encore négocier Damas avec Washington ?*, demande ainsi un responsable libanais, *si ce n'est le hezbollah qu'il contrôle partout.* »

Dans le jeu serré qui s'est engagé à l'occasion de l'élection présidentielle libanaise, et dont Damas a perdu la première manche par l'absence de quorum lors de la séance du Parlement, il est certain que le Hezbollah représente un atout, ce dont celui-ci a d'ailleurs conscience. « *Aujourd'hui, la Syrie a besoin de nous* », nous disait lundi, non sans quelque satisfaction un responsable du Hezbollah. « *Avec la première défaite de leur candidat, M. Soleiman Frangié, les Syriens se sont aperçus du lâchage américain. Mais, l'alliance syro-iranienne est stratégique et nous n'avons aucun problème avec les Syriens* ».

FRANÇOISE CHIPAUX.

Dans les territoires occupés

Un Palestinien tué et trente-trois autres blessés par balles

Jérusalem *(AFP)*. – Un Palestinien a été tué et trente-trois autres ont été blessés par balles, depuis le dimanche 21 août, lors d'affrontements avec l'armée israélienne, dans les territoires occupés, selon un nouveau bilan de source palestinienne. Seize Palestiniens ont été blessés par balles, lundi, lors de la dispersion de manifestations par l'armée israélienne, dans différents quartiers de Gaza.

Quatre blessés – les plus grièvement atteints – ont été transportés vers des hôpitaux israéliens. Les douze autres ont été admis dans les hôpitaux Ahli et Shifa de Gaza en compagnie de plusieurs dizaines d'habitants souffrant de contusions après avoir été frappés par des militaires ou de différents malaises *après avoir inhalé des gaz lacrymogènes*, indique-t-on de sources hospitalières.

Des groupes de centaines de manifestants se sont heurtés aux forces de l'ordre dans la ville de Gaza et le camp de réfugiés de Shatti (Camp Beach), appuyés par la population scandant de l'intérieur des maisons « *Allah Akhbar* » et des slogans nationalistes palestiniens, rapportent des témoins sur place.

Douze jeunes Palestiniens, dont deux enfants, ont été atteints par des tirs de soldats. De source militaire israélienne, on indique que l'un de ces blessés a été atteint d'une balle à Qalqilya, au nord-ouest de la Cisjordanie, au moment où il s'apprêtait à lancer un cocktail Molotov contre les forces de l'ordre.

Dans la nuit de dimanche à lundi, cinq Palestiniens avaient été blessés et un tué lors d'une opération de ratissage de l'armée israélienne, dans le camp de réfugiés d'Askar, près de Naplouse, rapportent des *témoins sur place*.

Ces incidents se sont produits au moment où la Cisjordanie et la bande de Gaza étaient paralysées, lundi, par un mot d'ordre de grève générale, lancé par la Direction unifiée du soulèvement populaire.

Amorce de normalisation dans le Golfe

Une amorce de normalisation a été enregistrée dans le Golfe, le lundi 22 août, au troisième jour de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran, mais la méfiance entre les deux pays reste totale. Sur le terrain, les deux belligérants n'ont fait état d'aucune nouvelle violation du cessez-le-feu.

Dans le port iranien de Bandar-Khomeiny, dans le nord-est du Golfe, deux cargos ont déchargé lundi du blé et du sucre en présence de plusieurs responsables civils et militaires. Le port était devenu, lors du conflit, une cible privilégiée de l'aviation irakienne. Le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, l'entrée du Golfe, était nettement plus important lundi que d'habitude.

La compagnie aérienne Gulf Air, qui appartient à quatre pays riverains du Golfe – Bahreïn, Qatar, L'État des Emirats arabes unis et Oman – a annoncé son intention de reprendre prochainement ses vols à destination de Bagdad et de Téhéran, après un arrêt de huit ans. Mais les deux belligérants continuent de s'accuser mutuellement d'entraver le processus de paix.

La radio iranienne a dénoncé « *les fêtes organisées par le régime irakien* » samedi, au premier jour du cessez-le-feu, qui tentait de « *faire croire que la fin de la guerre a été une victoire pour l'Irak* ».

L'Iran a *décidé* de libérer unilatéralement soixante-dix prisonniers de guerre invalides irakiens à l'occasion de l'Achoura, le deuil qui marque la mort en martyr de l'imam Hussein, troisième imam des *chiites*.

D'autre part, l'agence irakienne de presse INA a annoncé que le cargo irakien *Khawla* est arrivé lundi en début de soirée au port d'Oum-Qasr dans le sud de l'Irak,

Amériques

ÉTATS-UNIS : la campagne électorale

En dépit du handicap constitué par son colistier M. Bush prend l'avantage dans les sondages

WASHINGTON
de notre correspondant

Comme la vie pourrait être belle pour *M. George Bush ! D'un bond*, au lendemain de la convention de son parti la semaine dernière à La Nouvelle-Orléans, il a gagné vingt points dans les sondages et devance désormais son rival démocrate, M. Michael Dukakis. Si l'élection avait lieu aujourd'hui, à en croire aussi bien un sondage de la chaîne *de télévision CBS qu'une enquête de Newsweek*, ce serait lui, l'« *underdog* », le non-favori, qui serait élu (1). Certes, on sait bien que la popularité qui suit toute convention est éphémère : le simple fait qu'un candidat occupe le devant de la scène pendant quatre jours suffit à influencer nombre d'électeurs flottants, qui se remettent peu après à flotter.

Mais tout de même : pour la première fois depuis des mois, les opinions positives à son sujet l'emportent nettement sur les négatives et M. Bush fait désormais jeu égal avec le candidat démocrate dans les intentions de vote de l'électorat *féminin*. Quelle satisfaction pour un homme qu'on disait mal aimé des femmes (« *Il leur rappelle leur premier mari* », s'esclaffait récemment encore un commentateur)...

Le trouble subsiste

Mais pourquoi faut-il que ce plaisir soit gâché par une presse qui, pour la sixième journée consécutive, s'intéresse avant tout autre chose au séjour – vieux de vingt ans – de son colistier, le sénateur Dan Quayle, dans la National Guard ? L'affaire est désormais aussi connue qu'une rengaine : toute l'Amérique sait que le jeune homme a demandé l'assistance de son influente famille pour l'aider à être admis dans un corps qui lui permettait de continuer ses études et lui évitait presque tout risque d'être envoyé au Vietnam.

Toutes les réactions possibles ont été enregistrées – ceux qui s'indignent, ceux qui trouvent que le crime n'était pas bien grand, ceux qui trouvent même très honorable d'avoir voulu, à l'époque, faire partie de la National Guard... La lassitude est générale, et les responsables de la campagne de M. Bush tentent d'en profiter pour encourager une partie du public à se retourner contre la presse. A Huntington, dans l'Indiana, la ville de M. Quayle, les questions posées au candidat ont été diffusées par haut-parleur à l'intention de la foule massée sur la place centrale, qui a hué les journalistes.

Mais le trouble subsiste – au point que M. George Bush a préféré, lundi 22 août, faire campagne tout seul, alors que, selon la version officielle, M. Quayle réglait quelques problèmes personnels à Washington.

M. Bush s'est en particulier adressé à un congrès d'anciens combattants à Chicago – et il a pris vigoureusement la défense de son jeune colistier, qui certes n'a pas combattu, « *mais n'est pas allé au Canada* » (comme tous ceux qui fuyaient la conscription), et à plus forte raison « *n'a pas brûlé le drapeau américain* » (comme certains contestataires de l'époque).

Surprise : ces paroles ont été accueillies par un tonnerre d'applaudissements et, du coup, on a décidé de faire venir dare-dare M. Quayle de Washington pour s'adresser à son tour à ce même public de vieux soldats compréhensifs.

Ce réconfort soudain ne suffit pas à masquer une amère réalité : au lieu de couler des jours heureux, M. Bush et les siens doivent s'appliquer à limiter les dégâts causés par le choix d'un colistier qui, au propre comme au figuré, n'avait jamais subi l'épreuve du feu et dont le passé, celui d'une jeune homme fortuné mais guère brillant dans ses études, n'éveillera guère de sympathie dans cette catégorie d'électeurs supposée faire la décision en novembre : les démocrates de milieu populaire qui, en 1980 et plus encore en 1984, avaient voté massivement pour M. Reagan.

Si, en dépit de tout, M. Bush semble bien décidé à « faire avec » M. Quayle, c'est parce que revenir sur une décision qui fut la sienne propre risquerait de lui coûter encore plus cher.

En attendant, le sénateur de l'Indian, peut se consoler en pensant que d'autres avant lui, et combien plus célèbres, ont profité de la situation de leurs parents pour éviter d'aller au combat. Le grand Abraham Lincoln lui-même n'est-il pas intervenu pour dispenser son fils Robert de risquer sa peau dans les grandes tueries de la guerre civile ? Comme le rappelle le *New York Times*, le président d'alors est même allé plus loin. Pour permettre à son fils de connaître malgré tout l'honneur de l'uniforme, il a écrit au général Grant pour lui demander, avec beaucoup de précautions de langage, de trouver pour le jeune Robert, alors âgé de vingt-deux ans, un poste nominal qui lui permettrait, sans être engagé dans le combat, « *de voir quelque chose de la guerre avant qu'elle ne s'achève* ». Robert Todd Lincoln fut nommé capitaine et affecté à l'état-major du général en chef.

JAN KRAUZE.

(1) Selon le sondage de *Newsweek* réalisé les deux derniers jours de la convention, M. Bush l'emporterait par 51 % contre 42 % pour M. Dukakis. Selon un sondage CBS réalisé aussitôt après la convention et publié lundi soir, M. Bush l'emporterait par 46 % contre 40 % (un mois plus tôt, M. Dukakis menait pas 50 points contre 33).

Asie

BIRMANIE : manifestations et grève générale

Le mouvement de protestation contre le régime s'amplifie à Rangoun

Les manifestations ont repris le *mardi 23 août au matin à Rangoun*, au deuxième jour de la grève générale déclenchée contre le régime de M. Maung Maung. Une foule considérable, estimée par certains à *cent mille personnes*, a envahi les rues de la capitale ; d'autres manifestations sont signalées en province. Les manifestants scandent des slogans tels que « *Rien que la démocratie* » et exigent la fin du régime du parti unique. Trois divisions de l'armée se sont déployées à Rangoun.

Le premier jour de cette grève *générale, prévue pour toute la* semaine, avait déjà vu des centaines de milliers de personnes descendre dans la rue. A Rangoun, leur nombre aurait atteint, selon des *témoins, cent mille. Parmi* elles, on notait la présence de bonzes, d'avocats en robe et de médecins en blouse blanche, de vedettes de cinéma et de la chanson, venus apporter leur soutien au mouvement. Des quartiers entiers de la ville étaient bouclés par l'armée, mais celle-ci ne serait pas intervenue, et il n'y aurait eu que quelques incidents sporadiques. Les manifestants demandaient le départ de M. Maung Maung et le rétablissement de la démocratie.

Selon l'agence japonaise Kyodo, les manifestations semblent avoir été encore plus massives en province puisqu'elle cite le chiffre de plusieurs centaines de milliers de personnes pour la seule ville de Mandalay. Mais les protestations se sont étendues aussi à Moulmein, Moniwa, Sagaing et à d'autres *localités à travers le pays. Certains* manifestants brandissaient le drapeau frappé du paon, symbole de la résistance à la colonisation britannique.

Pendant ce temps, le gouvernement reste silencieux. Les médias officielles se contentent d'inviter la population à exprimer son opinion, soit en personne soit par courrier, à la commission chargée de recueillir les doléances, et qui vient d'ouvrir un bureau à Rangoun. Mais, selon un diplomate, « *les gens considèrent que cette commission ne signifie rien* ».

Par ailleurs, une délégation étudiante de vingt-cinq membres est arrivée à la frontière entre la Birmanie et la Thaïlande pour ouvrir des négociations avec les insurrections ethniques qui se battent contre le régime de Rangoun, et dont deux ont déjà fait connaître leur soutien au mouvement démocratique. Elle est conduite par M. Maung Maung Kyaw (aucun lien de parenté avec le chef de l'Etat), président du Manifeste du Front de libération de la jeunesse birmane), dont le quartier général se trouve à l'université de Rangoun. « *Nous ne voulons pas de ce gouvernement oppresseur et nous voulons nous en débarrasser aussi rapidement que possible* », a déclaré leur porte-parole. « *Nous n'avons aucune confiance dans la démocratie de ce régime diabolique et néo-fasciste.* » *(Reuter, UPI, AP, AFP.)*

Selon Washington

L'Afghanistan est le principal responsable du terrorisme d'Etat en 1987

Le régime prosoviétique de Kaboul est responsable de la grande majorité des actes de terrorisme d'Etat perpétrés en 1987, indique le rapport annuel du département d'Etat américain, publié lundi 22 août. Ainsi, sur les cent quatre-vingt-neuf attentats dus au terrorisme d'Etat recensés par Washington, cent vingt-sept ont été l'œuvre du Khad – les services secrets afghans – au Pakistan, afin de « *dissuader le gouvernement d'Islamabad d'aider les combattants de la résistance afghane* ». L'Iran et la Libye arrivent aux deuxième et troisième places. Ces trois pays étant responsables à eux seuls de 94 % de ces attentats.

Les autorités américaines et pakistanaises estiment que les attentats commis par des agents afghans *ont fait plus de quatre cents morts* au Pakistan. Ils signalent l'étroitesse des relations entre le Khad et le KGB. Ces accusations interviennent quelques jours après la mort, dans l'explosion de son avion, du chef de l'Etat pakistanais, le général Zia Ul Haq. L'enquête se poursuit pour déterminer avec certitude les causes de la catastrophe, attribuée par de nombreux officiels d'Islamabad à un attentat. Les experts sont toujours à la recherche de la boîte noire sur laquelle sont enregistrées toutes les données du vol. Ils recueillent les morceaux de l'avion, éparpillés sur une vaste zone, afin de les faire examiner à Islamabad et aux Etats-Unis.

L'armée garde le plus grand secret sur cette enquête. Cependant, il semble que plusieurs centaines de personnes ont été interpellées pour *interrogatoire. Parmi elles se trouvent* tous les membres de l'unité militaire qui était chargée de garder l'appareil avant son décollage : cinquante-cinq hommes de la 22e compagnie d'artillerie et quelques éléments de l'armée de l'air qui avaient assuré l'entretien de l'avion.

Enfin, les Etats-Unis ont informé l'URSS et l'Inde qu'ils maintiendront leur ferme soutien au Pakistan au lendemain de la mort de Zia, a révélé un haut fonctionnaire du département d'Etat : « *Nous voulions leur réaffirmer*, a-t-il dit, *que notre politique est inchangée et que nous restons aux côtés du Pakistan.* » – *(Reuter, AFP, AP.)*

Europe

L'extension des grèves et le raidissement du pouvoir en Pologne

Huit ans de tensions

1980

14 AOUT. – Après un mois et demi d'agitation causée par la hausse des prix alimentaires, les ouvriers des chantiers navals de Gdansk se mettent en grève. Le mouvement s'étend à tout le pays.

31 AOUT. – Signature des « accords de Gdansk ». Le gouvernement reconnaît aux travailleurs le droit de s'organiser en « syndicats indépendants et autogérés ».

5 SEPTEMBRE. – Edward Gierek, premier secrétaire du parti, est remplacé par Stanislaw Kania.

17 SEPTEMBRE. – Le syndicat libre Solidarnosc est créé à Gdansk, avec à sa tête Lech Walesa, le leader des grévistes de Gdansk.

1981

9 FÉVRIER. – Le général Jaruzelski devient chef de l'État.

13 DÉCEMBRE. – Proclamation de l'état de guerre.

1982

MAI-JUIN. – Des grèves éclatent après une sévère hausse des prix alimentaires. Elles sont durement réprimées.

13 NOVEMBRE. – Lech Walesa est libéré de détention.

1983

1er JANVIER. – Suspension de l'état de guerre.

1984

22 JUILLET. – Loi d'amnistie.

19 OCTOBRE. – Enlèvement et assassinat du Père Popieluszko, aumônier du syndicat dissous Solidarnosc, par trois officiers de la police secrète. Les auteurs seront condamnés en février 1985.

1985

13 OCTOBRE. – Elections législatives.

1986

SEPTEMBRE. – Amnistie politique. Plus de treize mille détenus sont libérés.

1987

MARS. – Importantes hausses des prix, de 20 % à 51,9 %.

30 NOVEMBRE. – Echec du référendum sur la politique de réformes économiques. Le programme économique et politique sera néanmoins poursuivi, décide la Diète (parlement) le 5 décembre.

La hausse des prix de 110 % prévue pour 1988 sera étalée sur trois ans.

1988

1er FÉVRIER. – Premières hausses des prix. Dès le lendemain, une grève éclate à Lodz. Au cours des mois de février, mars, avril et mai, grèves et manifestations se succèdent pour protester contre les hausses de prix, notamment à Nowa-Huta et à Gdansk.

11 MAI. – La Diète accorde des pouvoirs extraordinaires au gouvernement pour poursuivre le programme économique.

19 JUILLET. – Une grève a lieu à Katowice, dans les mines de charbon de Haute-Silésie (où en septembre 1980 avaient éclaté de grandes grèves).

19 AOUT. – Nouvelles grèves dans ces mines.

22 AOUT. – Les chantiers navals de Gdansk se joignent au mouvement de grève. – *(AFP.)*

L'épreuve de force est engagée

(Suite de la première page.)

Plus personne ne s'y trompe aujourd'hui en Pologne : cette flambée de grèves est politique. Et c'est toute l'autorité du général Wojciech Jaruzelski, *celui qui pensa le* 13 décembre 1981 en finir à jamais avec Solidarité, qui est mise dans la balance.

La nature des mesures annoncées a consterné les responsables du syndicat dissous – sans vraiment les surprendre. « *Une fois de plus, c'est le scénario policier qu'on nous propose* », a déclaré Adam Michnik, qui se trouve à Gdansk. « *Le discours* [du général Kiszczak] *est pessimiste. Le gouvernement n'a aucune imagination.* »

Tandis que l'étau des unités anti-émeutes et de la milice se resserre autour des entreprises en grève, les autorités cherchent à déconsidérer les grévistes en les faisant passer pour une minorité d'activistes prêts à tout pour terroriser la majorité. Ainsi, le ministre de l'intérieur a affirmé que, sur un total de 65 000 mineurs polonais, 5 000 seulement avaient cessé le travail, et que les débrayages n'affectaient que 11 mines (15 selon l'opposition). Les estimations indépendantes, impossibles à vérifier puisque le ministère des affaires étrangères a pris soin d'interdire l'accès des entreprises aux journalistes étrangers, font état de 50 000 à 60 000 grévistes, dont près de 40 000 mineurs.

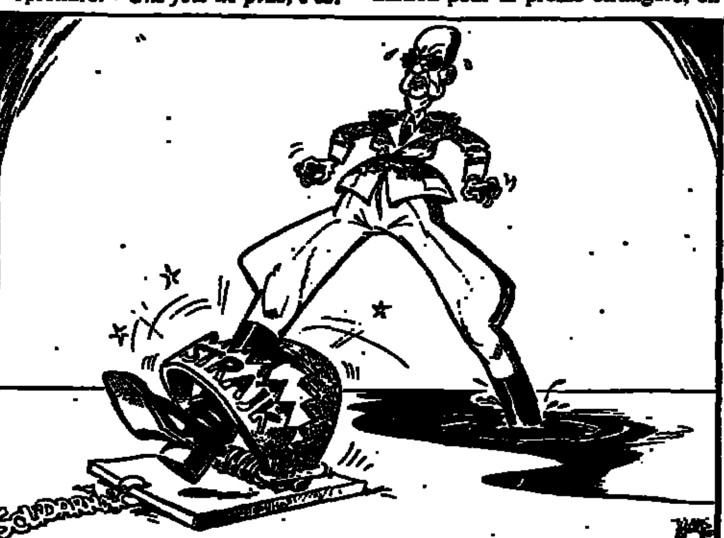
La décision des travailleurs des chantiers navals de Gdansk de se mettre à leur tour en grève, lundi matin, a fait basculer le mouvement. Dans la seule journée de lundi, on apprenait que le travail cessait à l'usine de tracteurs Ursus à Varsovie (en dépit d'une intervention policière pour empêcher la tenue d'un meeting), dans les docks de Gdansk, aux aciéries de Stalowa Wola, dans une entreprise de construction ferroviaire de Wroclaw et à Poznan. Les débrayages semblent n'affecter parfois que certains ateliers, mais peuvent suffire à paralyser l'activité de l'établissement. Dans la soirée, les forces de l'ordre sont intervenues dans deux dépôts de tramways et un dépôt d'autobus de Szczecin pour en déloger les grévistes, qui ont été embarqués dans des camions de police. Mais les deux plus grands dépôts de la société de transport en commun de la ville sont toujours occupés par les grévistes.

A Gdansk, le président de Solidarité, Lech Walesa, est allé passer la nuit avec les grévistes dans l'enceinte des chantiers navals Lénine, dont les grilles sont de nouveau ornées de banderoles à la gloire de *Solidarnosc.*

Comme lors des dernières grèves d'avril-mai, les autorités font par ailleurs leur possible pour limiter les contacts entre entreprises, ainsi qu'entre les grévistes et le monde extérieur. Les lignes téléphoniques des établissements en grève ont été coupées, de même que celle de la paroisse Sainte-Brigitte à Gdansk et celles d'opposants connus. Jacek Kuron, qui, comme en 1980, tente de mettre en place un point d'information pour la presse étrangère, en est déjà à son septième numéro de téléphone chaque fois qu'il donne un numéro de téléphone aux journalistes... la ligne est coupée au bout de quelques heures.

De son côté, la télévision soviétique a diffusé lundi soir, pour la première fois, des images des établissements en grève. Là encore, le message était clair : il s'agit d'« *extrémistes* » qui exerçent « *pressions* » et « *menaces* » sur leurs camarades par des « *grèves illégales* ».

S. K.



Dessin paru dans *Die-Welt* le 23 août.

URSS

Un peu d'ordre dans l'octroi des décorations

Les autorités soviétiques ont décidé de limiter l'attribution des plus hautes décorations, afin de les revaloriser, a annoncé, le lundi 22 août, l'agence Tass. Des règles d'attribution plus strictes des ordres de Lénine et des ordres de la révolution d'Octobre vont entrer en vigueur : une distinction ne pourra plus être décernée plusieurs fois à la même personne et nul n'aura dorénavant automatiquement droit à un buste en bronze dans sa ville natale.

L'idée, selon Tass, est d'en finir avec les « *distinctions de masse* », notamment à l'occasion des anniversaires ou de certaines célébrations. Une campagne avait été lancée dans la presse pour dénoncer les abus dans ce domaine, en particulier lors de la période brejnévienne. Le fait que Léonid Brejnev ait reçu une série de distinctions « *imméritées* » a largement été souligné.

Dirigeant de l'Union soviétique le plus décoré, Brejnev avait reçu six fois l'ordre de Lénine et deux fois l'ordre de la révolution d'Octobre ; il avait été nommé deux fois héros de l'Union soviétique et trois fois héros du travail socialiste ; bien que pendant la guerre il n'ait été que commissaire politique, il s'est vu attribuer, une fois arrivé au pouvoir, la médaille très convoitée de la Victoire. – *(UPI, AFP.)*

● **Commémoration du pacte Molotov-Ribbentrop dans les Etats baltes.** – Les nationalistes d'Estonie, de Lituanie et de Lettonie se préparaient, mardi 23 août, à tenir des rassemblements – pour la première fois autorisés – afin de marquer le quarante-neuvième anniversaire du pacte de non-agression *signé entre l'URSS et l'Allemagne* nazie et qui avait eu pour conséquences l'annexion de ces territoires par l'Union soviétique. – *(AFP.)*

L'anniversaire de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie

Près de deux cents personnes ont été interpellées à Prague et à Moscou

Les téléspectateurs tchécoslovaques ont pu voir au journal télévisé, le lundi 22 août au soir, des images de la manifestation qui avait eu lieu la veille dans la capitale à l'occasion du vingtième anniversaire de l'écrasement militaire du « printemps de Prague ». « *Selon les informations données par les organismes de la sécurité publique, plus de quatre mille personnes ont progressivement tenté de troubler l'ordre public (...) ; il y avait parmi elles des provocateurs, et la manifestation a dégénéré au cours de la soirée* », a indiqué le commentateur, tandis que l'image s'attardait sur les cameramen des télévisions occidentales en train de filmer le rassemblement.

Selon le bilan officiel, soixante-dix-sept personnes ont été interpellées dimanche soir. Vingt-huit d'entre elles étaient toujours retenues par la police, lundi, en fin de journée.

« *Je ne m'attendais vraiment pas à cela* », a confié lundi le porte-parole de la Charte 77, M. Milos Hajek, qui, à l'instar de plusieurs de ses amis, avait été retenu à titre préventif par la police pendant toute la journée de dimanche, d'autres responsables de la Charte ayant choisi de passer le week-end hors de Prague pour éviter cela.

A Moscou, cent cinquante personnes selon une source dissidente, quatre-vingt-seize selon la presse, ont été interpellées, dimanche, lors de la manifestation de protestation organisée par l'Union démocratique contre l'intervention de 1968. Trois d'entre elles ont été condamnées à quinze jours de prison et plusieurs dizaines d'autres à des peines plus courtes ou à des amendes pouvant aller jusqu'à 100 roubles.

M. Serguei Grigoriants, rédacteur en chef de la revue *Glasnost*, qui a lui-même été retenu pendant quelques heures dans un poste de la milice, a raconté au cours d'une conférence de presse que « *que plusieurs jeunes gens avaient été passés à tabac par les unités spéciales qui sont intervenues, dimanche, place Pouchkine* » et que l'on n'avait jamais vues à Moscou auparavant.

Ces événements, a estimé M. Grigoriants, laissent présager des « *temps plus durs* ». Ils traduisent l'attitude « *extrêmement négative* » des autorités soviétiques à l'égard de ce qui s'est passé en Tchécoslovaquie en 1968 et montrent qu'il n'y a « *aucun espoir de printemps de Prague à Moscou* ». – *(AFP, Reuter.)*

IRLANDE DU NORD : nouvel attentat à la voiture piégée

Les Unionistes protestants accusent Londres d'avoir « capitulé devant l'IRA »

BELFAST
de notre envoyé spécial

Moins de trois jours après l'attentat d'Omagh qui a coûté la vie à huit soldats britanniques, l'IRA a de nouveau frappé en Irlande du Nord. Lundi *22 août, en fin d'après-midi*, une voiture piégée a explosé sur le pont Queen-Elizabeth à Belfast-Est. Le conducteur du véhicule, un officier recruteur de la Royal Navy, âgé de quarante-cinq ans, a été tué sur le coup.

Cet attentat, aussitôt revendiqué par l'*Armée républicaine irlandaise*, est venu conforter, si l'on ose dire, les thèses des protestants extrémistes qui estiment que l'IRA agit à présent impunément en Ulster. Le même jour, en effet, au cours d'une conférence de presse, le pasteur Ian Paisley, dirigeant du Parti démocratique unioniste (DUP), avait porté de graves accusations contre le gouvernement de Mme Thatcher. Qualifiant l'accord anglo-irlandais de « *diktat* », il n'a pas hésité à déclarer que l'application dudit accord impliquait « *la capitulation de la province livrée par Londres à l'IRA* ». M. Ian Paisley, qui revenait d'une tournée le long de la frontière entre les deux Irlandes, a affirmé que le sud de l'Ulster « *se trouvait entre les mains de l'IRA* ». Evoquant l'attentat d'Omagh, le révérend a prétendu que le tronçon de la route A5 sur laquelle circulait l'autocar transportant les soldats britanniques était « *interdite aux forces de sécurité depuis six mois en raison des risques d'attentats terroristes* ». Le chef de la police de la province (Royal Ulster Constabulary) a cependant démenti ces allégations. Pour le dirigeant protestant unioniste, la campagne de violences menée actuellement par l'IRA est « *le résultat direct de la politique d'apaisement décidée par Londres* » et, a-t-il conclu, « *les fruits de l'apaisement ont poussé dans nos cimetières* ».

L'attentat à la voiture piégée dans le centre de Belfast a été commis quelques heures seulement après que le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, M. Tom King, eut déclaré à Belfast même que les soldats britanniques « *resteraient dans la province pour défendre ce qui est bon et juste en Irlande du Nord* ». M. Tom King qui venait de rendre visite à l'hôpital aux blessés du carnage d'Omagh avait aussi assuré que « *le Royaume-Uni, en tant que démocratie, ne céderait jamais au terrorisme* » et que « *les terroristes seraient poursuivis par les moyens les plus efficaces qui soient* ».

ALAIN WOODROW.

A TRAVERS LE MONDE

Afrique du Sud

Interdiction d'un mouvement opposé au service militaire obligatoire

Le gouvernement sud-africain a interdit, lundi 22 août, la Campagne pour la fin de la conscription (ECC), un mouvement qui s'oppose à l'obligation pour les Blancs d'effectuer un service militaire et à la présence de l'armée sud-africaine en Angola, en Namibie et dans les ghettos noirs. Cette interdiction fait suite à l'annonce retentissante de 143 jeunes, qui, le 3 août, ont refusé de servir dans les Forces armées sud-africaines (SADF) (*le Monde* du 5 août). Ce service militaire est obligatoire pour les Blancs. Dès le 25 juillet, les autorités sud-africaines ont tenté de freiner ces défections, et ont condamné David Bruce – l'un des objecteurs de conscience – à six ans de prison pour son refus d'accomplir son service dans cette armée, qu'il qualifiait « *d'armée de l'apartheid* ». – *(AFP.)*

Inde

Un accord met fin au séparatisme des Gourkhas

Les indépendantistes gourkhas, qui vivent dans le nord-est de l'Inde, près du Népal, ont signé, le lundi 22 août à Calcutta, avec les autorités indiennes, un accord mettant fin à leur violente campagne séparatiste, en échange d'une autonomie limitée. Cet accord, dont le principe avait été établi le 25 juillet dernier, prévoit la création d'un « conseil de Darjeeling et des monts Gourkhas », clé de voûte de l'autonomie à venir des quelque 650 000 Gourkhas de langue népalaise installés dans la région de Darjeeling. Des élections sont prévues le 15 décembre prochain. A l'issue de la cérémonie de signature, le président du Front de libération national gourkha (FLNG), M. Subash Gheising, a rejeté la thèse selon laquelle une minorité de militants du FLNG refuserait de déposer les armes dans la région de Darjeeling, où environ deux cents personnes ont été tuées depuis le début de la campagne séparatiste, en mai 1986 (*le Monde* du 16 mai 1986). – *(AFP, UPI.)*

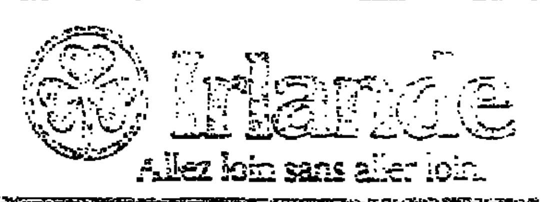
Singapour

Amnesty International dénonce les mauvais traitements contre des opposants

Amnesty International a dénoncé, le mardi 23 août, le maintien en détention de sept prisonniers de conscience à Singapour et la torture ou les mauvais traitements dont certains d'entre eux sont victimes.

Dans un nouveau rapport publié à Londres, l'organisation rappelle que vingt-deux personnes accusées d'avoir participé à une « *conspiration marxiste* » contre l'Etat avaient été arrêtées en mai et juin 1987. En octobre, après l'envoi d'une mission à Singapour, l'organisation avait qualifié de « *cruels, inhumains et dégradants* » les traitements infligés aux détenus. Vingt et un d'entre eux *avaient été libérés fin 1987*. Cependant, en avril dernier, neuf de ces opposants ont été à nouveau arrêtés après la publication d'un communiqué dans lequel ils rejetaient les accusations portées contre eux.

Amnesty a demandé au gouvernement d'enquêter sur les pratiques de torture et les mauvais traitements et demandé la libération immédiate des sept opposants toujours détenus. – *(AFP.)*



Politique

La rencontre de M. Barre et de M. Soisson

Etre ou ne pas être dans la « majorité présidentielle »...

NICE
de notre correspondant régional

Foi d'ancien premier ministre, quand, en période estivale, on reçoit un ami, fût-il ministre en exercice et pionnier de l'ouverture, on ne parle que de *« qualité de la vie »*. M. Raymond Barre, qui recevait, le lundi 22 août dans sa villa de Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes), M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, avait également averti que *« dans sa maison, il laissait la politique au portail »*.

En tenue de parfait vacancier, chemisette bleu ciel et pantalon de toile, M. Barre précisait encore aux journalistes, avant de déjeuner avec son hôte : *« Quand on a fait une campagne présidentielle, on mesure quel est le degré de fiabilité de ceux qui vous entourent. Il y a plusieurs années que j'ai pu mesurer la confiance que l'on pouvait faire à M. Soisson. Alors, pour moi, les amis sont les amis et resteront toujours les amis »*, l'ancien premier ministre ajoutant que la présence de M. Soisson dans un gouvernement de gauche *« l'indifférait absolument »*. Sur le même ton, M. Soisson déclarait de son côté *« s'enorgueillir de compter parmi les plus anciens collaborateurs de M. Barre »*, évoquant l'époque où, en 1978, l'un étant à Matignon, l'autre secrétaire général du PR, ils gagnaient ensemble les élections.

On en serait resté à ces civilités si M. Soisson n'avait pas cédé après coup à la tentation d'un commentaire moins conventionnel sur ses quatre heures de conversation avec l'ancien premier ministre. Interrogé par les journalistes à l'aéroport de Nice-Côte d'Azur avant de prendre l'avion pour Paris — ses vacances en Corse étant terminées, — le ministre du travail déclarait : *« M. Barre comme moi-même sommes très soucieux d'éviter les vieux affrontements entre la droite et la gauche et de rechercher des voies nouvelles permettant à la France d'affronter dans les meilleures conditions possibles les échéances européennes cruciales de 1993. Son souci prioritaire, c'est cette volonté de servir l'intérêt général qui le distingue d'autres hommes politiques, et de prendre du recul par rapport à la vie politicienne. »*

Et M. Soisson d'ajouter, toujours en parlant de M. Barre : *« Il a, je crois, tiré les leçons de l'élection présidentielle. Le président de la République a été réélu. C'est dans le cadre de la majorité présidentielle qu'il s'efforcera demain de situer son action, avec sans doute le désir d'une coopération plus large, mais qu'il lui appartiendra de déterminer. Il le fera très prochainement sur les grands problèmes de l'heure. »*

Révélation prématurée ou bévue ? Toujours est-il que rentré à Paris M. Soisson s'empresse de *« rectifier les propos qui lui ont été prêtés »* (mais qui ont été enregistrés et diffusés par plusieurs radios). Il a simplement voulu dire que *« le président de la République a été réélu. Une situation nouvelle a ainsi été créée. C'est dans ce contexte que M. Barre entend situer son action politique »*. De son côté, M. Barre a corrigé le tir, en faisant savoir que *« les propos prêtés à M. Soisson sur son attitude à l'égard de la majorité présidentielle ne peuvent correspondre à l'expression de sa pensée »*, M. Barre ayant fait connaître sa position le 30 juin dernier lors de l'émission « Questions à domicile » sur TF1 au cours de laquelle *« il s'est situé clairement dans l'opposition »*.

GUY PORTE.

M. Rocard se déclare « serein », le RPR réservé

Les délégations du RPCR et du FLNKS se sont félicitées l'une et l'autre, mardi 23 août à leur retour en Nouvelle-Calédonie, des perspectives de paix ouvertes par la signature de l'accord sur l'avenir institutionnel du territoire. Soulignant que *« les accords ne ressuscitent pas les morts »*, M. Jean-Marie Tjibaou a toutefois indiqué qu'il faudra *« beaucoup de volonté pour qu'il ne reste que les cicatrices »* de ce qui a été détruit *« au niveau des cœurs et des esprits »*. Il a précisé qu'il s'agit d'*« une œuvre de longue haleine »*. De son côté, M. Jacques Lafleur a souligné que désormais *« la Nouvelle-Calédonie a toutes les chances de succès : tout peut commencer maintenant dans la paix et la justice »*.

En revanche, M. Alain Juppé reste réservé. Le secrétaire général du RPR, qui s'est refusé à dire si son mouvement appellerait à voter « oui » au référendum, a indiqué qu'il faut *« dans cette affaire qui est compliquée »* aller *« pas à pas »*. M. Juppé a indiqué à Antenne 2 que le RPR *« arrêtera sa position définitive »* après l'examen du projet de loi par le Parlement.

Dans une interview à *France-Soir* publiée mardi, le premier ministre précise que le schéma prévu pour les dix années à venir est celui d'une *« politique de décolonisation dans le cadre des institutions de la République marquée par une volonté de développement équilibré entre les communautés »* et se déclare *« heureux et serein »* de l'accord réalisé le 20 août. Enfin, M. Jean-Pierre Chevènement, qui participait à l'université d'été du PS à Sévrier, près d'Annecy, a rappelé son hostilité à l'égard d'une amnistie des *« crimes de sang »*.

Avant le voyage du premier ministre

L'évolution de l'avant-projet

Avant le départ de M. Rocard pour Nouméa à l'issue du conseil des ministres de mercredi, nous publions les principaux passages de l'avant-projet de loi référendaire, avant et au terme des négociations tripartites de Paris. *(Les dispositions nouvelles ou modifiées apparaissent en italique.)*

● COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS DE RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

— Avant négociations :

Les commissions administratives chargées de la révision des listes électorales pour l'année commençant le 1er mars 1989 seront composées, pour chaque bureau de vote :

— d'un président, désigné parmi les magistrats de l'ordre judiciaire par le premier président de la Cour de cassation,

— du maire de la commune ou de son représentant,

— d'un délégué de l'administration désigné par le haut-commissaire (...)

— Ces mêmes dispositions seront applicables pour la révision annuelle des listes électorales de Nouvelle-Calédonie qui seront closes le 28 février 1998.

— Après les négociations :

Les commissions administratives chargées de la révision des listes électorales pour la période annuelle commençant le 1er mars 1989 seront composées pour chaque bureau de vote :

— d'un président, désigné parmi les magistrats de l'ordre judiciaire, par le premier président de la Cour de cassation,

— du maire de la commune ou de son représentant,

— de quatre électeurs de la commune désignés par le haut-commissaire, après avis du comité consultatif institué par la loi nº 88-808 du 12 juillet 1988 (...)

Les dispositions du présent article seront applicables pour la révision annuelle des listes électorales de Nouvelle-Calédonie qui seront closes *le 29 février 1992 et le 28 février 1998.*

● DEFINITION DU TERRITOIRE

— Avant les négociations :

Le territoire de la Nouvelle-Calédonie (...) constitue au sein de la République française, conformément à l'article 74 de la Constitution, *« un territoire d'outre-mer dénommé territoire fédéral de la Nouvelle-Calédonie »*.

— Après les négociations :

Le territoire de la Nouvelle-Calédonie (...) « constitue au sein de la République française, conformément à l'article 74 de la Constitution, *un territoire d'outre-mer »*.

● ASSEMBLÉES DE PROVINCE

— Avant les négociations :

« L'assemblée de la province Nord comprend quinze membres, celle de la province des îles Loyauté, sept membres et *celle de la province Sud, vingt-six membres. »*

— Après les négociations :

« L'assemblée de la province Nord comprend *quinze membres*, celle de la province des îles Loyauté, sept membres et *celle de la province Sud, trente-deux membres. »*

● LES RESSOURCES DES PROVINCES

Avant les négociations :

La dotation de fonctionnement comprend deux parts :

1) Une part dite de transferts de compétences dont le montant est arrêté chaque année par le haut-commissaire dans les conditions prévues aux articles 41 et 42 ;

2) Une part dite de péréquation constituée par une fraction des recettes fiscales du territoire dont le montant ne peut être inférieur à *5 %*.

La dotation de fonctionnement constitue une dépense obligatoire du territoire. Elle ne peut être inférieure à partir du budget de 1990, à *80 %* du budget de fonctionnement du territoire.

La dotation de fonctionnement est répartie à raison de 50 % pour la province Sud et 50 % pour les provinces Nord et îles Loyauté.

Entre ces deux dernières provinces la dotation est répartie pour 45 % en fonction de la population, pour 15 % en fonction de l'éloignement du chef-lieu de province du chef-lieu du territoire, pour 15 % en fonction du nombre des enfants scolarisables, pour 15 % en fonction de la capacité financière et pour 10 % en fonction de la superficie.

La dotation d'équipement comprend deux parts :

1) Une part dite de transferts de compétences dont le montant est arrêté chaque année par le haut-commissaire (...) ;

2) Une part dite de préquation comprise entre 2 % et 4 % de la *moyenne arithmétique des recettes ordinaires* et des recettes fiscales du territoire.

La dotation d'équipement est répartie à raison de

Un entretien avec M. Laurent Fabius

(Suite de la première page.)

» Il serait excellent, comme M. François Mitterrand l'a fait aux Etats-Unis, en Israël ou en RFA, qu'un chef d'Etat ou de gouvernement puisse être officiellement reçu dans l'hémicycle et s'adresser à nous.

» Il existe beaucoup d'autres initiatives à prendre. Elles seront discutées. Mon idée maîtresse est simple : améliorer le fonctionnement du Parlement, préparer l'Assemblée nationale du futur, aider tous les *députés*. La *fonction* de parlementaire est au centre de la démocratie. Je veux être un président-député.

— Ces initiatives sont destinées à donner à l'Assemblée nationale un lustre médiatique et un rôle politique plus important. Pouvez-vous, président de l'Assemblée, faire en sorte que les députés aient, un peu plus qu'aujourd'hui, l'initiative de la loi ?

— Je vais rapidement y travailler. Je voudrais que nous poursuivions en particulier la modernisation de la vie publique que j'avais entreprise à Matignon, notamment en introduisant la limitation du cumul des mandats électifs. Les propositions d'origine parlementaire peuvent y contribuer sur la base — *pourquoi pas ?* — d'un consensus. Par exemple, il me paraît indispensable de regrouper les différents scrutins, car le steeple-chase actuel, avec un minimum de vingt-trois élections prévues pour les vingt prochaines années, est devenu absurde ! Nous devrons aussi améliorer la transparence financière des campagnes électorales dans le sens des observations récentes du Conseil constitutionnel. Autre préoccupation, la fraude électorale : elle peut certainement être supprimée. La fraude vole le vote des citoyens, elle fausse la représentation, elle bafoue la démocratie, elle est inadmissible. Sur ces thèmes, et sur bien d'autres, se manifesteront des initiatives d'origine parlementaire. J'y prendrai part.

Contre une « ad hocratie »

— Une anomalie se développe dans la démocratie française. On crée des comités d'experts et des commissions dites « des sages », au détriment du Parlement. Je pense notamment au code de la nationalité sous le gouvernement de Jacques Chirac et à la Nouvelle-Calédonie au *tout début du gouvernement* de Michel Rocard.

— Les deux cas ne sont pas identiques. Pour la Nouvelle-Calédonie, Michel Rocard a eu raison de procéder comme il l'a fait sur un sujet qui, au moment où il en a reçu la charge, nécessitait une mission de dialogue, puis une discussion directe entre les parties, avant la saisine du Parlement et le recours au référendum : nous en voyons les premiers résultats positifs. Dans l'autre cas, en revanche, sans rouvrir le débat sur le fond, la procédure choisie a tourné court.

» Mais allons plus loin. Oui, il serait dangereux que se développe une sorte de répartition des tâches, avec ici un Parlement transformé en chambre d'enregistrement et, là, des réflexions fondamentales relevant de groupes *ad hoc*, d'une véritable « ad hocratie », aussi prestigieuse soit-elle. *le rôle de l'Assemblée nationale* est de se saisir des problèmes essentiels, de réfléchir, de consulter, de proposer, et souvent de décider. Prenons l'échéance européenne du 31 décembre 1992 : elle va être importante, chacun en convient. Les députés ne peuvent pas se tenir à l'écart. Je proposerai dans les prochains jours la constitution au sein de l'Assemblée d'un groupe spécial d'études, dont les auditions très larges pourront être publiques, et qui examinera sous ses différents aspects cette échéance, ses conditions et son impact pour les Français.

— A quoi cette étude servirait-elle puisque l'exécutif est maître ?

— *Elle servira* d'abord à *la* réflexion et à l'information précise des députés et de l'ensemble de l'opinion. Ensuite, ce n'est pas parce que l'exécutif est compétent dans un domaine que l'Assemblée n'a rien à penser ni à dire. Jusqu'ici, nos compatriotes ont, dans leur grande majorité, été favorables à la construction européenne. Il risque de se produire dans les mois qui viennent un mouvement inverse, certains faisant de l'Europe — qui est pourtant notre grande chance — *le* bouc émissaire de nos difficultés et le support de leur propagande. Nous devons pouvoir juger sur pièces, distinguer les grandes peurs et les vrais problèmes : ce groupe spécial d'études y aidera.

» J'ajoute ceci : les normes et les données européennes vont prendre de plus en plus d'importance dans notre vie nationale. Si tout ce qui concerne l'Europe relève de l'exécutif, et de lui seul, la compétence de notre Parlement se réduira comme une peau de chagrin. Pour l'éviter, nous devons adapter nos procédures, comme l'ont fait la plupart des autres Parlements. Ce sera un des sujets délicats de la période qui vient.

— Dans votre première déclaration, sitôt après votre élection à la présidence de l'Assemblée, vous avez demandé aux députés de prendre garde à ce que les Français ne soient pas *« emportés dans les flots maudits du racisme et de l'exclusion »*. Ce combat passe-t-il par l'Assemblée nationale, ou au dehors, dans votre parti ?

— Il exige l'action de tous. Il implique l'intervention du Parlement, car c'est la fonction même de la loi de défendre, de protéger, d'être un rempart contre l'exclusion. Les députés, quelle que soit leur formation politique, ont un rôle à jouer dans le combat contre la haine : en refusant de pactiser avec ces thèses, en écartant — je l'espère — les alliances avec leurs partisans, en donnant de la vie publique l'image qu'elle doit avoir : sérieux, proximité, honnêteté. Quant au Parti socialiste, il doit être totalement engagé dans l'action contre l'extrême droite.

Les faiblesses du PS

— Jusqu'à présent, la lutte contre l'extrême droite est plutôt passée à l'extérieur du Parti socialiste, par SOS-Racisme...

— L'un n'exclut nullement l'autre. On lutte avec des principes, avec des améliorations dans *la* vie quotidienne, mais aussi grâce à un maillage serré de militants partout où se trouve l'électorat d'extrême droite. Nous n'emporterons pas cette bataille avec nos cent cinquante mille militants seulement, si déterminés soient-ils.

— Le PS n'est pas assez attractif ?

— Les études d'opinion répondent : c'est le plus attractif de tous les partis. Le PS a fortement élargi son électorat. Il a montré sa capacité de gestion gouvernementale. Il dispose d'un bon réseau départemental d'organisation. Mais nous avons aussi des faiblesses : trop peu de militants, avec un maillage social *insuffisant* ; *une doctrine devenue* parfois imprécise ; un fonctionnement fragile, lié à des rivalités personnelles excessives.

» Chaque période appelle des adaptations. Il y a eu le temps de la SFIO. Puis, dans la décennie 1970, l'émergence d'un nouveau PS et la préparation aux responsabilités du pouvoir. Nous voici entrés dans une troisième période, assez différente, où schématiquement la question est celle-ci : quel Parti socialiste voulons-nous développer, appuyé sur ses valeurs permanentes, cherchant l'alliance de la justice et de l'efficacité, mais ayant désormais vocation à gouverner durablement notre pays, à incarner plus de 40 % des Français, à construire l'Europe, à se mouvoir dans une société de services au lieu de la société industrielle d'antan ? Tradition et modernité : il y a des évolutions à accomplir.

» La première tâche concerne l'implantation. Si on souhaite un PS plus rayonnant, il faut des militants plus nombreux, des *cotisations* moins dissuasives, une pratique plus fraternelle.

» Une autre tâche indispensable touche l'organisation. Développer le PS de cette fin de siècle, cela implique de diversifier les formes de militantisme, de tenir compte de la nouvelle sociologie française, de s'adapter aux techniques et à la puissance nouvelle des médias, de s'organiser en termes européens, d'accroître fortement le nombre des salariés de la production et des femmes parmi nos élus. Bref, développer non pas un parti démocrate à



l'américaine mais un vrai Parti socialiste, ancré à la fois dans les couches populaires et dans les couches nouvelles, prenant pleinement en compte la réalité syndicale, mutualiste, associative, et ses évolutions, solidement organisé, doté d'une pensée entraînante.

» Car, précisément, la dernière tâche vise nos propositions. On ne gagne des batailles qu'avec des idées. Le PS ne doit pas s'épuiser à apporter telle ou telle critique ponctuelle à l'égard du gouvernement. Qu'il soit l'aiguillon et le relais, oui ; qu'il dise son jugement, évidemment, mais sur les aspects principaux ; et surtout qu'il éclaire le futur par ses interrogations, ses analyses, ses propositions. Un gouvernement en a généralement trop peu le temps. Au PS d'aborder franchement ces problèmes en répondant aux grandes questions de demain.

— Vous avez des réponses ?

— Dans le cadre de cet entretien, je me bornerai à souligner que nous devons à la fois traiter les questions traditionnelles du socialisme (comment lutter contre les inégalités de toutes sortes ?) et nous saisir, pour y répondre, de questions ou de formulations nouvelles et essentielles.

» Par exemple, si nous voulons avancer vers plus d'égalité des chances dans l'éducation et la *culture*, abordons ensemble les problèmes de l'éducation et ceux de la télévision, dès lors que désormais nos enfants consacrent en moyenne plus de temps à regarder le petit écran — devenu le premier éducateur ou déséducateur de France — qu'à fréquenter les salles de classe.

» Si nous voulons vraiment répondre aux attentes des Français, refusons de nous résigner — comme *on en a parfois le sentiment* — à l'augmentation du chômage. Une bombe va éclater si nos compatriotes constatent que le chômage recule partout en Europe, sauf, pour des raisons démographiques, en France. Explorons les nouveaux gisements d'emplois et les nouveaux rapports de travail ; modifions notre système de financement social conçu à une époque où le chômage n'existait pas et qui pénalise l'embauche ; poussons plus loin nos propositions sur le passage nécessaire d'une société du temps bloqué à la société du temps partagé et choisi ; bref, fixons-nous comme objectif central, comme obsession, la réduction du chômage.

» Si nous voulons, enfin, proposer un *mode de développement pour* notre pays et pour d'autres, mettons au premier rang de nos choix l'environnement. Tchernobyl, puis le Rhin pollué, Venise qui meurt, beaucoup de nos campagnes et de nos villages désertés, la Méditerranée transformée en poubelle : un projet socialiste à la fin du vingtième siècle ne peut pas faire l'impasse là-dessus.

« Un courant ne menace pas l'unité du parti »

— Parce qu'il y a une approche socialiste de l'environnement ?

— Je le crois. Elle fait passer en priorité le respect de la vie, celui de la démocratie et du long terme. Elle refuse qu'on subordonne tout au profit et qu'on rejette, sans les avoir traitées, des ordures dans nos fleuves ou dans le tiers-monde ; elle cesse de confier à une technocratie omnipuissante la totalité des déci*sions et des informations* sur le nucléaire civil ; elle met en œuvre une véritable politique de la ville et du développement rural. Respectons, consultons, protégeons, aimons ! Mon approche, c'est celle du philosophe Michel Serres lorsqu'il écrit : *« Nous avons encore la chance de nous mouvoir dans un espace où demeure de la beauté ; vieux pays de vieille culture où les villes, les campagnes et les femmes restent belles encore. Quelle beauté préparez-vous à vos petits-enfants ? »* La gauche doit aussi répondre à cette question-là.

— Il y a pas mal de gens dans le PS qui disent : *« Moi, je suis fabiusien... »*

— Et bien moi, je suis mitterrandiste.

— Ils le disent quand même. Qu'est-ce que c'est ?

— Dans la fidélité à François Mitterrand, une synthèse entre la tradition et *la* modernité du socialisme. J'ai la conviction que la gauche a quelque chose à dire, à faire pour la fin de ce siècle.

— Trois socialistes sont en train de s'étriper pour la succession de *François Mitterrand : Michel* Rocard, Lionel Jospin et vous. Où en êtes-vous de vos débats de personnes ?

— Le président vient d'être réélu ; sa succession n'est pas ouverte. Jaurès, Blum, Mitterrand, nous ont appris qu'en dehors de l'unité du PS rien de durable et de fort ne pouvait être construit. C'est aussi ma certitude.

— Vous n'avez donc pas l'intention de créer un courant à l'intérieur du PS ?

— Un courant ne menace pas l'unité du PS. Mais ce n'est pas d'actualité.

— Quelle idée vous anime à l'égard du gouvernement ?

— Un jugement positif. La Nouvelle-Calédonie, la volonté de justice sociale, une politique économique bien conduite par M. Pierre Bérégovoy, un souffle donné à la culture et à la recherche par des ministres remarquables, *tout cela* va dans le bon sens. Et le premier ministre a raison d'insister sur la vie quotidienne. Si j'avais une interrogation, elle porterait sur autre chose, sur la vision d'ensemble, sur le projet. Le Japon a un projet. L'Amérique a un projet : ce ne sont pas les nôtres, mais ils ont un projet, et cela mobilise leur peuple. Nous aussi, nous avons besoin d'un grand dessein. M. François Mitterrand a su tracer la perspective lors de sa campagne. Nous devons accrocher notre char à cette étoile.

— Votre étoile, c'est laquelle ?

— D'abord l'Europe et la démocratie. L'Europe, car elle peut offrir heureusement beaucoup plus que des empoignades périodiques sur les *quotas laitiers* : *elle* peut être l'intégration de plusieurs cultures, une zone modèle de démocratie économique et sociale, le refus de l'exclusion, un vrai projet de civilisation. Quant à la démocratie, nous devons l'approfondir sous toute ses *formes* : politique (les droits du Parlement, ceux des collectivités locales et ceux des minorités), économique (un vrai dialogue dans l'entreprise), culturelle (la réforme de l'éducation et de la formation), etc. A l'approche du bicentenaire de la Révolution, en ce prometteur été de la paix, je voudrais que la France de 1989 soit un nouveau chantier de démocratie.

— A la présidence de l'Assemblée, vous êtes placé pour en parler.

— Effectivement... Cela tombe plutôt bien !

Propos recueillis par
JEAN-YVES LHOMEAU.

Politique

en Nouvelle-Calédonie

de loi référendaire

25 % pour la province Sud et 75 % pour les provinces Nord et îles Loyauté.

Entre ces deux dernières provinces, la dotation est répartie pour 45 % en fonction de la population, pour 15 % en fonction de l'éloignement du chef-lieu du territoire, pour 15 % en fonction du nombre d'enfants scolarisables, pour 15 % *en fonction de la capacité financière* et pour 10 % en fonction de la superficie.

Il est créé une commission d'évaluation des transferts de charge qui comprend les présidents des assemblées de province ou leurs représentants.

Elle est présidée par le haut-commissaire.

Le haut-commissaire présente annuellement les propositions de la commission devant le congrès à l'ouverture de la session budgétaire.

Le haut-commissaire arrête annuellement le montant des parts de transferts de compétences des dotations de fonctionnement et d'équipement (...) sur proposition de la commission d'évaluation des transferts de compétence (...).

Le montant de la part de transfert de compétences de la dotation de fonctionnement est évalué sur la base des dépenses prises en charge antérieurement par le territoire pour l'exercice des compétences transférées telles que constatées par le dernier compte administratif connu du territoire.

Ce montant évolue chaque année au minumum du même taux que le produit attendu de la fiscalité territoriale.

Le montant de la part de transfert de compétencesde la dotation d'équipement est évalué sur la base de la moyenne arithmétique des recettes hors emprunt de la section d'investissement telle que constatées par les cinq derniers comptes administratifs du territoire connus et actualisés par les taux d'évolution de la DGE y compris celui *prévu pour l'année du tranfert*. Cette moyenne est affectée du rapport entre la moyenne arithmétique des dépenses de la section d'investissement correspondant à des compétences tranférées telles que constatées par les cinq derniers comptes administratifs du territoire connus et la moyenne arithmétique des dépenses totales de la section d'investissement calculées dans les mêmes conditions.

Après les négociations :

La dotation de fonctionnement des provinces est assurée par le budget du territoire dont elle constituede une dépense obligatoire.

La somme *des dotations de fonctionnement des trois* provinces représente au moins 15 % en 1989 et au moins 80 % en 1990 des dépenses ordinaires du territoire diminuées de la charge de la dette, des dépenses de fonctionnement des institutions du territoire, de la participation du budget ordinaire aux dépenses d'équipement et d'investissement et des contributions obligatoires du territoire dans le budget de 1988.

A partir de 1991, cette somme évolue comme les recetties fiscales du territoire.

La dotation de fonctionnement est répartie à raison de 50 % pour la province sud, 30 % pour la province nord et 20 % pour la province des îles Loyauté.

Lorsque les charges d'enseignement primaire et d'assistance médicale gratuite pour une province, déterminées chaque année dans des conditions fixées par décret par référence aux dépenses constatées antérieurement au transfert de compétences, représentent une proportion dans les charges des trois provinces consacrées à l'enseignement primaire et à l'assistance médicale gratuite supérieure à la part de cette province dans la dotation de fonctionnement mentionnée à l'article 39, il y a lieu au versement d'une indemnité compensatrice.

La dotation d'équipement des provinces est assurée par le territoire dont elle constitue une dépense obligatoire.

La somme des dotations d'équipement des trois provinces est au moins égale à 4 % des recettes fiscales du territoire.

La dotation d'équipement est répartie à raison de 40 % pour la province Sud, 40 % pour la province Nord et 20 % pour la province des îles Loyauté.

La dotation spécifique pour les collèges est assurée par le budget de l'Etat. Elle couvre les dépenses de construction, d'équipement, d'entretien et de fonctionnement des collèges.

Pour la première année, la somme des dotations spécifiques des trois provinces est au moins égale au montant des crédits constatés en moyenne au cours des trois exercices budgétaires antérieurs au transfert des compétences correspondantes.

Cette somme *évolue* en fonction de la population scolarisée.

La dotation est répartie entre les provinces par le haut-commissaire, dans des conditions définies par décret en Conseil d'Etat, en fonction *de l'évolution* de la population scolarisable et de la capacité d'accueil des établissements, après avis des présidents des assemblées de province.

A cette fin, les présidents des assemblées de province transmettent au haut-commissaire les programmes prévisionnels des investissements relatifs aux collèges arrêtés par les assemblées de province.

Le haut-commissaire arrête chaque année la structure pédagogique générale des collèges en tenant compte des programmes prévisionnels mentionnés à l'alinéa précédent. Il arrête la liste annuelle des opérations de construction ou d'extension des collèges que l'Etat s'engage à pourvoir des postes nécessaires à leur fonctionnement administratif et pédagogique.

● CONSEIL CONSULTATIF COUTUMIER DU TERRITOIRE

Avant les négociations

Le conseil consultatif coutumier du territoire est formé de la réunion des trois conseils consultatifs coutumiers de province. Le conseil consultatif désigne son président et fixe son siège.

Après les négociations

« Le conseil consultatif coutumier du territoire regroupe, selon les usages reconnus par la coutume, les représentants de l'ensemble des aires culturelles de la Nouvelle-Calédonie : Hoot Ma Waap, Paici Camuki, Ajie Aro, Tei Araju, Dumbea Kapone, Nengone, Drehu et Iaai. Il désigne son président et fixe son siège. »

● DEMANDES D'INDEMNISATION

Avant les négociations

Les demandes d'indemnisation sont à peine de forclusion, adressées au haut-commissaire dans le délai de trois mois à compter de la publication de la présente loi au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie.

Après les négociations

Les demandes d'indemnisation sont, à peine de forclusion, adressées au haut-commissaire dans le délai de six mois à compter de la publication de la présente loi au *Journal Officiel* de la Nouvelle-Calédonie. »

● AMNISTIE

Avant les négociations :

Sont amnistiées toutes infractions commises avant le... à l'occasion d'événements d'ordre politique ou social en relation avec la détermination du statut de la Nouvelle-Calédonie, à condition que ces infractions n'aient pas entraîné la mort ou des infirmités permanentes au sens de l'article 310 du code pénal.

Après les négociations :

Sont amnistiées les infractions commises avant le 20 août 1988, à l'occasion des événements d'ordre politique, social ou économique en relation avec la détermination du statut de la Nouvelle-Calédonie ou du égime foncier du teritoire.

Toutefois, le bénéfice de l'amnistie ne s'étend pas à eux qui, par leur action directe et personnelle, ont commis le crime d'assassinat prévu par l'article 296 du code pénal.

Les personnes exclues du bénéfice de l'amnistie (...), d'une part, ne peuvent être placées en détention provisoire lorsqu'elles sont inculpées, d'autre part, sont remises en liberté de plein droit au plus tard le 25 décembre 1988 lorsqu'elles sont placées sous le régime de la détention provisoire au moment de l'entrée en vigueur de la présente loi.

● MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Avant les négociations :

Néant.

Après les négociations :

L'Etat conclut avec les provinces des contrats de développement par lesquels il s'engage avec elles à financer des actions choisies d'un commun accord pour atteindre, en prenant en compte les spécificités provinciales, des objectifs de développement dont les principaux sont mentionnés à l'article suivant.

Des contrats de développement seront signés, avant la fin de 1989, pour les années 1990, 1991 et 1992. En 1992, seront signés des contrats de développement pour les années 1993 à 1997.

Pour chaque période d'application des contrats de développement, les crédits d'investissement civil de l'Etat et les subventions d'investissement de l'Etat dans le territoire devront être affectés de telle sorte que, à la fin de chaque période, ces crédits aient été affectés, pour les trois quarts, à des opérations intéressant les provinces du Nord et des îles et, pour un quart, à des opérations intéressant la province du Sud.

Les contrats de développement prévus à l'article précédent déterminent les actions à engager pour atteindre les objectifs suivants :

1) Faciliter l'accès de tous aux formations initiales et continues et adapter celles-ci aux particularités du territoire, telles qu'elles résultent, notamment, de la diversité de ses cultures. Cet objectif pourra être atteint par le développement des bourses, le renforcement de la formation des enseignants, l'adaptation des programmes, notamment par l'enseignement des langues vernaculaires, la diversification des filières universitaires et le développement des formations professionnelles en alternance.

2) Favoriser un rééquilibrage du territoire par rapport à l'agglomération chef-lieu et améliorer les infrastructures pour permettre le désenclavement des populations isolées. L'effort devra porter, d'une part, sur l'aménagement des voies routières transversales et la réalisation des équipements, y compris portuaires, nécessaires au développement d'un centre urbain dans la province Nord, d'autre part, sur le renforcement des infrastructures communales et provinciales d'adduction d'eau, d'assainissement, de communication et de distribution électrique.

3) Améliorer les conditions de vie des populations de toutes les parties du territoire. Les actions contractualisées correspondantes porteront notamment sur le renforcement de la prévention et des équipements sanitaires, l'extension des régimes de couverture sociale et le logement social.

4) Promouvoir le patrimoine culturel mélanésien et celui des autres cultures locales. Les actions prioritaires correspondantes porteront sur l'inventaire, la protection et la valorisation du patrimoine culturel mélanésien, ainsi que sur le soutien à la production et à la création audiovisuelle.

5) Encourager le développement des activités économiques locales et le développement de l'emploi, en particulier dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, de l'aquaculture et du tourisme.

6) Faire participer les jeunes au développement par des activités d'insertion.

7) Mettre en œuvre une politique foncière adaptée aux spécificités locales.

8) Susciter l'intensification des échanges économiques et culturels avec les pays du Pacifique.

L'Etat portera son concours, sous forme de dotation en capital ou d'avances, à des organismes de financement pour permettre la participation au capital de sociétés ayant leur siège en Nouvelle-Calédonie de personnes physiques ou morales résidant dans le territoire.

A compter du 1er janvier 1989 et jusqu'au 31 décembre 1998, il est créé, au sein du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre mer, un fonds d'équipement et de promotion pour la Nouvelle-Calédonie.

Peuvent bénéficier de financements ou de garanties de ce fonds le territoire, les provinces, les communes et les personnes physiques ou morales participant au développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie. Le fonds peut être alimenté par la procédure des fonds de concours.

Les crédits inscrits au fonds d'équipement et de promotion pour la Nouvelle-Calédonie sont délégués globalement au haut-commissariat qui en assure la gestion. Celui-ci est assisté dans cette tâche par un comité consultatif.

Les crédits non consommés du fonds exceptionnel d'aide au développement de la Nouvelle-Calédonie institué par la loi nº 86-844 du 17 juillet 1986, ainsi que les engagements souscrits pour l'utilisation de ces crédits, sont transférés au fonds d'équipement et de promotion pour la Nouvelle-Calédonie à compter du 1er janvier 1989.

Le Carnet du Monde

Décès

— Le personnel du centre d'observation Le Coteau,
a la tristesse de faire part du décès du premier directeur de l'institution, le

docteur Georges AMADO,

survenu le 10 août 1988.

En reconnaissance.

Centre Le Coteau (CRAMIF),
22, avenue Maximilien-Robespierre,
94400 Vitry-sur-Seine.

— Mme Hermance Atteia,
M. et Mme Marc Atteia
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Atteia,
M. et Mme Jean-Pierre Le Neurès
et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Joseph ATTEIA,
inspecteur principal des PTT,

survenu le 17 août, à Toulouse, dans sa *quatre-vingtième année*.

21, rue Claude-Forbin,
31400 Toulouse.

— Mme André Béchet,
Jean-Marie Béchet,
Dominique et Gérard Chaste
et leurs enfants,
Olivier et Laurence Béchet
et leurs enfants,
Marie-Anne et Dominique de Riberolles
et leurs enfants,
Régis Béchet,
Michel et Delphine Béchet
et leurs enfants,
Isabelle et Philippe Genet
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

André BÉCHET,
chevalier de la Légion d'honneur,
président honoraire
du Conseil de l'ordre
des médecins de la Manche,

survenu le *18 août 1988*, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu le 20 août 1988, en la basilique Saint-Gervais d'Avranches.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Valhubert,
50300 Avranches.

— M. et Mme Jean Chollat-Namy
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Chollat-Namy
et leurs enfants,
M. et Mme Max Chollat-Namy
et leur fille,
font part du décès de

M. Henri CHOLLAT-NAMY,
ingénieur ECL,
industriel en soierie.

Les funérailles religieuses auront lieu en l'église de Saint-Jean-en-Royan, le mercredi 24 août 1988, à 15 heures.

Pas de visite à domicile.

— Mme Henri Cohen,
née Rolande Choukroun,
Annie Grimaud
et ses enfants,
Pierre et Jean-Marie,
Max et Denise Vergnol
et leurs *enfants*,
Jean-François et Joëlle,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henri COHEN,

leur époux, père et grand-père,

survenu le 19 août 1988, à l'âge de *quatre-vingt-sept* ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 25 août, à 16 h 15, au cimetière du Montparnasse, Paris-14e.

Selon la volonté du défunt, prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

43, avenue de Verdun,
94000 Créteil.

— Le consulat général d'Argentine en France

a le regret d'annoncer le décès de

M. Heriberto EDE,

né à Buenos-Aires, le 28 juillet 1894,

survenu à Paris, dans sa demeure, au 13, rue *Jacob, Paris-6e*, le 8 août 1988.

— Nous apprenons le décès de

Jean-Claude FONTENELLE,
vice-président du conseil général du Nord,

survenu à la suite d'une crise cardiaque, le dimanche 21 août, près de Halle, en RDA.

[Né le 4 juin 1940, Jean-Claude Fontenelle, *ouvrier ajusteur-monteur dès l'âge de dix-sept* ans à Jeumont-Schneider, s'était engagé alors dans la vie militante, dans les rangs de la JOC et de la CGT. Délégué du personnel, secrétaire du comité d'entreprise puis du comité central d'entreprise, il avait adhéré au PCF en 1963. Maire de Recquignies de 1974 à 1983, date à laquelle il abandonna ce mandat pour conduire la liste communiste à Maubeuge, Jean-Claude Fontenelle présidait le Syndicat intercommunal du bassin de Sambre (26 communes, *135 000 habitants). Conseiller régional jusqu'en* 1986, il était entré au conseil général du Nord en 1979 pour représenter le canton de Maubeuge-Sud. Vice-président de l'assemblée départementale chargé plus spécialement de l'action sanitaire et sociale, il présidait le groupe des conseillers généraux communistes.]

— Mme Colette Henry,
son épouse,
Marie-Françoise,
Philippe et Marie-Odile Chiorra,
Marion,
ses enfants et sa petite-fille,
Sa famille,
Ses nombreux amis,
Et ses collaborateurs,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jacques A. HENRY,

survenu en son domicile à Neuilly-sur-Seine, le 21 août 1988, dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le jeudi 25 août 1988, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Levroux (Indre).

Cet avis tient lieu de faire-part.

65, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.
16, boulevard du Parc,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— La direction
Et le personnel de Vredestein France,
ont le regret d'annoncer le décès de

M. Michel HUGON,
directeur de Vredestein France,
(division
pneumatique et produits industriels),

survenu le 9 août 1988.

Ses obsèques ont eu lieu en la cathédrale de Saint-Flour (Cantal), le 17 août, dans la plus stricte intimité.

A sa veuve, ses enfants, sa famille et ses proches, nous adressons nos très sincères condoléances.

— Nancy. Saint-Dié. Paris. Gassin.

Mme Gladys Laugel,
M. Philippe Laugel et Mme Edith Bourdon,
ses enfants,
MM. Jacques et Julien Bourdon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Camille LAUGEL,

survenu le 22 août 1988, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 24 août, à 10 heures, en l'église Saint-Léon, à Nancy.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Préville,à Nancy.

Nancy :
6, place Godefroi-de-Bouillon,
Paris :
45, avenue des Ternes.

— Saint-Dié.

Le conseil d'administration des établissements Laugel & Renouard, à sainte-Marguerite,
fait part du décès de

M. Camille LAUGEL,
président d'honneur,

survenu le 22 août 1988, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 24 août, à 10 heures, en l'église Saint-Léon, à Nancy.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Préville, à Nancy.

— Saint-Dié.

La direction
Et le personnel des établissements Laugel & Renouard à Sainte-Marguerite,
font part du décès de

M. Camille LAUGEL,
leur président d'honneur,

survenu le 22 août 1988, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 24 août, à 10 heures, en l'église Saint-*Léon*, à Nancy.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Préville, à Nancy.

— M. et Mme Guy Malvoisin,
M. et Mme Thierry Malvoisin,
Agnès Malvoisin,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père et grand-père,

M. Oscar MALVOISIN,
ancien notaire,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Fontainebleau.

— Mme F. Richard-L'Yvonnet,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme D. Richard,
font part du décès de

M. Jacques RICHARD,
président honoraire
de la chambre syndicale
des tuiles et briques,

survenu le 16 août 1988, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu le 18 août 1988, dans la plus stricte intimité au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne).

14, bois de la Ferme,
78240 Chambourcy.
La Basse-Tremblai,
49430 Durtal.

— M. et Mme Bernard Percie du Sert,
M. et Mme Pierre Percy du Sert,
M. et Mme Jean Fleury,
M. et Mme Michel Nemoz,
M. et Mme Jean Percy du Sert,
M. et Mme Roger Corbel,
Sœur Colette Percy du Sert,
M. et Mme *Georges Gueyraud*,
M. et Mme Yves Percy du Sert,
Le colonel et Mme Marc Percy du Sert,
leurs enfants et petits-enfants,

font part du rappel à Dieu de

M. Michel PERCY du SERT,

leur frère, beau-frère, oncle, grand-oncle,

survenu le 20 août 1988, à l'âge de cinquante et un ans.

Priez pour lui.

Les services religieux seront célébrés le mercredi 24 août, à 8 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, 96, boulevard Murat, Paris-16e, ainsi que le jeudi 25 août, à 10 heures, en l'église de Pujo (Hautes-Pyrénées).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pujo dans le caveau de famille.

Marc Percy du Sert,
Saint-Lezer,
65500 Vic-en-Bigorre.

— Mme Jacques Raymond,
son épouse,
M. Bernard Raymond et Michèle,
M. Jean-Pierre Berthet et Danielle, née Raymond,
ses *enfants*,
Matthieu et Pierre,
ses petits-enfants,
M. Jean Raymond,
son frère,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques RAYMOND
directeur des PTT outre-mer,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 août 1988, à Nanteau-sur-Essonne.

Les obsèques ont eu *lieu* à Malesherbes, le 17 août 1988.

22, rue de la Grange-aux-Dîmes,
Nnateau-sur-Essonne,
77760 La Chapelle-La-Reine.

— Mme Marie-Anne Troller,

M. et Mme Louis Camagna,
M. et Mme Raoul Weiler,
Mme Annick Salamon,
M. et Mme Jean-Jacques Salamon,
ses enfants,

Ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean SALAMON,

survenu le 18 août 1988.

— Mme Maurice-René Simonnet,
née Marie Montagne,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Simonnet et Montagne,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice-René SIMONNET,
officier de la Légion d'honneur,
ancien ministre,
ancien secrétaire général du MRP,
ancien député de la Drôme,
ancien membre du Parlement européen,
membre du Conseil constitutionnel,
doyen honoraire
de la faculté de droit de Lyon,
professeur de droit,

survenu le 21 août 1988.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église de Donzère, le jeudi 25 août, à 15 heures.

La famille ne recevra pas.

2, rue de la Roche,
26290 Donzère.

(Lire page 22.)

Remerciements

— *Pau. Paris. Gallargues-le-Montueux.*

M. et Mme Christian Recchia,
Leurs enfants, petits-enfants,
Et toute leur *famille*,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Pierre RECCHIA,

remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

— Il y a un an, le lundi 24 août 1987,

Michèle ALFA

nous quittait.

Que ceux et celles qui l'ont aimée aient pour elle une pensée affectueuse et pieuse.

— Il y a un an décédait

Elie COHEN-HADRIA.

Que ses amis aient une pensée pour lui

et pour son frère, mort à Auschwitz (1944).

Société

JUSTICE

Dans l'affaire du commissaire Jobic

Critiques et satisfaction après la décision de la Cour de cassation

La décision de la chambre criminelle de la Cour de cassation de confier une partie de l'affaire du commissaire Jobic à un magistrat parisien plutôt qu'au juge d'instruction de Nanterre, M. Jean-Michel Hayat, qui a inculpé le commissaire de proxénétisme aggravé, a suscité des réactions divergentes. Si le juge Hayat reste chargé du dossier de proxénétisme, le volet de l'affaire dans lequel M. Jobic est soupçonné de subornation de témoins et de faux lui échappe désormais (*le Monde* daté 21-22 août).

Pour le Syndicat des commissaires de police, qui, dans cette affaire, n'a cessé de soutenir le commissaire Jobic face à ce qu'il considère comme une « *méprise* » du juge Hayat, cette décision « *marque indubitablement l'embarras des magistrats saisis du contrôle de cette information* ». L'organisation de M. Daniel Dugléry relève qu'elle intervient après trois modifications par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles d'actes et de décisions prises par le juge, dont le maintien sous contrôle judiciaire du policier et son placement en détention (*le Monde* des 21 mars, 12 juin et 8 juillet). Cette nouvelle décision « *permettra enfin au commissaire Jobic de se défendre, tout au moins en ce qui concerne cette partie du dossier, comme tout citoyen dans un climat de sérénité, d'objectivité et de respect du secret de l'instruction* », estime le syndicat.

De son côté, le Syndicat de la magistrature, qui a pris la défense du juge face aux « *attaques et menaces* » qui visent selon lui « *un magistrat et à la fois une juridiction* », déplore la « *conception très particulière de la bonne administration de la justice* » manifestée dans cette décision. « *La chambre criminelle considère donc que le juge d'instruction de Nanterre n'a plus à instruire des dossiers formant un tout avec celui de corruption de fonctionnaires et de proxénétisme aggravé. Elle estime, par contre, qu'il est dans l'intérêt d'une bonne gestion de la justice que le dossier de subornation de témoins et de faux visant le chef des unités de police judiciaire de la première division de PJ de Paris soit instruit par un juge de son propre ressort.* »

Evoquant la partie de l'affaire dans laquelle, pour se défendre, le commissaire Jobic s'était abrité derrière un juge d'instruction parisien, M. René Humetz (*le Monde* du 8 juillet), le Syndicat de la magistrature relève encore que « *selon la chambre criminelle, il n'est pas non plus contraire à une bonne gestion de la justice qu'un juge parisien instruise ces dossiers alors qu'il est de notoriété publique que le commissaire Jobic a gravement mis en cause un autre juge d'instruction de Paris, M. René Humetz* ».

Un avertissement de l'ex-FLNC à « ceux qui utilisent son sigle » dans des affaires de droit commun

Dans un communiqué authentifié, diffusé, le lundi 22 août, à Ajaccio par le canal habituel, l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) lance un avertissement à « *ceux qui utilisent son sigle dans des affaires de droit commun* ». « *Ils devront, un jour ou l'autre, en assumer les conséquences* », ajoute l'organisation clandestine, qui confirme, d'autre part, être à l'origine des actions récemment menées à L'Ile-Rousse, distribution de tracts le 19 juillet, à Lucciana, le 4 août, arrêt du train reliant Calvi à Bastia (également pour une distribution de tracts) et l'interview donnée au magazine *Kyrn*.

L'ex-FLNC dément « *toute participation à des rackets* » qui ont eu lieu sur l'île ces derniers mois rappelant que toutes ses « *opérations sont toujours authentifiées* ».

Il y a vingt ans

La première bombe H française

C'était il y a vingt ans : le 24 août 1968, la première bombe thermonucléaire française explosait au-dessus du lagon de Fangataufa, dans le Pacifique, à 1200 kilomètres au sud-est de Papeete et à 25 000 kilomètres de Paris. Huit ans après l'explosion de la première bombe A française dans le Sahara (février 1960), quinze mois seulement après le démarrage de l'usine productrice d'uranium enrichi de Pierrelatte (Drôme), la France entrait à part entière dans le club restreint des pays possesseurs de la bombe H, aux côtés des Etats-Unis, de l'URSS, de la Grand-Bretagne et de la Chine.

Sous l'égide de M. Robert Galley, alors ministre chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales, l'ordre de tir fut donné à 8 h 30 (locale). Suspendu par un ballon stationnaire à 600 mètres au-dessus du sol, l'engin développa une puissance de deux mégatonnes environ — l'équivalent de 2 millions de tonnes de TNT.

Quatre heures après l'explosion, les responsables du centre d'expérimentation du Pacifique survolaient l'atoll, situé à une trentaine de kilomètres de Mururoa : toutes les constructions et la végétation avaient disparu.

Au tribunal administratif

L'Etat est condamné après le congédiement d'un instituteur détaché à la prison de Poitiers

Instituteur à la maison d'arrêt de Poitiers, Gilles Bergeas avait été congédié le 23 septembre 1986. Le tribunal administratif de Poitiers vient de se prononcer en sa faveur.

A la rentrée 1986, Gilles Bergeas avait été détaché sur sa demande à la prison de Poitiers pour un emploi à mi-temps. Il travaillait aussi dans une institution de jeunes en difficulté dépendant également du ministère de la justice. Vingt jours après sa prise de fonction à la prison de Poitiers, l'administration pénitentiaire suspendait son autorisation d'entrée (*le Monde* du 28 septembre 1987). C'est seulement sur les injonctions du tribunal que le ministre de la justice a fait connaître les raisons de sa décision, qui serait motivée par « *les activités qu'aurait eues Gilles Bergeas, et notamment sa participation en 1981 à un mouvement en faveur de la libération d'un détenu de droit commun* ». Selon la direction générale de l'administration pénitentiaire : « *Les prises de position de cet instituteur ne garantissaient pas la nécessaire neutralité de l'enseignement* » et elles « *étaient contraires aux strictes réserves imposées aux agents pénitentiers.* »

Dans une décision du 29 juin dernier, le tribunal administratif de Poitiers a tranché : « *Les reproches sur les activités de Gilles Bergeas ne sont appuyés sur aucun élément de preuve sérieux. En tout état de cause, antérieurs de plusieurs années ils ne pouvaient justifier l'abrogation de l'autorisation d'enseigner dans cette prison.* »

L'Etat est condamné à verser 7 500 francs d'indemnités à l'instituteur.

Cependant, Gilles Bergeas n'a toujours pas retrouvé de poste dans une maison d'arrêt. Il exerce désormais dans un institut médico-éducatif (IME), où il s'occupe de jeunes déficients intellectuels. « *Je suis triste qu'on ait pu en arriver là. Si je n'avais pas été fonctionnaire, j'aurais été licencié* », conclut-il. Pour M. Jean Marie, secrétaire national du Syndicat national des instituteurs (SNI), l'affaire n'est pas terminée : « *Même si le succès n'est pas négligeable, Gilles Bergeas doit pouvoir retrouver son poste à la prison. Le dossier sera repris dès la rentrée.* »

FAITS DIVERS

Ouverture d'une information judiciaire après la disparition de Pauline Lafont

Une information judiciaire a été ouverte par le parquet du tribunal de Nîmes à la suite de la plainte contre X. que le frère de la comédienne Pauline Lafont, disparue le 11 août près de Saint-André-de-Valborgne (Gard) a déposée, pour « *arrestation et séquestration illégales* ». Cette information a été confiée à M. Christian Lernould, juge d'instruction à Nîmes. Cette procédure permet aux gendarmes d'agir dans le cadre d'une enquête judiciaire et leur donne notamment le droit de perquisitionner. Les enquêteurs, qui recherchent Pauline Lafont depuis le 11 août, ne pouvaient agir jusqu'à présent que dans le cadre purement administratif, limité à de simples auditions de témoins.

La comédienne, qui a quitté la demeure familiale de Saint-André-de-Valborgne en laissant ses papiers d'identité et une importante somme d'argent, n'avait toujours pas été retrouvée lundi 22 août. Si des témoins ont signalé sa présence en de nombreux endroits, les gendarmes ne semblent retenir que les déclarations d'un voisin qui affirme avoir aperçu la jeune comédienne sur le bord de la route près de la maison familiale.

● **Ouverture d'une information judiciaire après la mort d'un forcené.** — Le parquet du tribunal de Douai (Nord) a ordonné l'ouverture, le 22 août, d'une information judiciaire après la mort d'un forcené, tué par un policier alors qu'il braquait une arme sur sa femme dans son appartement de Dechy (*le Monde* du 23 août). L'enquête devra établir si le policier, le sous-brigadier Robert Foveau, a tiré en état de légitime défense, alors qu'il tentait de détourner l'attention de Guy Dupont, un chômeur dépressif. Plusieurs témoins, cependant, ont nuancé cette hypothèse. Pendant leur face-à-face armé, le policier et Guy Dupont se seraient parlé un instant, le père de famille allant jusqu'à dire au fonctionnaire : « *Tire le premier, je tirerai après.* » Selon ces témoins, le sous-brigadier aurait alors fait usage de son arme.

Après avoir été condamné

Un adolescent accuse sa mère de l'avoir poussé au parricide

En avouant qu'elle était à l'origine de l'assassinat de son mari, Georges T..., cinquante-trois ans, une femme de trente-neuf ans vient d'atténuer la culpabilité de son fils, *jugé et condamné* pour ce meurtre il y a deux ans. Le 20 octobre 1986, Georges T... décédait à La Capelle-Livron (Tarn-et-Garonne) des suites de violents coups assénés à la tête. L'épouse de la victime et ses six enfants faisaient alors tous le même récit : au cours d'une dispute, Georges T... avait menacé sa femme, et l'un de ses fils, un adolescent de dix-sept ans, avait mortellement frappé son père avec une bouteille. L'adolescent avait été condamné en mai dernier par la cour d'assises du Tarn-et-Garonne à deux ans de prison avec sursis et cinq ans de mise à l'épreuve.

Les gendarmes, peu convaincus par les aveux de l'adolescent, l'ont de nouveau interrogé à l'occasion d'une autre affaire. Celui-ci a alors accusé sa mère : elle lui avait ordonné de tuer son père avec l'aide de son amant, Jean-Christian Sarrau, quarante-deux ans. Tous deux avaient donc tué Georges T. devant les cinq autres enfants, qui se sont tus depuis deux ans.

La version donnée aux gendarmes, le jour du meurtre, avait été mise au point par la mère. Celle-ci a tout avoué ; elle a été inculpée de complicité d'assassinat et écrouée à la prison de Montauban. Son ami, Jean-Christian Sarrau, inculpé d'assassinat, a été écroué à la prison de Toulouse.

● **La vengeance d'un adolescent contre des policiers.** — Parce qu'il voulait venger l'un de ses amis blessé en juillet par un policier, un jeune délinquant de dix-sept ans a endommagé plusieurs véhicules du commissariat de Villeneuve-d'Ascq (Nord), dimanche 21 août, au moyen d'une voiture volée. Il a ensuite tenté de renverser les policiers qui ont fini par l'intercepter. Le jeune homme avait déjà été interpellé le 1er juillet pour un vol de voiture, puis remis en liberté. Au cours de cette interpellation, son ami Patrick Crombet, dix-huit ans, avait été grièvement blessé d'une balle dans le cou par un policier. Ces incidents font suite à la « guerre d'usure » que de jeunes voyous livrent depuis des mois au commissariat de Villeneuve-d'Ascq.

En Haute-Savoie

Le père justicier

Le père d'une fillette de neuf ans violée le 28 juillet a retenu en otage, le lundi 22 août, pendant près d'une heure le personnel d'une agence du Crédit agricole d'Evian (Haute-Savoie) qu'il voulait échanger contre l'agresseur de sa fille. Après avoir fait irruption dans la banque armé d'un pistolet de calibre 6,35 non chargé et d'une fausse télécommande à distance d'une bombe imaginaire, Jean-Claude D., âgé de trente-deux ans, a téléphoné au commissariat exigeant qu'on lui livre Patrice Caffi, âgé de vingt-quatre ans, inculpé pour le viol de sa fille Sandrine et écroué à la maison d'arrêt de Bonneville.

Un commissaire, M. Bollotte, a pu nouer un dialogue avec le père de la petite fille avant de parvenir à le maîtriser. Conduit au commissariat où il a subi une prise de sang, Jean-Claude D. devait être présenté au parquet mardi 23 août. Le 28 juillet, Sandrine avait été violée par Patrice Caffi, le fils de la concierge de l'immeuble où habite la famille D. Le jeune homme, selon l'enquête, avait tenté d'étrangler l'enfant.

REPÈRES

Sécurité routière

Une déclaration de M. Rocard

Dans un entretien accordé à *France-Soir*, le premier ministre aborde le problème de la sécurité routière et annonce des mesures prochaines. « *Les accidents de la route coûtent chaque année à la collectivité 100 milliards de francs, si l'on inclut le coût de tous ces grands blessés, dont plus de la moitié ont moins de trente ans, et qui seront soutenus par la Sécurité sociale la vie durant.* »

C'est beaucoup plus que le déficit de la Sécurité sociale, ajoute M. Michel Rocard. *Ce serait tout à fait suffisant pour rénover notre système scolaire. La France est d'une inconscience totalement suicidaire à cet égard. Nous allons attaquer ces problèmes de manière puissante. J'en ai assez de ces destins fauchés* ».

Feux de forêt

Alerte rouge dans le Midi

Les sapeurs-pompiers du Midi de la France sont en alerte rouge. Dans la seule journée du lundi 22 août, ils *ont dû intervenir sur plusieurs* dizaines de débuts d'incendie de forêt dans les départements corses, les Bouches-du-Rhône et l'Hérault. Plusieurs semaines de canicule et un mistral soufflant à plus de 100 km/h expliquent cette situation. Mais également la malveillance. Ainsi, trois foyers simultanés sont à l'origine du feu qui a ravagé une centaine d'hectares de garrigues sur la commune du Pouget, près de Montpellier (Hérault). En *envoyant immédiatement* sept bombardiers d'eau et d'importants moyens terrestres, les services de lutte ont maîtrisé ce sinistre. La même tactique de « frappe maximum » a été employée avec succès pour une vingtaine d'autres foyers.

CATASTROPHES

Après le séisme qui a fait de nombreuses victimes

Le Népal en état de choc compte sur l'aide étrangère

La population du Népal est en état de choc après le séisme du dimanche 21 août. Le ministre de l'intérieur, M. Niranjan Thapa, qui a fait une tournée dans les régions les plus touchées — Dharan, Dhankuta, Taplejungur — recensait lundi 450 morts et 562 blessés, dont 106 grièvement. Mais la Croix-Rouge népalaise parlait déjà de 1 200 blessés, et ces chiffres n'étaient que provisoires. « *Il y a peut-être beaucoup plus de morts et les offres d'aide étrangère seront les bienvenues* », a déclaré M. Thapa. Certains villages des contreforts himalayens n'ont pu être joints, en raison des pluies abondantes et des destructions provoquées par le tremblement de terre.

Le bilan est lourd aussi du côté indien, avec au moins 450 victimes — des sources officieuses font état de 650 décès dans l'Etat du Bihar où s'est rendu le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi. Les pluies de la mousson rendent difficiles l'acheminement des secours et la recherche des survivants. Le bilan s'alourdira sans doute encore. Les régions les plus touchées sont celles de Darbangha, de Madhubani, de Regusarai et de Saharsa.

Aucun séisme n'avait été aussi meurtrier dans la région depuis celui de 1934, qui fit 11 000 victimes. La zone touchée est particulièrement étendue. Une première estimation fait état de 50 000 habitations détruites ou endommagées. Les secousses ont été ressenties jusqu'à New-Delhi et à Calcutta. Au Bangladesh, une cinquantaine de personnes ont été blessées en raison de la panique provoquée par le séisme.

De nombreuses organisations caritatives ont lancé des appels à la solidarité : en France, le Secours catholique, l'Action d'urgence internationale, le Secours populaire français (1). Une équipe de Médecins sans frontières est partie lundi pour la région touchée. — *(AFP, AP, UPI.)*

(1) Secours catholique, 106, rue du Bac, 75007, CCP : 7-37G Paris ; Action d'urgence internationale, 10, rue Félix-Ziem, 75008, CCP : 15820-17P Paris ; Secours populaire français, 9-11, rue Froissart 75003, CCP : 23-33S Paris.

RELIGIONS

Réuni à Hanovre

Le Conseil œcuménique des Eglises réclame une plus grande justice sociale

Réuni à Hanovre en Allemagne fédérale, du 11 au 20 août, le comité central du Conseil œcuménique des Eglises (COE) a constaté que, dans de nombreux pays, les droits de l'homme ne sont pas respectés et a réclamé un partage équitable des ressources de la planète.

Un office en plusieurs langues, pour clore la session, a symbolisé les préoccupations communes de trois cent sept Eglises protestantes, orthodoxes et anglicanes du COE. Leurs représentants, parlant au nom de quatre cents millions de chrétiens, ont préparé l'assemblée générale du Conseil œcuménique, qui aura lieu en 1991 en Australie à Canberra, et renouvelé le mandat de leur secrétaire général, le pasteur urugayen Emilio Castro.

Le Proche-Orient était au cœur des discussions du comité central qui a demandé au secrétaire général des Nations unies la réunion d'une conférence internationale sur la paix. Il faut arriver à des accords sur « *la reconnaissance et la garantie des droits de tous les Etats de la région, y compris l'Etat d'Israël, pour vivre dans la sécurité à l'intérieur de frontières internationalement reconnues* » ont réclamé les membres du comité.

Evoquant les questions africaines, le comité central a souhaité la création d'un Etat souverain en Namibie, renouvelé sa condamnation de l'apartheid et demandé la libération sans condition de Nelson Mandela, le leader noir emprisonné en Afrique du Sud. Il a aussi « *encouragé les Eglises à soutenir la campagne internationale de boycottage de la compagnie pétrolière Shell* ». D'autres pays ne respectant pas les libertés individuelles ont été dénoncés : Haïti, le Soudan, la Birmanie, mais aussi la Roumanie et sa politique contre les minorités ethniques.

En revanche, le nouveau climat qui règne à Moscou a réjoui le comité central du COE. Il a encouragé ses membres à célébrer la Journée des droits de l'homme le 10 décembre prochain. Ce thème sera abordé en 1991 à Canberra pour l'assemblée générale, ainsi que « *l'environnement, le partage équitable des ressources et la justice sociale* ».

SPORTS

Le football français en effervescence

Les entraîneurs sans diplômes seront poursuivis en justice

Dans le football français en effervescence, le débat roule sur le terrain de la compétence. *Même s'il* s'est replié en défense à la veille d'être jugé, le mardi 23 août, par le bureau du conseil fédéral, le joueur marseillais Eric Cantona n'a pas vraiment renié le fond de sa pensée. Après une nuit de réflexion, Henri Michel, directeur technique national, n'est pas devenu à ses yeux le sélectionneur le plus compétent du monde. « *A l'avenir, il faudra que je dise les choses avec beaucoup plus de diplomatie pour que cela passe mieux* », a-t-il simplement regretté.

Attaqué, Henri Michel a aussitôt reçu le renfort de ses pairs. L'Union nationale des cadres techniques professionnels du football (UNECATEF) lui a apporté lundi son « *soutien professionnel et moral (...) pour la préparation de la Coupe du monde de 1990* ». La valeur d'un entraîneur est certes soumise aux résultats et à l'appréciation personnelle de son employeur, mais un technicien bardé de diplômes ne peut que recevoir l'appui unanime de la corporation.

Réunis lundi à Paris, les entraîneurs de l'UNECATEF opérant en première et en deuxième division ont décidé d'engager des poursuites judiciaires contre leurs collègues qui ne possèdent pas le brevet d'éducateur sportif et qui sont donc en infraction avec la loi. Cette mesure vise les entraîneurs étrangers, sauf Kasperczak (Strasbourg) et Takac (Sochaux), ainsi que quelques Français, dont Rolland Courbis (Toulon). Les présidents de club qui emploient ces entraîneurs sans diplômes seront poursuivis pour complicité. L'UNECATEF va aussi demander à la Fédération française de football et à la Ligue nationale de football d'interdire aux contrevenants l'accès au banc de touche pendant les rencontres de championnat.

Enfin, au sujet des nouvelles consignes données aux arbitres, les entraîneurs ont constaté avec intérêt une « *amélioration de l'arbitrage dans les derniers matches* », mais ils récusent totalement les « superviseurs », ces observateurs placés dans les tribunes pour noter les actions litigieuses qui échapperaient à l'arbitre. « *Incompétents* », ont-ils tranché en chœur.

● **ESCRIME : Philippe Boisse renonce à Séoul.** — Champion olympique à l'épée en individuel à Los Angeles et sélectionné pour l'épreuve par équipes pour Séoul, l'escrimeur parisien Philippe Boisse a décidé, le lundi 22 août, de ne pas participer aux prochains Jeux olympiques pour des raisons médicales. Blessé et opéré à deux reprises cette saison, il s'est jugé insuffisamment remis pour honorer sa sélection.

● **CYCLISME : les championnats du monde sur piste.** — L'Italien Claudio Golinelli a remporté, le lundi 22 août à Gand, l'épreuve du keirin (sprint) professionnel, devant son compatriote Ottavio Dazzan et le Belge Michel Vaarten.

CINÉMA

« Quelques jours avec moi » de Claude Sautet

L'ami retrouvé

Il y a toujours des averses et des bistrots, mais dans le dernier Sautet un ton neuf, plus léger, une fin heureuse même et des acteurs en état de grâce.

Un ami parfois ne donne pas de ses nouvelles. On s'inquiète, d'autant que, la dernière fois qu'on l'avait vu, il n'avait pas très bonne mine. C'était le cas de Claude Sautet. En 1983, il nous proposait *Garçon*, où Yves Montand passait les plats avec une faconde un peu forcée. On s'était dit : « C'est dur de vieillir. » On pensait à Montand qui se referait une jeunesse un peu plus tard en se vieillissant carrément dans le rôle du « Papet » de *Manon des Sources*. On pensait aussi à Sautet. Dont les visages de femme, les averses soudaines, les bistrots indispensables, les *maison d'enfance*, faisaient partie de nos souvenirs de famille. Pensant à lui, on pensait à une histoire simple, aux choses de la vie.

Cinq ans ont passé depuis *Garçon*. Puis, sans crier gare, s'annonce un nouveau Sautet, *Quelques jours avec moi*. Vite le dire tant on est ravi d'avoir à le dire, c'est un très bon film. Plein de sève et d'inspiration retrouvée, plein de qualités qui n'étaient pas forcément celles que Sautet cultivait le mieux : l'humour, la désinvolture, la légèreté.

Martial (Daniel Auteuil) sort d'une maison de santé où l'a conduit *une aphasie volontaire. Il ne parlait* plus parce qu'il n'avait plus rien à dire à sa mère, à sa femme, à l'amant de sa femme. On le comprend. Grands bourgeois caparaçonnés d'argent et de certitudes, ils l'asphyxiaient tout à fait. *Pour fêter* sa « guérison », Maman (remarquable Danielle Darrieux) décide en accord avec le conseil d'administration d'envoyer le petit en tournée d'inspection en province. Très doué pour les chiffres, Martial. Il ira vérifier les comptes de cinq supermarchés. Une ville par jour. Ça distrait, les voyages.

Martial s'en va, docile, avec sa petite valise. *Mais il n'ira jamais* plus loin que Limoges. Où tout va le retenir. Le ramener. L'attacher. Tombant *sur* Monsieur Fonfrin, patron de centre commercial fanfaron et fraudeur (Jean-Pierre *Marielle*, grandiose) et son épouse (Dominique Lavanant, succulente), il se régale bientôt à les persécuter.

Mine de rien, c'est un terroriste Martial : il déstabilise les élites locales, il sème une irrémédiable pagaille. Il n'est pas « conforme » à son rang, à sa fonction, à son clan, à sa classe. Ainsi emprunte-t-il l'employée de maison des Fonfrin, prétendument pour donner un grand *dîner dans l'immense appartement* vide qu'il vient de louer. En fait, la seule convive sera la soubrette elle-même, Francine (Sandrine Bonnaire)...

Situation de comédie pure qui se développe très joliment. Francine cède à la séduction peu loquace de Martial sans quitter pour autant son petit ami, l'anxieux Fernand (Vincent Lindon, touchant). Un troisième *larron, le douteux* Rocky (Gérard Ismaël, efficace), enlève la belle. Tandis que les Fonfrin et leurs amis, tel le chœur antique, commentent l'action à contre-temps, totalement dépassés par les événements.



Claude Sautet et Daniel Auteuil.

Soudain le film bascule. Le couperet du drame décapite la marguerite qui s'effeuillait. Francine quitte Marivaux pour Zola, et dans les coulisses poisseuses d'un café triste tue un de ses trois hommes. Horreur ! Malheur !... Eh bien non ! Comme *un acrobate qui fait mine de louper* le saut de la mort et se rattrape en beauté au trapèze volant, Sautet contre toute attente maintient la barre de la comédie et d'un crime fait une délivrance.

Il y a bien tout de même un petit châtiment. Martial, qui s'est attribué le meurtre, est à nouveau enfermé dans un asile de luxe. Il neige, et allongé sur un banc il ne sent pas le froid. Un jour, elle viendra...

Oui, il y a *même dans Quelques jours avec moi*, encore une nouveauté chez Sautet, une fin qu'on peut dire heureuse.

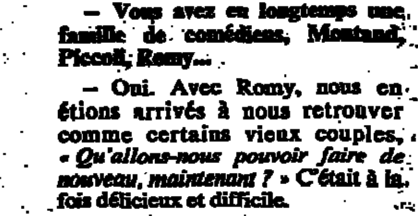
Tout le film est heureux, d'ailleurs, défendu par des comédiens lancés, puis retenus et domptés comme des pur-sang en liberté. Une caméra gourmande les suit, puis les précède, marche à leur côté, ne les quitte pas de l'œil. Ainsi dirigés, canalisés, et sans aucun doute aimés, Daniel Auteuil et Sandrine Bonnaire surprennent, séduisent, méritent une véritable adhésion à leur travail. Lui, comme timidement d'abord, cesse de composer, s'essaie à *la totale sobriété et y gagne un* charme inédit, une vérité. Elle, comme délivrée des fécondes pulsions de mort que lui ont offert Pialat, Doillon, Varda, apparaît débarbouillée, fraîche et belle, et rieuse et talentueuse tout autant. Irrésistible.

Voilà, on est content. En plus, c'est beau un film d'amour où personne ne dit : « Je t'aime. »

D. H.

Un entretien avec le réalisateur

« Les jeunes enfin »



Claude Sautet est l'homme le plus émotif qui soit. Il faut le complimenter avec précaution. La moindre marque d'admiration un peu appuyée, lâchée de façon intempestive ou brutale, et voilà que son œil bleu piscine s'embue. C'est donc avec prudence que nous lui avons dit que nous aimions *Quelques jours avec moi*. Il a murmuré : *« Je suis ému, je suis ému »*. Il était ému.

— Pourquoi ce silence depuis *Garçon* ?

— J'ai eu un problème de passage. Je ne voyais plus comment décrire les quinquagénaires, en étant devenu un moi-même. J'ai essayé plusieurs scénarios. Je m'engageais à moitié. Puis je m'enfferais, attendant en vain un élan nouveau. J'avais lu le roman de Josselin il y a plusieurs années, il était plus noir, plus grinçant que le film que j'en ai tiré. Mais il avait une grande qualité *qui m'a fait y retourner : il me sau*vait de l'auto-attendrissement.

— Il pleut moins dans *Quelques jours avec moi* que dans d'autres de vos films, mais tout de même, il pleut ! Et il y a des bistrots...

— Je crois que c'est tout simplement parce que j'aime la pluie, elle me rassure. Et que j'aime les bistrots, leur vie d'aquarium.

— Vous avez eu longtemps une famille de comédiens, Montand, Piccoli, Romy...

— Oui. Avec Romy, nous en étions arrivés à nous retrouver comme certains vieux couples, *« Qu'allons-nous pouvoir faire de nouveau, maintenant ? »* C'était à la fois délicieux et difficile.

— Pour les personnages de Francine et de Martial, vous avez tout de suite pensé à Sandrine Bonnaire et à Daniel Auteuil ?

— Sandrine, oui. Pour moi, elle était ce personnage populaire avec toute son aristocratie. Une force. Un éclat charnel. Je l'avais évidemment beaucoup aimée dans *A nos amours*, *Sans toit ni loi*... Mais je pensais davantage à elle dans *Police* où de temps en temps elle souriait... J'avais un peu le trac de la rencontrer, et puis je l'ai vue : elle mangeait, elle buvait du vin rouge. J'ai été pleinement rassuré. Elle pas, elle a hésité avant d'accepter le rôle, elle le trouvait *« trop proche d'elle »*.

« Il faut que tu lises beaucoup »

— Vous dites Sandrine, oui. Alors, Auteuil, non ?

— En effet, je n'étais pas sûr, et lui non plus ! Au contraire de Sandrine, il répétait : *« Martial, ce n'est pas moi. »* Je lui ai parlé du personnage, de son background. Je cherchais à l'attirer, à l'entraîner. Je lui ai dit, un peu au hasard : *« Il faut que tu lises beaucoup. » « Quoi » ?* J'ai lancé comme on joue à pile ou face : « Lis un peu Proust ». Il n'a pas lu Proust, mais Lermontov, *Un héros de notre temps*. Ça l'a aidé, semble-t-il...

» Nous avons tourné pratiquement dans l'ordre chronologique. Dès les premières scènes où Martial est encore bloqué, Auteuil est très bien, parce qu'il est opaque, étranger, comme étonné d'être là, ce qui était le cas. Et puis il est entré dans le film, complètement, et il a dépassé mes espérances.

— Vous avez plutôt donné pendant des années des comédies pessimistes. *Quelques jours avec moi* est votre premier drame optimiste ?

— C'est vrai, j'ai changé. Je vois les choses d'un point de vue plus positif, à cause de mes enfants, de mes petits-enfants. Je peux décrire un crime, un crime social comme un soulagement... Je me place enfin du côté des jeunes gens. L'époque est dans un état d'auto-critique tellement complaisant que c'est insupportable pour eux. Tourner en dérision notre société et le monde entier, ça bouche l'horizon. La négation des sentiments, ça suffit. La peur des sentiments c'est comme la peur du ridicule. Il faut la vaincre.

Propos recueillis par
DANIELE HEYMANN.

Une interview du maire de Montréal

Le temps de l'ouverture

Le Festival des films du monde s'ouvre le 24 août à Montréal. Ambition du maire : faire de sa ville la plaque tournante entre Europe et Amériques.

« J'ai longtemps été animateur d'un ciné-club dans ma paroisse. On rêvait de en scène. On a même fait des petits films d'amateur. »

Diffuseur du cinéma, Jean Doré, quarante-trois ans, marié, deux enfants, physique de footballeur, est maire de Montréal où s'ouvre, mercredi 24 août, le Festival des films du monde.

L'agglomération de Montréal compte deux millions d'habitants, la ville elle-même — *« la corporation Montréal*, pour reprendre l'expression de son maire — y est pour 1 million. Dans le budget 1988, 2,7 millions de dollars sont affectés au soutien direct des manifestations culturelles : Festival du film, Festival de jazz ou pour la première fois en 1987 des jazzmen soviétiques se sont produits en territoire nord-américain), festival du rire, nouvelle danse, Cent jours de l'art contemporain, Images du futur (une exposition centrée sur les images générées par ordinateur). *« Indépendamment de l'action du conseil des arts (agglomération) qui gère 3,5 millions de dollars d'aide et de contribution aux artistes et aux créateurs notre objectif — le mien comme celui des maires des banlieues, partie prenante à 50 % — est de faire passer le montant géré par le conseil des arts à 8 millions de dollars, soit 1 % du budget de la communauté urbaine. On en est pour l'instant à 0,5 %. »*

Le Festival des films du monde représente un afflux touristique substantiel. Le maire nuance : *« Quand les hôtels sont pleins, nous en sommes ravis, mais ce sont des bénéfices qui reviennent directement au gouvernement du Québec, donc, à la limite, la ville n'y touche pas. »* L'intérêt pour lui réside dans le mélange de public et de professionnels.

« C'est aussi l'occasion de faire valoir la production, de rencontrer d'autres professionnels, de susciter des associations et des coproductions. Les retombées directes sont importantes : les entreprises culturelles génèrent près d'un milliard de dollars d'activité économique à Montréal. »

D'où une détermination à faire de la ville une capitale du cinéma et de l'audiovisuel. Sur ce plan-là, Jean Doré le reconnaît, Montréal a pris un singulier retard par rapport à Toronto et Vancouver. Montréal a un sérieux handicap : on n'y a pas encore de studio de grande capacité apte à faciliter la compétition. Doit être inaugurée (mais est déjà en *activité*) une *cité* de l'audiovisuel, Téléport, érigée sur un terrain dont disposait Radio-Canada à l'est de Montréal, qui comporte dix studios de télévisions, plusieurs maisons de production, des services d'informatique et de communication. Un terrain adjacent est requis pour une extension, tandis qu'à la cité du Havre, près de l'île Notre-Dame, Panavision a déjà installé un premier studio. *Montréal se donne deux* ans pour disposer d'une gamme complète d'outils permettant une production de haut niveau.

Entretemps, la ville tout entière joue les studios. Alan Rudolph y reconstitue le Paris des années 20 pour *les Modernes* et Jerry Schatzberg la très new-yorkaise 42e rue de *Street Smart*. Plus souvent qu'à son tour — quant à la production non-canadienne — *Montréal se masque* en autre chose que Montréal. Loin de se sentir insulté, le maire y voit une spécificité de la ville : *« tous les cadres s'y trouvent : historique, moderne, futuriste, urbain, quartier nouveau, vielle ville, cité située le long d'un fleuve, avec une montagne à côté de la nature à portée de main. L'essentiel est que la route qui conduit au Montréal du cinéma et de l'audiovisuel soit de plus en plus et de mieux en mieux fréquentée. »*

Ambitieux. Mais ou trouver l'argent ? Fonds publics (directs ou indirects sous forme de services), et fonds privés astucieusement aiguillonnés. En dehors de ce que le gouvernement ou la province peuvent accorder, Montréal-ville peut-elle prendre des initiatives d'incitation fiscale quant à l'investissement privé ? En gros, non : tenue par la loi de la province, la municipalité n'a pas compétence pour édifier un système de dégrèvement fiscal. *« La même contrainte n'existe pas en Ontario. Toronto en a tiré grand parti depuis 1984. C'est une hypothèse qu'on étudie actuellement pour Montréal. »*

La rivalité entre Toronto et Montréal est légendaire. Ancien reporter à Radio-Canada (farouchement francophone), Jean Doré fut un temps attaché de presse de René Levesque, premier ministre du Québec de 1976 à 1985, avant de devenir avocat du travail. Alors que le fédéraliste Jean Drapeau quittait rarement le Québec, Jean Doré passe une bonne partie de son temps à établir des ponts avec Ottawa et, — oui — Toronto. Début 88, à l'initiative de Toronto et de Montréal, une vingtaine de villes canadiennes se réunissaient en un colloque intitulé *« les arts et la ville »*, dans la perspective d'une réforme à l'exemple des Etats-Unis — les donations aux fins de culture déductibles des impôts.

Retenant la leçon du référendum de 1980, à l'issue duquel le Québec ne réussit pas à devenir nation indépendante, Jean Doré décide de canaliser l'énergie déployée pour la cause du séparatisme dans le domaine de l'économie et de la culture. A bilinguisme », il vous répond : « multiethnie ».

Montréal multi-cultures, multiethnies est une réalité. Il faut bien le plus souvent travailler avec, et dans certains cas dynamiser : il y a plus d'une centaine de communautés culturelles différentes. »

Peut-être. Mais la bête noire ne demeure-t-elle pas anglophone ?

Jean Doré replace les choses dans le contexte historique d'une affirmation d'identité, tant linguistique qu'économique.

Il constate que l'ouverture joue aussi de l'autre côté : il y a dix ans, il était impensable de voir à Toronto un journal francophone ou, pour un *auteur, de pouvoir s'y faire éditer* en français. Aujourd'hui, les anglophones de Toronto font faire à leurs enfants leurs études secondaires dans des écoles francophones. Lui-même impose à sa famille de ne parler que l'anglais à table — ce que faisait aussi son père. *« Les décideurs, les intellectuels, lisent aussi bien* le New York Times *que* le Monde, le Nouvel Observateur *que* Newsweek — *nous faisons la synthèse de ces deux courants-là. »* Il rêve (envisage ? prévoit ?) de faire de Montréal *« l'interface entre l'Europe et l'Amérique du Nord. »*

HENRI BÉHAR.

« Bonjour l'angoisse », de Pierre Tchernia

Salut Serrault

La nouvelle comédie de Pierre Tchernia manque un peu de mordant. Mais pour mordre, il faut être méchant...

Pierre Tchernia est un homme doux, cinéphile, chaleureux. Il a pour ami un comédien fou, éclectique, prodigieux, Michel Serrault.

De temps en temps, Pierre Tchernia fait un film, quatre en seize ans. Ce sont des comédies. On y relève une aspiration louable à la cocasserie, une grande tendresse pour les acteurs, un bienveillant contenu social. Les faibles, à la fin, s'y montrent toujours plus forts que les puissants, et les gentils que les méchants.

Ce n'est pas une question assez dure pour « Monsieur Cinéma ». Mais les films de Pierre Tchernia ont un point commun, lequel ? Michel Serrault, biensûr. Pierre Tchernia l'aime tellement que parfois, comme dans *la Gueule de l'autre*, hier, et comme dans *Bonjour l'angoisse*, aujourd'hui, il lui offre un double rôle.

Cette fois Serrault est Michaud, un timide, un rêveur, un velléitaire, un Walter Mitty hexagonal qui s'évade de son emploi (menacé) de cadre dans une maison de protection contre le vol, Stopalarm, en s'imaginant pilote de guerre, « incorruptible » à Chicago, ou en conversant dans les miroirs avec son double plus flambard que lui. Un jour Michaud est témoin d'un hold-up et photographié au milieu des gangsters depuis une fenêtre par un jeune homme qui a la jambe dans le plâtre (hello Hitchcock !). *Le héros qui somnole* en Michaud alors se réveille, et se révèle aux yeux éblouis de sa famille, de son PDG qui, enfin conscient de sa valeur, le nommera *directeur*.

L'histoire, signée Tchernia et Gotlieb permet de bonnes variations sur le thème. Les partenaires principaux de Serrault (Guy Marchand, *Jean-Pierre Bacri, Pierre Arditi*), sont tout à fait à la hauteur, et Bernard Haller dans une silhouette de loufiat dépressif est délicieux.

Que demander de plus ? Du tonus, du nerf, du mordant. Justement pour mordre, ne faut-il pas être un peu méchant ? Chez Tchernia, même les salauds sont sympa... Résultat, le singulier génie de Michel Serrault n'est sollicité qu'avec parcimonie. Et les gags défilent gentiment, en rangs par deux, nombreux mais laborieux.

Pierre Tchernia aime le cinéma, il aime Michel Serrault, on les aime tous les deux. Et pourtant leur film, on ne parvient pas à l'aimer comme on aimerait. Bonjour l'angoisse...

D. H.

Culture

ARTS

Meubles anciens

Un monde inépuisable

Les amateurs de meubles anciens sont, paraît-il, de plus en plus nombreux. Mais les goûts évoluent, quel est l'origine de cet intérêt?

Au printemps dernier, la France perdait un de ses plus grands savants, Pierre Verlet, au moment même où paraissait en librairie un important ouvrage consacré au «mobilier domestique», ouvrage qui lui doit beaucoup et dont il avait apprécié la conception et la réalisation. *On pourrait en conclure que* l'exemple de savoir, de rigueur et d'honnêteté intellectuelle dont Verlet a fait preuve pendant un demi-siècle n'est pas perdu si des équipes de chercheurs de formation scientifique comme celles de l'Inventaire général en perpétuent l'exigence et les vertus.

Il y a beaucoup d'amateurs : ils seraient même de plus en plus nombreux, pour les meubles anciens : la variété, la qualité, la spécificité, l'ingéniosité, la bizzarrerie même de ces tables, coffres, canapés, jardinières et secrétaires qui naguère encore trouvaient place dans les demeures, semblent plus que jamais attirer la curiosité. Mais qu'y trouve-t-on finalement? Devant des produits de haut luxe comme les secrétaires à cylindre fabriqués pour les princes et devant l'équipement souvent modeste qui servait pour la cuisine, le linge, la toilette, éprouve-t-on autre chose qu'un sentiment un peu gratuit, étonné, amusé, de pittoresque? Sommes-nous si éloignés des modes d'existence qui leur correspondent et qu'ils suggèrent invinciblement? Nous n'avons plus le goût pour le bric à brac du cousin Pons ni pour le salon encombré de Madame Verdurin. Alors, quelle est notre source d'intérêt ?

La question se pose, au moment où un savant du calibre de Verlet, qui a entièrement renouvelé l'étude du mobilier français, qui était le seul expert écouté des musées et des collections américaines ou britanniques, qui a publié des catalogues essentiels, au moment où ce savant peut disparaître, sans que le public français ait la moindre connaissance de son œuvre. Sauf, comme toujours, les quelques «spécialistes». La bibliographie complète de Verlet devrait prochainement être publiée par sa famille.

Le mobilier royal

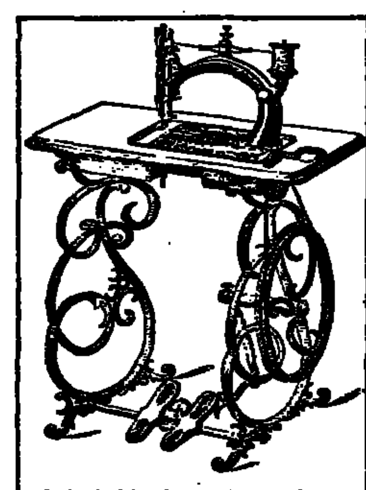
Verlet est mort à soixante-dix-neuf ans. Il était entré au Département des objets d'art du Louvre en 1934. Il en devint conservateur en *chef en 1945. On lui doit plus* d'un millier d'acquisitions, quelques-unes considérables. La raison en est qu'avec un mélange surprenant de flair et de savoir, il avait l'art de repérer les consoles rares, les tables estampillées, les fauteuils de marque. Et ceci, de bonne heure, grâce à une mémoire infaillible et à une méthode stricte dont le secret est simple : son esprit fonctionnant comme un véritable fichier, il avait compris en bon chartiste qu'il fallait interroger les documents du garde-meubles royal, chaque fois qu'il s'agissait de mobilier ayant appartenu à la Couronne. Les livres de l'Ancien Régime était bien tenus; les meubles étaient marqués; les identifications suivaient. Verlet a formé toute une école de conservateurs et d'historiens sur ces principes. L'étude du fastueux mobilier réalisé à partir de Louis XIV et sourtout sous Louis XV pour les résidences royales devenait — qu'on nous passe le terme — «scientifique». La publication du *Mobilier royal français* est un monument insurpassé (1).

Le château de Versailles était un champ d'application exceptionnel auquel Verlet se consacra avec une passion intransigeante. Dans l'ouvrage bourré d'informations précises qu'il publia en 1961 et réédita en 1985 (2). Il rappelait la vente «absurde» du mobilier, qui eut lieu en 1793 et 1794 et dispersa dans le monde entier les chefs-d'œuvre de l'ébénisterie française : 17 000 numéros livrés au commerce. Il pensait que ce malheur pouvait être en un sens réparé en jetant les filets d'une érudition vigilante sur les livrets de vente, les inventaires de collections...

Menuisiers et ébénistes

Un merveilleux article sur «Le commerce des objets d'art et les marchands-merciers de Paris au XVIIIe siècle» (*Annales*, 1958) a suffi pour ouvrir des aperçus décisifs sur le petit monde de la rue Saint-Antoine, les pratiques et la vitalité d'un artisanat unique en Europe. Dans une autre étude irremplaçable sur «Ces meubles français au XVIIIe siècle» *(1955, rééd. 1982)*, il présentait une observation capitale sur les usages de la cour : *«la distinction qui se fait alors nettement (vers 1740) entre appartements d'apparat et petits appartements favorise dans une large mesure le rajeunissement du mobilier.»* Dans les premiers : grands guéridons, consoles, banquettes... ; dans les autres : table à café... (3). Deux moments et presque deux métiers.

On appelle menuisier l'artisan qui fabrique tout meuble sans placage : fauteuils, lits, armoires avec éléments sculptés, à partir de bois indigènes finement préparés, souvent



Machine à coudre, 1872 (extrait de l'album du guide international de l'acheteur en gros)

relevés de dorure et de vernis polychromes. Les «menuisiers en ébène», appelés après la Régence «ébénistes», sont des nouveaux venus, *souvent d'origine hollandaise* ou allemande, qui n'utilisent ni les mêmes bois, ni les mêmes outils, pour réaliser des ouvrages d'une étourdissante diversité : meubles légers, incrustés de bois de violette ou d'amarante, dont tout le monde raffole, à l'imitation des princes qui les suscitent pour les «petits appartements». Avec la liste des fabricants dans l'une et l'autre catégorie et le tableau de leurs estampilles, on pénètre définitivement, grâce à Verlet, dans l'organisation foisonnante d'un des grands métiers du passé.

C'est ici qu'intervient opportunément l'ouvrage en deux tomes d'une qualité exceptionnelle sur le *Mobilier domestique* rédigé par Nicole de Reyniès pour l'Inventaire général et superbement produit avec une illustration impressionnante par l'Imprimerie nationale (4). Un précédent volume a traité des *Objets civils domestiques*, c'est-à-dire de l'innombrable famille des ustensiles, des pièces de vaisselle, des outils qui entrent dans toutes les maisons. Ici, il s'agit de tout ce qui est meuble, avec un classement selon les fonctions : repos, rangement, hygiène, chauffage, alimentation, linge, agrément.

Ce répertoire à la fois amusant et irremplaçable par son caractère exhaustif, nous contraint de prendre conscience du petit monde des choses, des «artefacts», des fabrications diverses, sérieuses ou cocasses, au milieu duquel nous vivons ou nous aurions pu vivre. C'est un exercice d'analyse visuelle qui est proposée, devant les berceaux, les dévidoirs, les chaises, les lits, les buffets. Tout ce que nous a enseigné Verlet s'engouffre ici avec autorité et familiarité.

Un exemple : le fauteuil Voltaire, à fond bas et haut dossier, où l'on s'enfonce voluptueusement, a ceci *de particulier qu'il est apparu* vers 1825 : l'inventeur (inconnu) de ce siège agréable «en chauffeuse» lui a donné un nom de pure fantaisie. Sans doute pour renchérir sur le goût bourgeois des commodités, dont on voulait faire honneur au XVIIIe siècle. Mais quand un Voltaire «à oreille rabattante» est dénommé «Voltaire en confessionnal», cette fois la malice est flagrante.

On peut être surpris d'apprendre que le *bureau dit Mazarin* à huit pieds — deux fois quatre avec un intervalle — garni de tiroirs et joliment marqueté, avait été créé par Golé pour Louis XIV. Rien pour Mazarin. La suite des coffres à vêtements, à grain, à tiroirs (pour les secrets!) et la gamme des armoires hautes, basses, à deux corps, à quatre battants, et tellement ornées... nous jette, comme un roman d'aventures, dans la vie d'autrefois et, avec un peu d'imagination, dans la critique de la nôtre. Et les tables ? En limaçon, en marmotte, en tambour, en mouchoir *(sic)*, elles nous aident à comprendre que nous n'aurons jamais assez de fantaisie pour apprécier les trésors des musées ou peut-être les ressources de nos greniers.

Toute la France défile dans cet admirable répertoire, comme elle doit défiler dans les travaux de l'Inventaire général. Et si l'on doutait de la fonction poétique de ces grandes enquêtes, qu'on regarde simplement le «pied-porte-luminaire» avec la lumière rougeoyante de la bougie dans le *saint François* de Georges de la Tour (musée du Mans), le réchaud de cuivre dans *les Cinq sens*, de Léonard (Louvre) et, bien sûr, le fauteuil d'enfant dans le *Bénédicité* de Chardin (Louvre). C'est bien de notre monde qu'il s'agit.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) P. Verlet. *Le Mobilier royal français. Meubles de la Couronne conservés en France*, tome I, 1945; tome II, 1955 ; tome III, *French Royal Furniture*, Londres, 1963 ; tome IV (à paraître aux éditions Picard avec une réédition des volumes antérieurs).

(2) P. Verlet, *le Château de Versailles*. Librairie Fayard, 1961 ; nouvelle édition : 1985.

(3) P. Verlet. *les Meubles français du XVIIIe siècle*, PUF, 1955 ; nouvelle édition : 1982.

(4) *le Mobilier domestique*. Vocabulaire typologique, par Nicole de Reyniès, 2 vol. Imprimerie nationale, 1 225 pages et 4 428 illustrations.

Objets civils domestiques. Vocabulaire par C. Arminjon et N. Blondel, 1 vol., 692 pages, 2 759 illustrations, Paris, 1984.

Communication

Publicis se sépare d'une de ses filiales

La première agence-conseil française, le groupe Publicis, vient de mettre un terme à son association avec l'agence Safronoff-de Bonneville-Orlandini. Le groupe avait, dès 1978, pris une participation de 51 % dans le capital de cette agence et l'avait ensuite portée à 70%. Publicis va racheter les parts des fondateurs tout en leur laissant la liberté d'user du nom de l'agence. La séparation, selon M. Maurice Lévy, président du directoire de Publicis, s'est faite *«à l'amiable»*. Safronoff-de Bonneville-Orlandini, a indiqué, M. Lévy, *«est une agence très créative mais qui n'a pourtant jamais atteint les objectifs que nous nous étions fixés»*.

Safronoff-de Bonneville-Orlandini bénéficiait d'une bonne notoriété au sein de la profession publicitaire, due notamment à la mise en scène d'événements autour de ses annonceurs les plus importants (NRJ, Ricqlès, Monoprix, Swatch, etc.). L'agence avait réalisé 170 millions de francs de chiffre d'affaires en 1987 et un bénéfice de l'ordre de 117000 francs.

Deux des dirigeants de l'agence, MM. Pierre de Bonneville et Michel Orlandini ont d'ores et déjà annoncé la création d'une nouvelle entité, le 1er septembre. Mais ils préfèrent garder secrets les noms des annonceurs qui ont décidé de leur confier leur budget.

Le lancement de l'hebdomadaire « Profession politique »

Un hebdomadaire destiné à la classe politique et à ceux qu'intéressent l'actualité politique et ses acteurs doit voir le jour le 19 septembre. Conçu par M. Nicolas Crespelle, ancien directeur de Publicis et ancien directeur des participations presse de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), actuel co-gérant du mensuel *Vie publique*, *Profession politique* se présentera sous format tabloïd et comptera une quarantaine de pages. Vendu 30 francs, il sera essentiellemnt diffusé par abonnements. Le premier numéro sera tiré à 30 000 exemplaires ; son point d'équilibre est fixé à 10 000.

Outre l'actualité politique, l'hebdomadaire traitera sous un angle didactique des différents acteurs de la vie politique (cabinets gouvernementaux, *lobbies*, clubs, associations, etc.). Il en détaillera la structure et le fonctionnement et fera le point sur les nominations et les changements d'attribution des différents acteurs. Le magazine veut respecter une parfaite neutralité politique, dont un comité de parrainage composé de personnalités sera le garant. La rédaction, qui regroupe dix-huit journalistes, sera dirigée par M. Gérard Carreyrou, ancien directeur de l'information d'Europe 1 et actuel responsable du service France à TF1. Il sera assisté d'Alexis Liebaert, ancien chef du service politique du *Matin de Paris* et rédacteur en chef du *Journal des élections*.

Le lancement de *Profession politique* bénéficie d'un investissement de départ de 1 million de francs qui devrait être porté à 7 millions de francs dès la fin août. Les pourparlers avec le groupe Cible — présent dans le capital du quotidien *le Sport*, aujourd'hui en dépôt de bilan — ayant échoué, les actionnaires du nouvel hebdomadaire sont la banque d'affaires du Crédit agricole, la société capital-risque du groupe Chanel et le fondateur du titre, M. Crespelle.

● **M. Gérard Carreyrou prend la tête du département France de la rédaction de TF1.** — M. Gérard Carreyrou, ancien directeur de l'information d'Europe 1 jusqu'en mars dernier, devrait prendre en septembre la tête du département France de la rédaction de TF 1. Jusqu'à présent commentateur politique sur la Une, M. Carreyrou coiffera ainsi l'activité des services politique, économique et social de TF 1.

● **Des syndicats d'acteurs perturbent le tournage d'une série pour la Cinq.** — Des représentants de quatre syndicats d'artistes-interprètes ont perturbé, lundi 22 août, le premier jour de tournage d'une série commandée par la Cinq. Les acteurs CGT, CFDT, FO et membres du SIA (autonomes) protestaient, *«dans le cadre de la grève votée il y a plusieurs mois par la profession unanime»*, contre le refus de la chaîne de signer la convention collective. Produite par Espace Images, cette série avec Pierre Douglas dans le rôle principal doit en principe être diffusée sur la Cinq à partir de la mi-septembre.

DIGRESSIONS, *par Bernard Frank*

De notre correspondant particulier

1 *« Esquisses parisiennes »*

Un écrivain peut-il faire un bon journaliste ? Et réciproquement ? Il y a, vous vous en doutez, autant de réponses à ces graves questions qu'il y a eu d'écrivains et de journalistes qui se sont mêlés d'empiéter sur le territoire du voisin. Ça tombe bien, les éditions de la Différence viennent de publier sous le titre *Esquisses parisiennes* vingt lettres écrites de Paris par Henry James, du 22 novembre 1875 au 4 août 1876, et qui furent publiées au fur et à mesure par notre excellent confrère, le *New York Tribune*. Ces chroniques sont traduites de l'anglais et présentées par Jean Pavans (98 F).

En 1875, Henry James était âgé de trente-deux ans. Il avait déjà fait, nous dit son préfacier, en 1869, un long séjour en Europe. Il avait passé l'automne de 1872 à Paris. Et je crois me souvenir qu'il raconte dans une étude assez curieuse, assez sévère bizarrement, sur Flaubert, écrite après la mort de ce dernier, qu'il se trouvait dans la capitale avec sa famille au moment de la publication de *Madame Bovary*, c'est-à-dire en 1856, quand il avait treize ans. Il revoit encore sur une petite table, un guéridon peut-être, l'exemplaire jaune de la *Revue de Paris* de Maxime du Camp, où il y avait un long fragment du roman qui allait faire scandale. En 1875, quand il s'installa de nouveau à Paris, cet Henry James de la trentaine n'est pas dépourvu d'ambition. Il se voit un peu comme le Benjamin Franklin de la littérature américaine qui ferait sa tournée des grands ducs en commençant par l'inévitable Paris. Il s'agit pour lui d'étudier la « scène européenne ». En somme, il est l'envoyé spécial de la littérature de son pays, chargé de découvrir ce qu'il y a de curieux, de nouveau, d'excitant sur le Vieux Continent et d'en faire part à ses compatriotes pour leur plus grand profit.

Aux Etats-Unis, James n'est pas un inconnu, loin de là. Il a publié des articles, des nouvelles et deux romans dont *Roderick Hudson*. S'il tient si fort à devenir correspondant d'un grand journal new-yorkais à Paris — car il y tient, — c'est naturellement pour des raisons financières, même si l'on n'est pas dépourvu d'argent, ce qui est son cas, cela ne fait jamais de mal d'en avoir davantage, et ce qui met le comble à sa joie de puritain, en travaillant comme tout le monde. C'est aussi pour des raisons de prestige auprès de ses relations françaises. Dire avec négligence à Flaubert ou à Tourgueniev que l'on est correspondant du *New York Tribune*, c'est une autre carte de visite que de s'avouer banal touriste. Il y a un imaginaire séduisant, des portes qui s'ouvrent, des langues qui se délient devant les sagaces questions de « notre envoyé spécial », qui devient parfois réalité !

Mais ce qui plaisait surtout à James, c'était cette obligation de prendre des *notes*, d'écrire régulièrement, de remettre sa copie à dates fixes. Observer la réalité française n'était plus seulement un jeu, mais un devoir. Etre journaliste à Paris, c'était pour lui ce qu'avait été pour Flaubert *Madame Bovary*, une cure de réalisme. Dans la préface, nous apprenons comment un ami d'Henry James réussit à convaincre le directeur de la *Tribune*, Whitelaw Reid, *« de se passer des services de son correspondant parisien Arsène Houssaye »* et de le remplacer par James Junior. Il fallait un certain culot pour affirmer que le troc serait avantageux. J'ai une pensée émue pour Arsène Houssaye, dont je me sens plus proche par l'âge, le talent et la langue que de ce précieux Américain. Je mentirais si je vous disais avoir en mémoire les articles d'Houssaye dans la *Tribune*, mais si je me fie à ses *Souvenirs d'un demi-siècle* et à son *Histoire du quarante et unième fauteuil de l'Académie française* (éditeurs français, inscrivez donc ces ouvrages à vos catalogues), je me demande si Whitelaw Reid et le public américain ont gagné au change !

Comme administrateur de la Comédie-Française, Houssaye fit jouer les pièces des bons auteurs de son temps et dans son journal, *l'Artiste*, il soutint avec courage et brio nombre de talents nouveaux. Houssaye est l'anti-Sainte-Beuve par excellence. C'est sans doute pour cela que la postérité l'a mis en quarantaine. Lors de la vente aux enchères de sa collection de tableaux, on s'aperçut qu'ils étaient tous faux, ce qui fit ricaner Edmond de Goncourt. Je préfère me souvenir que Baudelaire lui avait dédié le *Spleen de Paris*.

2 *Pourquoi parler d'argent !*

Ce qui se passa entre James et la *Tribune* est par certains côtés exemplaire de ce qui peut arriver à l'écrivain qui quitte sa tour d'ivoire pour la grande presse pleine de fange. *Au début, c'est James qui avait des doutes*, qui se demandait si la forme de son talent pourrait s'adapter à la vulgarité essentielle du journal, mais plus les semaines passent, plus James se pique au jeu. Plus James y croit. Puisqu'il a écrit un papier et que ce papier a été imprimé, pourquoi il n'en écrirait pas quatre, dix. Plus il est imprimé, plus il a l'impression d'avoir acquis ce tour de main qui n'est pas si sorcier et qui fait le bon journaliste. Il est devenu un journaliste comme les autres et en plus il est resté l'incomparable Henry James. C'est vraiment tout bénéfice pour son journal.

A la vingtième correspondance, il n'y tient plus et demande avec nonchalance une augmentation. James a des excuses : l'océan le sépare de Mr. Whitelaw Reid. Il ne peut pas faire la tournée des bureaux de la rédaction et il n'imagine pas bien l'impact sur le brave lecteur new-yorkais de ses réflexions sur la *Cruche cassée*, cet opéra-comique de Noirac et Moineaux, où la grande Céline Chaumont jouait le rôle de Colette (il ne s'agit pas de notre Colette !) Quand, le 9 avril 1876, bouleversé par le printemps à Paris, il écrit : *« Le soleil et la lune ont rivalisé de flamboyance, et la différence entre les bleus du ciel diurne et du ciel nocturne a été aussi légère que possible. Il n'y a aucun nuage dans le ciel, mais il y a de minces petits nuages verts, de petites touffes de feuillage tendre et cru, capturées, et suspendues aux branches des arbres »*, je ne crois pas qu'il ait été dans ses intentions de provoquer l'irritation du *grocer* ou de la *butcher's wife* du Bronx, après tout la météo est l'une des vedettes des journaux télévisés !

Mais le fait est que cette demande d'augmentation eut des conséquences regrettables. Mr. Whitelaw Reid, qui ne lisait peut-être que d'un œil distrait les papiers de son correspondant à Paris, les découvrit sous leur vrai jour. Il prit sa plus belle plume et fit remarquer à son distingué collaborateur que les lecteurs du *New York Tribune* aiment *« la brièveté, la variété et le traitement de sujets d'intérêt plus large »*. Le patron de la *Tribune* pour mettre du baume à son renvoi éleva le débat. James n'était pas un cas isolé. Aurait-il été moins *« éloigné des intérêts populaires »* dans ses papiers, Mr. Whitelaw Reid aurait été pourtant obligé de se priver de ses talents. L'actualité a ses exigences. Il n'y a pas assez de pages dans un journal. Ce qui va se passer à la rentrée aux Etats-Unis exclut les longues digressions sur l'étranger.

James prit fort mal la chose. Cette correspondance de sept mois fut sa seule collaboration durable à un journal. Ce qui était corvée se révéla mission interrompue. Jean Pavans note que James « en conservera toujours une rancœur envers le monde du journalisme et, plus largement, envers ce qui fait le succès auprès du public ».

Après la lecture d'*Esquisses parisiennes*, il m'est difficile de ne pas être de l'avis du directeur du *New York Tribune* et, tant pis, si d'outre-tombe je me fais traiter de fayot par le célèbre écrivain américain, que son séjour dans les limbes a rendu moins respectueux à l'égard du bon usage. J'ajoute que plus au courant de la littérature que Whitelaw Reid, jamais je n'aurais engagé James. C'était de la folie que de prendre, même à l'essai, pour un poste aussi important que celui de Paris, un garçon aussi peu doué pour le journalisme que l'était James.

Autre point qui a son importance, il est probable que tout ce qui reste aujourd'hui de lisible de la *Tribune* ce sont les chroniques de James. Et non pas, parce qu'il est devenu l'écrivain que l'on sait, mais parce que chacune de ses chroniques, si irritantes soient-elles, fourmille de détails qui nous intéressent. C'est le paradoxe de l'écrivain, si peu journaliste soit-il, quand il continue de jouer imperturbablement son jeu, quand il ne se croit pas obligé de changer de plume, s'il a du talent, alors que nous voudrions pour d'excellentes raisons qu'il aille dans tel sens au lieu de se perdre dans ses marottes, nous le suivons malgré tout en maugréant.

Et je vous jure que l'on a du mérite avec James, car il ne nous aime pas, il n'aime pas les Français. Et ça m'a fait bouillir plus d'une fois. Et je ne suis pas sûr de l'aimer. Mais il y a des moments d'enchantement : quand on prend le bateau pour Auteuil, quand on est à Etretat sur les plages de galets avec les dames qui brunissent au grand air. Il y a mille moments comme cela.

3 *Non ?*

A l'évidence, je n'ai plus la place cette semaine pour vous parler de choses sérieuses : de l'enseignement, du baccalauréat, comme je vous l'avais promis. Mais je relève dans la lettre de mon professeur cette phrase : *« Bravo les p'tits gars (et filles) qui ont franchi l'obstacle, car question indigestion, ils et elles ont été copieusement servis, et je pense d'autant mieux savoir de quoi je parle que j'enseigne l'histoire et la géographie dont la lourdeur des connaissances à acquérir confine au délire. Sous cet angle, le baccalauréat, ça ne se trouve pas dans une pochette-surprise ! »*

On peut se passer d'histoire et de géographie, je n'en disconviens pas. Mais pourquoi parler d'indigestion, de lourdeur, de délire. Depuis trente ou quarante ans, la Terre reste à peu près la Terre, et si l'histoire s'est forcément un peu élargie dans le contemporain, par compensation, elle s'est délestée du côté du passé, me semble-t-il, non ?

P.S : On peut lire par la même occasion et chez le même éditeur *« Reverberator »*, un roman de James inspiré par son ressentiment contre cette maudite presse à scandale et *le Sceau brisé* de Jean Pavans, étude, fantaisie, sur un thème de James.

Spectacles

théâtre

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). *Les Cahiers tango : 20 h 30.*

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Baba-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). *La Cantatrice chauve* : 19 h 30. *La Leçon* : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. *La Ronde* : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand *Standing* : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Jacques Brel Je viens rechercher mes bonbons : 18 h 30. Tokyo Bar-Hôtel : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Barthélémy : 22 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. *La Voix humaine* : 20 h 30. *La Femme rompue* : 22 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◇ Rififoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Quatuor Parisii. 19 h. P. Cassard (piano). Œuvres de Roussel, Fauré, Beethoven. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les trompettes de Paris, 21 h. Œuvres de Vivaldi, Bach, Telemann.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Gabriel Fumet, Jean-Paul Imbert, Jean Galard, 21 h. Flûte, orgues. Œuvres de Vivaldi, Albinoni, Bach, Mozart, Pergolese. Dans le cadre du Festival musique en l'Ile.

ÉGLISE SAINT-MÉDARD. Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. 21 h., mar. A. Wiederker (violon). Œuvres de Vivaldi. Mozart. Dans le cadre du Festival musique en l'Ile.

SAINTE CHAPELLE (46-61-55-41). Arts antiqua de Paris, 19 h 15, 21 h. Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (fl. cromorne, bombarde), Raymond Conté (luth, psaltérion).

SQUARE VILLEMIN. Pavillon chromatique. 15 h. Animation musicale d'après les œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Les Dernières Vacances (1947), de Roger Leenhardt, 16 h ; Trois Dames et un as (1952, v.o.s.t.f.), de Ronald Neame, 19 h ; Notre pain quotidien (1934, v.o.s.t.f.), de King Vidor, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30).

Si vous avez manqué le début : Anticipation : Atmosphère (1985) de Yann Piquer et Philippe Dorison, Bande annonce : le Couple témoin (1975) de William Klein, 14 h 30 ; Paradis pour tous (1982) d'Alain Jessua, 14 h 30 ; Café, cafés ; Vous avez dit Pigalle ? (1979) de J. Martinengo, Bob le Flambeur (1955) de Jean-Pierre Melville, 16 h 30 ; Paris la nuit : Bande annonce : les Portes de la nuit (1946) de Marcel Carné, Paris qui dort (1923) de René Clair, Judex (1963) de Georges Franju, 18 h 30 ; Paris-banlieue : Bande annonce : Interdit aux moins de treize ans (1982) de J.-L. Bertucelli, Essai de reconstitution (1971) de C. Boltanski, les Cœurs verts (1966) de E. Luntz, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : *UGC Odéon, 6e (42-25-10-30)* ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BLUE-JEAN COP (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention *Saint-Charles*, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CHOCOLAT (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CRITTERS 2 (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : *Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60)* ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; *v.f. : Gaumont Opéra*, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Convention Saint-Charles*, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont *Ambassade*, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

INTRUDER (*) (philippin, v.f.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia *Champollion*, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

Mardi 23 août

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISTER DYNAMITE (Hong Kong, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'ŒUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

POLTERGEIST III (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, *15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e* (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, *5e (46-34-25-52)*.

LE SOVIET (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA TRAVESTIE (*) (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

UNE BRINGUE D'ENFER ! (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (**) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.f.) : *UGC Rotonde*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DYNAMITE BROTHERS (, v.f.) : Paris Ciné I, 10e (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'ENFER DES ARMES (, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'ESCALIER (Brit., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

FAMILY LIFE (Brit., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

GEORGIA (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HAMMETT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LA HORDE DES SALOPARDS (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PORTÉS DISPARUS 2 (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

LE RODEUR (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : La Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TORR LE GUERRIER (, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

WILLIE BOY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76) 13 h 50, 15 h 30, 17 h 10, 18 h 50, 20 h 30, 22 h 20.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50.

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h.

GERTRUD (Dan., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h.

HITLER, UNE CARRIÈRE (All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 21 h.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h 10.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 35.

L'INHUMAINE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 11 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50.

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h.

LA LÉGENDE DU LAGON (Nouvelle Zélande, v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Studio *des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 15 h 45.*

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 18 h 30.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h.

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 20 h 50.

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 18 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.

PINK NARCISSUS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 17 h 30.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 18 h 45, 20 h 30, 22 h 15 ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) 14 h 20, 16 h 05, 18 h 30, 20 h 15, 22 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

BONJOUR L'ANGOISSE. Film français de Pierre Tchernia : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

COLD STEEL. (*) Film américain de Dorothy Ann Puzo, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

COLORS. (*) Film américain de Dennis Hopper, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, *6e (42-25-10-30)* ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; *UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44)* ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LECTRICE. Film français de Michel Deville : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAPANTSULA. Film Afrique du Sud d'Oliver Schmitz, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NICO. Film américain d'Andrew Davis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

POLICE ACTION. Film Hong Kong de *David Chung*, v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (t Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont *Alésia*, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 24 AOUT

« *Le musée Picasso en l'hôtel Salé* », 14 h 15, 5, rue de Thorigny (Arts et curiosités).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Paris pittoresque et insolite).

« Le musée Rodin », 15 h, 77, rue de Varenne (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro *Saint*-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Mythe et réalité du troisième œil ». Entrée gratuite (Loge unie des Théosophes).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 23 août

TF 1

20.35 Cinéma : le Pactole. ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1985). Avec Richard Bohringer, Patrick Sébastien, Pauline Lafont. *Un couple met au point un hold-up dans un supermarché, malgré la vigilance d'un policier aux méthodes personnelles.* **22.00 Documentaire : Histoires naturelles.** Proposé par Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. Stars fish. *Dominique, du groupe de rock Indochine, est un mordu de pêche.* **22.55 Série : Cannon. 23.45 Journal et Bourse. 0.00 Magazine : Livres en tête. 0.10 Magazine : Minuit sport. De 1.10 à 6.25 Rediffusions. 1.10 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.35 Documentaire : Histoire des inventions. 2.25 Les Moineau et les Pinson** (rediff.). **2.50 Magazine : Chocs. 3.35 Documentaire : Histoires naturelles. 4.25 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Les Moineau et les Pinson** (rediff.). **6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

▶ **20.35 Cinéma : Paris brûle-t-il ?** ■ Film français de René Clément (1966). Avec Jean-Paul Belmondo, Charles Boyer, Leslie Caron, Jean-Pierre Cassel, Bruno Cremer, Claude Dauphin, Alain Delon. *Spectaculaire évocation de la Libération de Paris.* **23.15 Informations : 24 heures sur la 2.** **23.35** *Histoires courtes. La face cachée de la Lune, d'Yvon* Marciano. **0.00 Court métrage.** Tancrède le croisé, de François Caillat.

FR 3

20.30 Cinéma : La maîtresse du lieutenant français. ■■ Film britannique de Karel Reisz (1981). Avec Meryl Streep, Jeremy Irons, Milton Mac Rae et Emily Morgan. *Un jeune noble anglais trahit sa fiancée et son rang pour vivre avec la maîtresse délaissée d'un officier français.* **22.30 Journal et météo. 22.50 Magazine : Décibels.** Présenté par Jan-Lou Janeir. Avec Arno, Lloyd Cole and the Commotions, Act. **23.25 Magazine : Espace francophone.** La chanson francophone de Louisiane.

CANAL PLUS

20.31 Cinéma : Comment claquer un million de dollars par jour. ■ Film américain de Walter Hill (1985). Avec Richard Pryor. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Remo sans arme et dangereux.** □ Film américain de Guy Hamilton (1986). **0.05 Cinéma : La plage sanglante.** □ Film américain de Jeffrey Bloom (1980). **1.30 Documentaire : Léopards en famille. 2.20 Courts métrages.**

LA 5

20.30 Cinéma : Boulevard du rhum. ■ Film français de Robert Enrico (1972). Avec Lino Ventura, Brigitte Bardot, Guy Marchand. *Un aventurier au grand cœur tombe amoureux d'une star du muet et l'entraîne dans de rocambolesques poursuites. Une jolie comédie à l'américaine.* **22.40 Série : Mike Hammer. 23.30 Téléfilm : Le maître des clones.** De Don Medford, avec Robyn Douglass, Ralph Bellamy, Art Hindle. *Expériences dans un laboratoire top secret, situé sous terre.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Le maître des clones** (suite). **1.10 Capitaine Furillo** (rediff.). **2.00 Journal de la nuit. 2.05 Corsaires et flibustiers** (rediff.). **2.30 Deux ans de vacances** (rediff.). **3.25 Vive la vie !** (rediff.). **3.55 Musique : Aria de rêve. 4.05 Le clan Beaulieu. 4.55 Top nuggets** (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Meurtres en série. *En tentant de sauver une auto-stoppeuse des mains de trois bandits, un voyageur de commerce sombre dans une histoire sordide de meurtres.* **22.00 Série : Cagney et Lacey. 22.50 Série : Destination danger. 23.40 Six minutes d'informations. 23.50 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Feuilleton : L'île mystérieuse. 3.25 Nans le berger. 3.50 L'île mystérieuse** (rediff.). **4.45 Nans le berger** (rediff.). **5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Olga Bouton, assistante sociale, à l'origine de la JAC. **21.00 La lettre et l'image.** Rencontres d'écrivains francophones de la Communauté radiophonique publique de langue française. **22.00 Photo-portrait.** Bettina Rheims, photographe. **22.15 Fred Deux et son double.** Mireille et la Samaritaine. **22.40 Musique.** La Roque-d'Anthéron : 8e Festival international de piano. **0.05 Du jour au lendemain.** Arago, Cuvier, Newton. **0.50 Musique : Coda.** Chicago la cité des vents.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 août 1988 lors du Festival de Salzbourg) : Symphonie nº 3 en ré mineur, de Mahler, par l'Orchestre de jeunes Gustav Mahler, le Tölzer Knabenchor, et le chœur de femmes du Jeunesse chor de Vienne, dir. Claudio Abbado ; sol. : Jessye Norman, soprano. **22.37 Villes invisibles.** Œuvres de Takemitsu, Ravel, Sibelius, Bach, Mahler.

Mercredi 24 août

TF 1

16.30 Club Dorothée vacances. Sablotin ; La chasse au trésor ; Jem et les hologrammes ; Le jeu de l'ABC ; GI Joe ; Clip tang ; Dragon Ball. **18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.35 Tirage du Loto. 20.40** *Variétés : Lahaye d'honneur. Emission présentée par* Jean-Luc Lahaye. Spécial Jacques Dutronc, avec Françoise Hardy, Claudia Phillips, Mylène Farmer, Eight Wonder, Danièle Gilbert, Bibie, Jackie Quartz. **22.35 Série : Texas Police. 23.25 Journal. 23.35 Série : Les envahisseurs.** Inquisition. **0.25 Magazine : Minuit Sport. De 1.25 à 6.25 Rediffusions. 1.25 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.50 Documentaire : Histoire des inventions. 2.40 Les Moineau et les Pinson** (rediff.). **3.05 Magazine : Santé à la Une. 4.35 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Les Moineau et les Pinson** (rediff.). **6.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

14.45 Variétés : Michel Jonasz. Spectacle enregistré au Palais des sports en 1985. **15.40 Feuilleton : Les Eygletière. 16.35 Sport : Cyclisme.** Championnat du monde en Belgique. **17.30 Jeu : L'arche d'or.** Présenté par Georges Beller. **17.55 Série : Frank chasseur de fauves.** L'otage. ***18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.*** *D'Armand Jammot,* présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Feuilleton : Petit déjeuner compris. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Jeux sans frontières.** Emission présentée par Fabrice et Marie-Ange Nardi. Equipes en compétition : Viana do Castelo (Portugal) ; Aosta (Italie) ; La Corona (Espagne) ; Ath (Belgique) ; Beaufortain (France). **21.55 Série : La loi, c'est la loi.** Mariage aveugle. **22.45 Magazine : Dim, dam, dom.** De Daisy de Galard. **23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Hommage à Jean-Paul Aron** : Sida, après l'aveu (rediffusion de l'émission du 21 juin dernier).

FR 3

De 17.00 à 18.00 Amuse 3. 17.00 Série : Inspecteur Toutou. 17.05 Série : Boumbo. Boumbo au cirque. **17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Documentaire : Dans le sillage d'Ulysse.** 11. Calypso. **17.50 Dessin animé : Conte de Grimm.** Le savant qui savait tout. **18.00 Série : Colorado.** Aussi longtemps que l'eau coulera (2). ***19.00 Le 19-20 de l'information.*** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.02 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Téléfilm : Des poupées de magazines.** *D'Edward Zwick, avec Joan Hackett,* Jennifer Warren, Daryl Hannah. **22.00 Journal et météo. 22.20 Auteurs studios : La mort mystérieuse de Nina Chéreau.** Un téléfilm de *Denis Berry,* avec Maud Adams, Scott Renderer, Alexandra Stewart, Laszlo Szabo. **23.55 Musiques, musique.** Nocturnes : Alban Berg. Quatre pièces opus 5 pour clarinette et piano, par Alain Damiens à la clarinette et Pierre-Laurent Aimard, au piano.

CANAL PLUS

15.10 Téléfilm : La gouvernante diabolique. D'Igor Auzins, avec Davina Whitehouse, Kay Taylor, Kate Fitzpatrick. **16.25 Court métrage.** Scorpio rising (E.-U.). **16.50 Série : O'Hara. 17.40 Série : A chacun sa vérité. 18.05 Cabou cadin.** Pitou. **En clair jusqu'à 21.00. 18.30 Cabou cadin.** Rambo. **18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 30.** Présenté par Marc Toesca. **19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Stéphane Caristan, Jean-Marc Thibault, Louis Chedid. **20.30 Flash d'informations. 20.31 Loto sportif. 21.00 Cinéma : Sirocco.** □ Film italien d'Aldo Lado (1987). Avec Fiona Gélin, Enzo Decaro, Yves Collignon. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Créature.** □ Film américain de William Malone (1984). Avec Klaus Kinski, Wendy Schaal, Annette McCarthy. **0.05 Cinéma : Gribouille.** ■ Film français de Marc Allégret (1937). Avec Raimu, Gilbert Gil, Michèle Morgan, Andrex. ***1.25 Cinéma : La voie lactée.*** ■■■ *Film* français de Luis Bunuel (1969). Avec Laurent Terzieff, Paul Frankeur, Edith Scob.

LA 5

16.00 Série : Capitaine Furillo. 16.55 Dessin animé : Sandy jonquille (rediff.). **17.20 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.45 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel** (rediff.). **18.05 Série : Riptide. 18.55 Journal images. 19.03 Série : L'homme qui valait trois milliards. 19.58 Journal. 20.30 Téléfilm : Le casse du 3e âge.** De Lou Antonio. **22.25 Série : Mike Hammer. 23.25 Téléfilm :** ***Genesis II. De Jonh Llewellyn Moxey. 0.00 Journal de minuit.*** **0.05 Téléfilm : Genesis II** (suite). **0.40 Série : Capitaine Furillo** (rediff.). **1.30 Le journal de la nuit. 1.35 Corsaires et flibustiers** (rediff.). **2.00 Mathias Sandorf** (rediff.). **2.45 Vive la vie !** (rediff.). **3.15 Musique : Aria de rêve. 3.30 Le clan Beaulieu** (rediff.). **4.20 Top nuggets** (rediff.).

M 6

15.15 Magazine : Faites-moi 6. 16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï police d'Etat. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : Les têtes brûlées. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Téléfilm : L'éclosion des monstres. De J. Piquer Simon. **22.10 Série : Cagney et Lacey. 23.00 Série : Destination danger. 23.50 Six minutes d'informations. 00.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip. 2.30 Feuilleton : L'île mystérieuse. 3.25 Nans le berger. 3.50** *L'île mystérieuse* (rediff.). ***4.45 Nans le berger*** (rediff.). ***5.10 Magazine :*** **Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Monsieur Boisguérin (un jeune séminariste dans la Chine ancienne et la Chine nouvelle). ***21.00 La lettre et l'image.*** Rencontres d'écrivains francophones de la Communauté radiophonique publique de langue française. **22.00 Photo-portrait.** Alain Richert, jardinier. **22.15 Fred Deux et son double.** Retour à la cave. **22.40 Musique.** La Roque-d'Anthéron ; 8e Festival international de piano. **0.05 Du jour au lendemain.** Champollion. **0.50 Musique : Coda.** Chicago, la cité des vents.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 23 août 1988, à l'Auditorium des Halles) : Quatuor à cordes en ré majeur op. 45, de Roussel ; Quintette pour piano et cordes nº 2 en ut mineur, op. 115, de Fauré ; Quatuor à cordes nº 10 en mi bémol majeur op. 74, de Beethoven, par le Quatuor Parisii (Thierry Brodard, violon, Jean-Michel Berette, violon, Dominique Lobet, alto, Jean-Philippe Martignoni, violoncelle, Philippe Cassard, piano). **22.37 Le voyage en Italie.** D'après les carnets de route du Voyage en Italie de Labiche. Œuvres de Bizet, Maderna, Martucci, Puccini, Donizetti. **0.00 Un violon dans la nuit : Zino Francescatti.** Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 77, et Sonate pour violon et piano nº 3 en ré mineur op. 108, de Brahms ; Airs bohémiens pour violon et orchestre op. 20, de Sarasate.

Audience TV du 22 août 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	27.6	Santa-Barbara 10.9	Actual. régio. 7.3	Actual. régio. 3.1	Top 50 0.6	3 milliards 3.6	Têtes brûlées 2.6
19 h 46	31.1	Roue fortune 15.0	Petit déjeuner 4.1	Actual. régio. 3.6	Stalag 13 1.0	3 milliards 4.7	Têtes brûlées 3.1
20 h 16	38.9	Journal 10.9	Journal 14.0	La classe 5.7	Starquizz 0.5	Journal 3.1	Cosby Show 5.7
20 h 56	40.9	Viol R. Beck 17.6	Nord et Sud 11.4	Rapt 7.3	Breakfast 1.0	Voyage 1.6	Les massacreurs 3.6
22 h 8	31.8	Pub 9.3	Pub 5.2	Journal 8.8	Flash 0.5	Voyage 4.1	Cagney et Lacey 4.1
22 h 44	24.9	Super Sexy 11.4	[illegible] 5.2	Océaniques 2.1	Tauromachie 1.0	Mike Hammer 2.1	Cagney et Lacey 3.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 23 août à 0 heure et le dimanche 24 août à 24 heures.

Le courant océanique restera bien établi sur la France avec des perturbations peu actives qui ne chômeront pas de précipitations abondantes mais plutôt des passages nuageux nombreux sur la moitié Nord, débordant sur les régions du Sud-Ouest mais épargnant celles du Sud-Est. En fin de période, un temps lourd et nuageux gagnera le pays par le Sud-Est.

Mercredi : repli du soleil.

Sur la Bretagne et la Basse-Normandie, le ciel sera couvert dès le lever du jour, avec de petites pluies débutant au cours de la matinée, ce temps médiocre durera une bonne partie de la journée, mais des éclaircies réapparaîtront par l'ouest en fin d'après-midi.

Sur les Pays de Loire, la Haute-Normandie et le Bassin parisien, les éclaircies matinales disparaîtront rapidement devant l'arrivée de cohortes de nuages. La pluie débutera à la mi-journée.

Dans le Nord, et sur Champagne-Ardenne, la journée sera grise, ponctuée de précipitations intermittentes.

Sur Poitou-Charentes, le nord de l'Aquitaine et du Massif Central, sur la Bourgogne et le Nord-Est, on se méfiera des bancs de brouillard au lever su jour. Le soleil arrivera à les faire disparaître, *mais en fin de journée*, celui-ci disparaîtra à son tour devant l'arrivée de nuages venus du nord-ouest, qui donneront de faibles pluies en soirée.

Sur le sud de l'Aquitaine et du Massif Central, sur Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, la journée sera bien ensoleillée ; toutefois, des nuages élevés feront leur apparition en fin de journée.

Sur les régions méditerranéennes, Alpes du Sud et Corse comprises, ce sera encore une belle journée d'été.

Un vent ouest-sud-ouest soufflera assez fort sur les côtes de Bretagne et de la Manche, tandis qu'un peu de tramontane persistera.

Sur le reste du pays, le vent restera modéré, de secteur sud-ouest sur la moitié Nord, et de nord-ouest sur la moitié Sud.

Jeudi 25 août : Le matin, la zone pluvieuse se situera du Massif Central aux Alpes du Nord au Jura et à l'Est de la France. Elle se prolongera sur l'Aquitaine par de nombreux nuages. A l'arrière de cette zone, le temps sera variable avec des averses, plus nombreuses sur l'extrême Nord. Le Sud-Est et le Midi-Pyrénéen seront ensoleillés.

Au cours de la journée, les nuages et les éclaircies alterneront sur la moitié Nord avec encore des averses sur le Nord et le Nord-Est. Du Massif Central aux Alpes, les nuages resteront abondants. Le beau temps persistera sur le Sud.

Vendredi 26 août : Sur la moitié Nord les nuages et les éclaircies alterneront le matin. Des averses se produiront encore sur le Nord-Est. Les nuages se cantonneront sur les régions du Nord en cours de journée.

Le ciel sera nuageux le matin sur le Centre et les Alpes puis deviendra ensoleillé l'après-midi.

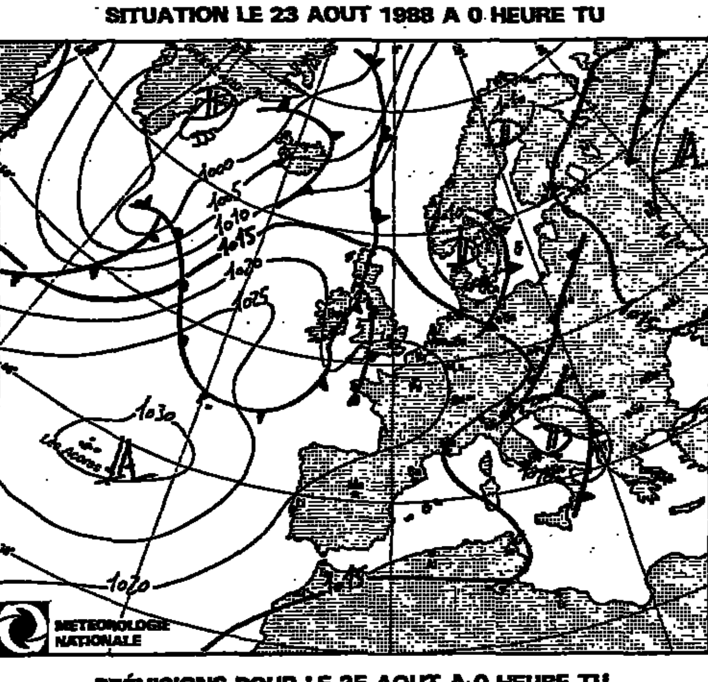
Sur les autres régions, après dissipation des brumes et brouillards sur l'Aquitaine, le temps sera beau.

Samedi 27 août : Après dissipation des brumes matinales, le temps sera ensoleillé le matin.

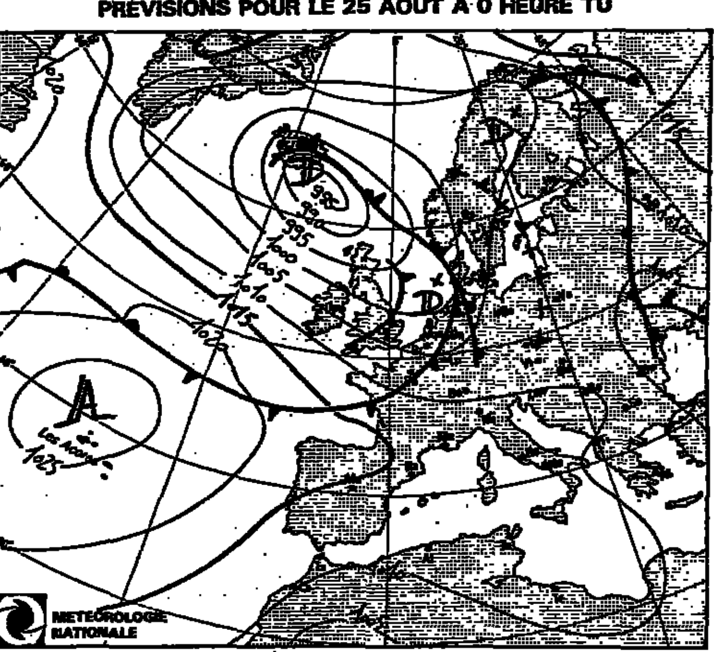
En cours de journée une perturbation pluvieuse abordera le Nord-Ouest du pays. Elle pénétrera en fin de journée de la Vendée au Bassin parisien et au Nord. A l'avant de cette perturbation une tendance orageuse se manifestera de l'Aquitaine au Massif Central et aux régions du Centre.

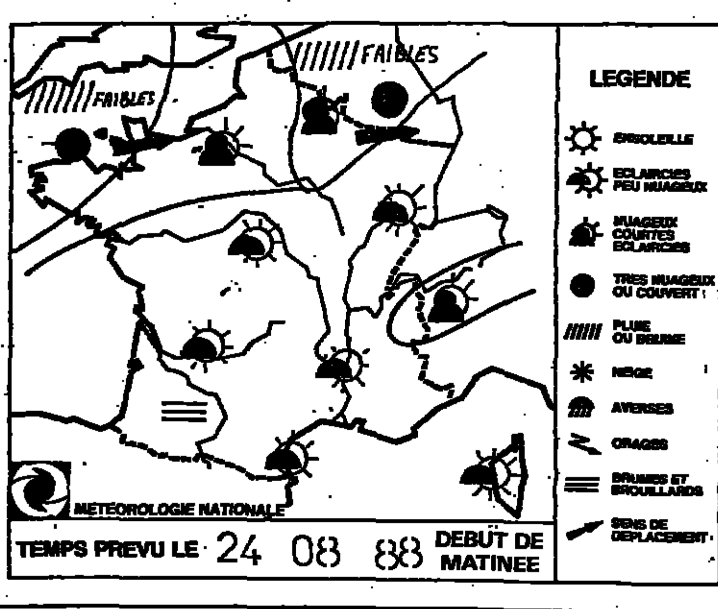
Dimanche 28 août : La perturbation qui a pénétré sur le pays la veille va continuer de s'enfoncer sur la France.

SITUATION LE 23 AOUT 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 AOUT A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-08-1988 à 6 heures TU et le 23-08-1988 à 6 heures TU — le 23-08-1988

FRANCE			
AJACCIO	25	13	D
BIARRITZ	21	12	C
BORDEAUX	21	12	N
BOURGES	19	7	D
BREST	18	14	P
CAEN	18	9	N
CHERBOURG	17	11	N
CLERMONT-FERR.	17	12	N
DIJON	18	9	N
GRENOBLE St-M-H	23	10	N
LILLE	18	9	C
LIMOGES	15	8	N
LYON	21	9	N
MARSEILLE-MAR.	23	15	D
NANCY	18	10	N
NANTES	19	9	D
NICE	25	17	D
PARIS-MONTS.	20	10	D
PAU	20	9	D
PERPIGNAN	23	16	D
RENNES	20	10	N
ST-ÉTIENNE	18	11	C
STRASBOURG	20	11	N
TOURS	19	7	C
TOULOUSE	21	11	N
POINTE-A-PITRE	31	22	D

ÉTRANGER			
ALGER	31	17	D
AMSTERDAM	18	12	P
ATHÈNES	31	23	D
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	26	18	N
BELGRADE	29	17	A
BERLIN	21	12	A
BRUXELLES	18	11	D
LE CAIRE	36	23	D
COPENHAGUE	20	10	N
DAKAR	30	26	P
DELHI	35	27	C
DJERBA	38	25	D
GENÈVE	19	9	D
HONGKONG	31	28	C
ISTANBUL	29	19	D
JÉRUSALEM	21	18	D
LISBONNE	23	18	N
LONDRES	20	12	C
LOS ANGELES	23	16	D
LUXEMBOURG	17	11	C
MADRID	29	12	D
MARRAKECH	40	20	D
MEXICO	22	16	D
MILAN	22	13	D
MONTRÉAL	18	9	D
MOSCOU	27	13	C
NAIROBI	23	11	C
NEW-YORK	30	18	D
OSLO	14	12	P
PALMA-DE-MAL.	26	15	D
PÉKIN	30	20	D
RIO-DE-JANEIRO	23	20	D
ROME	28	17	C
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	11	6	D
SYDNEY	11	11	P
TOKYO	33	27	P
TUNIS	33	19	D
VARSOVIE	22	14	D
VENISE	25	14	D
VIENNE	17	14	C

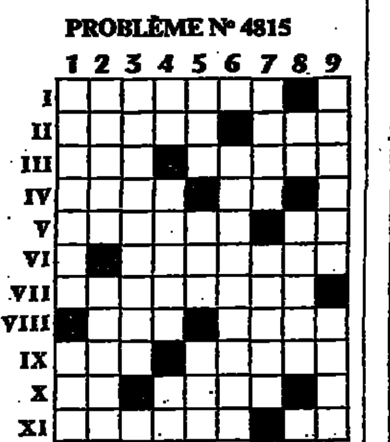
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4815



HORIZONTALEMENT

I. Un qui peut être amené à passer du coq à l'âne. – II. C'est avec douceur qu'il nous fait passer aux aveux. A souvent été au bout du rouleau. – III. A fréquemment le feu quelque part. Mauvais génie. – IV. Portait une écharpe. Points de repère. – V. Paya très cher pour ne pas avoir payé ses hommes. Lettre grecque. – VI. Peut s'échapper en nous passant sous le nez. – VII. Va et vient autour d'une bobine. – VIII. Susceptible d'être poussée à repousser. Peut faire partie d'une association. – IX. Quoique fort discrète, sa présence nous est indispensable. Est bien élevé. – X. Pas dépassé. Borde un massif. – XI. Il y a de quoi être importuné quand on en a par-dessus la tête. Utile pour celle qui va de fil en aiguille.

VERTICALEMENT

1. Peut vider quand on a trop à remplir. Se fait couper la tête. – 2. Certes pas de quoi se frotter les mains ! Où a lieu un incessant passage. – 3. Avec lui, il faut s'attendre à ce que cela chauffe ! – 4. Bien entraîné. Où il en est un auquel il n'est pas interdit de souffler mot. Est à l'origine d'innombrables emplois. – 5. Occasionnait des sorties. D'un auxiliaire. Est mûr bien avant l'automne. – 6. Ont toujours du liquide sur elles. – 7. Eclate souvent au grand jour. Porte des tuyaux. – 8. Conjonction. Un qui peut en avoir plein le dos. – 9. Fait avancer en marchant. Chassait les nuages.

Solution du problème nº 4814

Horizontalement

I. Déshérité. – II. Epouseur. – III. Décapeler. – IV. Ill ; élève. – V. Tee ; et. – VI. Bain. – VII. Demandeur. – VIII. Oléacée. – IX. If ; réale. – X. Gel ; lu. – XI. Appétit.

Verticalement

1. Dédit ; doig. – 2. Epelé ; elfe. – 3. Socle ; me ; la. – 4. Hua ; Baar. – 5. Espérance. – 6. Réel ; idéale. – 7. Iule ; Néel. – 8. Trêve ; Eli ! – 9. Retors ; ut.

GUY BROUTY.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Laser contre faussaires

Le laboratoire des Musées de France utilise de nouvelles techniques pour déceler les faux tableaux

VOUS avez un bon coup de pinceau ? Prenez votre chevalet, et peignez un superbe primitif italien. Vous aurez évidemment étudié le style de l'artiste que vous prétendez imiter, vous aurez pris soin de n'utiliser que les pigments connus à l'époque – il n'est pas toujours facile de se les procurer – vous aurez mis toutes les précautions de votre côté, ce qui suppose une grande expertise en matière de toiles, vernis, craquelures... Votre tableau sera parfait. Et pourtant, vous avez de grandes chances de vous entendre dire que c'est un faux.

Si vous avez utilisé du blanc – et rares sont les tableaux qui n'en contiennent *pas* – *ce sera* de la céruse, autrement dit un carbonate basique de plomb. Le plomb est d'ailleurs présent dans bien d'autres pigments. Or ce métal est un mélange de quatre isotopes, les plomb-204, plomb-206, plomb-207 et plomb-208. Leurs proportions théoriques sont respectivement de 1,5 %, 23,6 %, 22,6 % et 52,3 %. Mais ces valeurs sont des moyennes ; la composition isotopique du plomb dépend de son gisement d'origine. Il se trouve que les gisements européens, *situés* dans des *terrains* hercyniens, ont des compositions isotopiques analogues. En particulier, le rapport plomb-206 sur plomb-204 y varie très peu. Il n'en est pas de même du plomb des autres continents, en général moins riche en isotope 206. Or depuis le début du dix-neuvième siècle l'Europe a importé du plomb d'outre-mer et continue de le faire. La composition isotopique du plomb actuel est donc différente de ce qu'elle était au Quattrocento. La céruse du faussaire trahira la jeunesse de *son œuvre*.

Anatase et rutile

Sans doute, direz-vous, mais qui va analyser isotopiquement mon tableau ? Réponse : le laboratoire de géochimie isotopique de Montpellier, qui, en collaboration avec le laboratoire de recherche des Musées de France, installé au Louvre, a mis au point une technique permettant l'analyse isotopique à partir de microscopiques prélèvements de peinture. Testée sur une cinquantaine d'œuvres peintes entre le dix-huitième siècle et le vingtième siècle, elle a mis en évidence l'appauvrissement progressif en plomb-206 au cours du temps. Appliquée à certains tableaux qu'on savait déjà être des faux, cette technique a confirmé *qu'ils étaient* bien postérieurs à l'artiste censé les avoir peints.

Dégoûté de l'ancien et du plomb, vous signez un superbe Picasso de l'entre-deux-guerres, peint au blanc de titane. Vous saviez que ce pigment date de 1920 mais vous ignoriez qu'il en existe deux formes : l'anatase et le rutile – la seconde n'apparaissant qu'après 1945 en Europe, et supplantant progressivement la première. Le laboratoire de spectrométrie infrarouge et Raman du CNRS a, lui aussi, collaboré avec le laboratoire du Louvre et a développé une méthode d'analyse qui discerne anatase et rutile. Elle est en deux phases. Dans la première, un balayage aux rayons X permet d'identifier les zones où du titane est présent. Un échantillon microscopique est alors prélevé et placé dans le faisceau d'un laser. La lumière qu'il diffuse a une longueur *d'onde légèrement* différente de celle qu'il reçoit – c'est l'effet Raman. Et cette variation n'est pas la même pour l'anatase et le rutile...

Il n'est cependant pas dans la *vocation* du laboratoire des Musées de France d'intervenir sur le marché de l'art et de traquer les faussaires. De plus, ces techniques d'analyse sont encore trop récentes pour être des outils acceptés d'expertise. Cela viendra sans doute, si elles se révèlent commodes.

En *réalité*, ces *recherches* n'ont pas pour objet de détecter des faux. Ranger les tableaux en deux classes, les authentiques et les faux, est d'ailleurs une simplification outrancière. Certains tableaux anciens sont des *répliques* – leur auteur, ayant fait un premier tableau qui avait plu, l'a ensuite plus ou *moins recopié. D'autres sont des* peintures d'atelier, dont une part est de la main du maître, le reste revenant à ses élèves. L'attribution d'une œuvre résulte de l'interprétation de nombreuses données, où les éléments *stylistiques* et la comparaison avec d'autres œuvres s'ajoutent aux analyses physico-chimiques.

La mission du laboratoire des Musées de France – en ce qui *concerne la peinture* car il s'occupe aussi d'autres arts et d'archéologie – est de développer des techniques fournissant un maximum d'informations sur la matière picturale et les caractéristiques matérielles des œuvres étudiées. A cette fin, il collabore avec de nombreux laboratoires relevant du CNRS ou de l'Université, qui maîtrisent des connaissances fondamentales applicables à l'analyse des œuvres d'art. Les deux exemples donnés ci-dessus ne sont qu'un petit échantillon de ces recherches communes.

La grosse difficulté est évidemment que les techniques d'analyse ne doivent par être destructrices, ce qui exclut par exemple la datation si pratique au carbone-14. Mais les res*sources de la science moderne* permettent peu à peu de résoudre tous les problèmes. Le laboratoire du Louvre, qui va bientôt quitter le superbe, mais peu pratique, pavillon de Flore pour des locaux en sous-sol, y disposera d'un accélérateur de protons et d'ions, AGLAE (1), lequel multipliera ses capacités *d'analyse. L'apport majeur* d'AGLAE est la possibilité, en jouant sur l'énergie des protons, de faire varier leur pouvoir de pénétration. Cela permettra d'étudier les couches successives de peinture, et fournira des informations essentielles sur la genèse des œuvres d'art.

MAURICE ARVONNY.

(1) L'accélérateur Grand Louvre d'analyse élémentaire (AGLAE) est de type tandem, d'une tension maximale de 2 millions de volts. En cédant leur énergie aux atomes de la région où ils s'arrêtent, les protons provoqueront une émission de rayons X, caractéristique des atomes émetteurs. Cela permettra une analyse chimique très fine, y compris des éléments qui ne sont présents qu'à l'état de traces. La construction d'AGLAE vient de se terminer, il est actuellement en cours d'essais et entrera en service à l'automne.



F. DUHAMEL/SYGMA.

Le célèbre faussaire Jacques Harvey avait fait un tableau géant pour célébrer la nouvelle année à Los Angeles.

AVORTEMENTS SPONTANÉS

EN ayant recours à une série de tests particulièrement sensibles, une étude américaine publiée dans le *New England Journal of Medecine* (1) vient de démontrer la fréquence des avortements très précoces.

Au terme de cette étude, où 230 femmes âgées de plus de dix-huit ans ont été suivies pendant deux ans, l'avortement *spontané apparaît comme* un phénomène extrêmement fréquent : 31 % des femmes ont fait une ou plusieurs fausses couches, *et, dans 22 % des cas*, l'avortement s'est produit avant que la grossesse ne soit perçue par la femme elle-même. Seul un très discret retard de règles pouvait indiquer que la fécondation avait bien eu lieu. En fait, ces fausses couches, même répétées, comme c'est souvent le cas, n'ont aucune gravité et ne compromettent qu'exceptionnellement le succès des grossesses futures. La quasi-totalité des femmes suivies a pu ainsi, dans les deux années suivantes, mener une grossesse à son terme.

D'une manière générale, sur cinq grossesses, une au moins se *termine avant le sixième mois*, et l'avortement spontané ; la fausse couche, n'est le plus souvent, qu'une *situation* que les *médecins qualifient de banale*. Pourtant, même sans gravité, elle n'en demeure pas moins souvent difficile à vivre pour les femmes.

Un couple en bonne santé qui n'a recours à aucune contraception a, théoriquement, au cours d'un cycle menstruel, près de 30 % de chances de concevoir un enfant. En pratique, ce pourcentage est loin d'être atteint. *« Sur cent œufs fécondés, soixante-dix avortent très rapidement*, explique le professeur Jacques Lansac, *président* de la fédération nationale des CECOS. *Ces « avortements génétiques » liés à une malformation de l'œuf constituent une véritable sélection naturelle, d'ailleurs fort efficace puisque, en définitive, seuls 3 % des enfants naîtront mal formés. »*

Comment expliquer ces avortements spontanés ? Dans la grande majorité des fausses couches, celles du premier trimestre de la grossesse, ce sont les anomalies génétiques de l'embryon qui sont en cause. Dans d'autres cas, des affections maternelles (insuffisance rénale, diabète mal équilibré, infections bactériennes, virales ou parasitaires, lupus, anomalies morphologiques de l'utérus) peuvent aussi être impliquées.

Les obstétriciens pensent depuis peu que des désordres du système immunitaire maternel pourraient également être à l'origine des fausses couches à répétition. La grossesse n'a, en effet, jamais cessé d'intriguer les immunologistes. Ce corps étranger, « imposé » à l'organisme *maternel et « accepté » pendant* neuf mois, constitue un véritable modèle expérimental des greffes parce qu'il remet en cause les *notions établies de l'immunologie*.

Pour les scientifiques, ce phénomène suggère que la mère *produit* une série d'anticorps destinés d'une certaine manière à « protéger » le fœtus. Ce sont ces anticorps qui feraient défaut dans les cas de fausses couches à répétition. Un traitement issu de ces recherches consiste à *injecter* à la mère des globules blancs du père. Les résultats sont d'ores et déjà très satisfaisants.

Si pour les chercheurs et les médecins, l'avortement spontané apparaît comme un phénomène soit banal soit accessible à de nouvelles thérapeutiques, la femme enceinte, elle, le perçoit comme un accident pénible et douloureux. La grande majorité des grossesses sont aujourd'hui désirées. D'autre part, l'émancipation de la femme et son investissement croissant dans la vie *professionnelle font* que les grossesses sont de plus en plus tardives. *« C'est entre vingt-cinq et trente-cinq ans que la fécondité de la femme est à son maximum*, rappelle le docteur Marc Robin, gynécologue-accoucheur (Hôtel-Dieu, Paris). *Plus tard, les choses se compliquent. Les femmes interrompent leur contraception pour avoir un bébé, et souvent elles n'acceptent pas que la nature ne leur obéisse pas. »*

La déception peut aussi se teinter de culpabilité, surtout lors de fausses couches à répétition. Le phénomène peut même prendre de véritables allures de deuil. Aux Etat-Unis, des associations se sont constituées ; lieux de *rencontre* et de discussion, elles encouragent les parents à donner *un nom à l'enfant perdu* et à célébrer sa mémoire. En France, de telles associations n'existent pas. Aux yeux de la loi, le foetus n'est un enfant qu'après vingt-huit semaines de grossesse. Il est alors possible, lorsque les parents le désirent, de donner un prénom à l'enfant mort, de l'inscrire sur le livret de famille et de pratiquer des rites funéraires. *« Il ne s'agit certes pas de nier la réalité du traumatisme, mais je conseille plutôt à mes patientes de se tourner vers l'avenir*, explique le docteur Robin. *Cependant, le secours d'un psychologue peut être nécessaire pour apaiser le sentiment d'échec et de crainte. »*

BÉATRICE OSTER.

(1) Daté du 28 juillet. Etude réalisée sous la direction de A. J. Wilcox.

Une grotte domestique

Dans l'Ariège, la famille Begouën conserve soigneusement un habitat préhistorique exceptionnel

A partir du 1er septembre, la grotte d'Enlène (Ariège) va être fouillée, comme chaque année depuis 1976, sous la double direction de M. Robert Begouën, propriétaire de cet habitat préhistorique et des deux grottes ornées voisines des Trois-Frères et du Tuc d'Audoubert, et de M. Jean Clottes, directeur des antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées.

Contrairement à la plupart des grottes utilisées par nos ancêtres lointains, Enlène a été utilisée comme habitat. Même la « salle du fond », située à près de 200 mètres de l'entrée, a été maison *et atelier vers 11 500 avant* Jésus-Christ, c'est-à-dire quatre cents ans plus tard que « la salle *des morts* » plus proche de l'extérieur. A Enlène, dans l'obscurité à peine atténuée par la lueur de *quelques* lumignons à graisse animale, des groupes successifs de Magdaléniens ont vécu à de nombreuses reprises.

Manifestement, Enlène était une étape dans les errances perpétuelles de ces chasseurs-cueilleurs. En témoignent les dizaines de milliers de plaquettes de grès apportées dans cette grotte calcaire. Les unes ont servi de pavage isolant de l'humidité ou tapissant les foyers, les autres de *supports* pour des lampes *ou* des objets divers. En témoignent aussi d'innombrables outils de pierre et d'os et surtout les célèbres plaquettes gravées.

Enlène, en effet, n'est pas une grotte ornée d'art *pariétal*. *Ce* type de décoration – que l'on trouve près dans les Trois-Frères *et le Tuc d'Audoubert* – est totalement absent d'Enlène. Mais cette grotte-habitat est une des plus riches actuellement connues en plaquettes gravées : on en a déjà trouvé plus de 1 000, ce qui la met sur le même rang que Le Parpello (Espagne), Gönnersdorf (Allemagne fédérale), et La Marche (France).

Les plaquettes d'Enlène ont été façonnées le plus souvent près du grès, mais parfois aussi dans des fragments de plancher stalagmitique et sur des galets. Les sujets des gravures ont changé avec l'époque et donc le climat : près de l'entrée, les rennes dominent alors que, dans le fond, ce sont les bisons. Les plaquettes gravées sont de petites dimensions : leur longueur maximum n'atteint pas 20 centimètres et leur largeur 10 centimètres.

Des tonnes de déblais

Une seule est exceptionnelle par sa taille (28,8 × 21 centimètres). On l'a retrouvée en six fragments, les deux premiers entre les deux guerres par Louis Begouën, le père de Robert, deux autres en 1981 et les deux derniers en 1983 *par Robert Begouën, Jean* Clottes, Jean-Pierre Giraud et François Rouzaud. Le décor est, lui aussi, très particulier : un superbe bison très finement gravé et trois silhouettes humaines très frustes et caricaturales, dont deux semblent être en train de s'accoupler.

Ce dernier thème n'est pas absolument exceptionnel dans l'art des plaquettes gravées ; une autre plaquette d'Enlène représente ce qui paraît être un prélude à un accouplement ou des jeux érotiques avec un réalisme tel que Louis Begouën, qui la découvrit juste avant la seconde guerre mondiale, n'en publia pas de reproduction *« par souci de décence » (1)*. La grotte d'Enlène est connue depuis la fin du siècle dernier. Et elle a été, pour son malheur, fouillée – massacrée serait plutôt le terme – par des « amateurs » très peu éclairés et même par des préhistoriens de l'époque.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 14.)

(1) *La Recherche* de juillet-août 1984 a publié un article de Robert Begouën et Jean Clottes « *Un cas d'érotisme préhistorique* », consacré à ces deux tablettes.

OUVERT AU PUBLIC

LE musée privé, aménagé par la famille Begouën, est strictement réservé aux spécialistes qui viennent y travailler et à quelques associations culturelles. En revanche, le public peut aller au joli musée du Mas d'Azil (Ariège, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, tous les jours) qui, ouvert depuis 1981, reçoit 10 000 visiteurs par an. Il y admirera, entre autres merveilles préhistoriques, de nombreux galets peints... aziliens et 120 propulseurs, ces lanceurs qui ont précédé l'arc pour multiplier la force du bras humain. Armes certes, les propulseurs sont aussi des œuvres d'art, tel celui qui est décoré d'un faon tournant la tête pour regarder deux gros oiseaux perchés sur son arrière-train.

Les visiteurs peuvent aussi voir, dans la région, la grotte de Niaux décorée de signes peints et d'animaux peints superbes et stylisés (visites par groupes de vingt personnes, réservation conseillée par téléphone : (61-05-88-37) et la grotte du Mas d'Azil, un énorme tunnel naturel, long de 420 mètres et large de 50 mètres, où serpentent la rivière Arize et la route nationale 119 et où se sont abritées des populations préhistoriques aussi bien que des huguenots.

★ *L'Art des grottes en Ariège magdalénienne*, publié par M. Denis Vialou aux Editions du CNRS, en 1987, donne de très bonnes descriptions des onze grottes ornées du département. (Le volume très illustré : 490 F.)

Grotte domestique

(Suite de la page 13.)

Plusieurs membres de la famille Begouën et l'abbé Henri Breuil ont commencé, entre les deux guerres, une fouille sérieuse. Robert Begouën et Jean Clottes, qui y travaillent depuis 1976, ont trouvé une « mine » extraordinaire sous les déblais de leurs prédécesseurs. Chaque année leur équipe tamise quatre à huit tonnes de débris. Mais la campagne de l'année prochaine sera la dernière...

La moisson récoltée à Enlène est d'une richesse extraordinaire. On s'en rend compte en visitant le dépôt de fouilles (500 mètres de rayonnages) et le musée aménagés par la famille Begouën dans une ancienne porcherie de son domaine du Pujol. Des vitrines désuètes – elles ont été faites par Henri Begouën, le grand-père de Robert, au début du siècle – renferment les plaquettes gravées bien sûr, et aussi des propulseurs, des bâtons perforés (d'usage incertain), des outils de pierre, d'os, de bois de renne ou d'autres cervidés, etc.

Enlène était un habitat. Mais ses occupants avaient, tout à côté, les grottes-sanctuaires du Tuc D'Audoubert et des Trois-Frères, puisque ces trois grottes sont les galeries souterraines de l'ancien cours de la rivière Volp. Enlène est connue depuis au moins cent ans. En revanche, le Tuc D'Audoubert et les Trois-Frères ont été découverts respectivement le 20 juillet 1912 et le 21 juillet 1914 par Max, Jacques et Louis Begouën et François Camel. S'intéressant déjà à la préhistoire, la famille Begouën fut d'une remarquable prudence. Avant tout, elle alerta les préhistoriens Emile Cartailhac et Henri Breuil et elle porta une attention extrême à ne rien abîmer en attendant les spécialistes, car elle était très consciente de la fragilité des vestiges préhistoriques.

Depuis les découvertes, les générations successives des Begouën conservent « leurs » grottes avec un soin jaloux. Elles ont, en cinquante ans, acheté ou échangé parcelle par parcelle les terres situées au-dessus des grottes de façon à avoir la maîtrise totale de la surface. Le tout sans tirer le moindre profit de ces merveilles. Elles ont créé une société civile familiale de façon que les partages inhérents aux successions ne fractionnent pas cet extraordinaire ensemble préhistorique. Elles autorisent quelques spécialistes et quelques privilégiés à visiter l'une ou l'autre grotte. En moyenne, moins de cent personnes sont admises chaque année à voir les innombrables gravures et le Sorcier (peint) des Trois-Frères ou les gravures, les peintures et les bisons d'argile du Tuc d'Audoubert.

La grotte des Trois-Frères ne pourrait supporter la venue de nombreux curieux. Le cheminement commence par une espèce de chatière qu'il faut passer à quatre pattes, le casque – obligatoire – raclant sur le plafond. Plus loin, il faut s'écarter des parois dont les gravures sont très fragiles. Partout, il faut éviter de marcher hors du « sentier » balisé par des rubans imputrescibles. En un endroit, le « sentier » se transforme en une patinoire argileuse très pentue.

Mais la visite vaut la peine de ce cheminement précautionneux et difficile. M. Robert Begouën est un guide merveilleux qui sait éclairer signes et gravures, qui sait démêler les uns des autres tous les bisons, les chevaux, les ours, les mammouths, les rennes, les bouquetins, les félins dont les traces superbes s'entrecroisent dans un vrai délire magique.

YVONNE REBEYROL.



La grande plaquette gravée d'Enlène. (Relevé F. Briois)

Les méfaits du temps

Dans quelle mesure les conditions atmosphériques influent-elles sur notre comportement ?

CERTAINES personnes prévoient régulièrement l'arrivée d'un orage, d'un coup de vent ou de pluies. Alors que tout allait bien, elles sont prises rapidement d'une sensation d'angoisse, d'un mal de tête ou de douleurs articulaires.

Le foehn des Alpes, le sharaw en Israël, le santa ana en Californie, ces trois vents secs et chauds seraient responsables d'une augmentation des accidents respiratoires et cardio-vasculaires, des accidents de la route et de la criminalité. A tel point que l'on a vu des tribunaux suisse et israélien s'enquérir du temps qu'il faisait au moment d'un crime ou d'un délit et considérer les conditions atmosphériques comme des circonstances atténuantes.

En France, la direction générale de la sécurité routière vient d'être saisie d'une étude nationale qui établit une corrélation, heure par heure, entre l'avancée de fronts de haute pression, souvent précurseurs d'orages et l'augmentation des accidents de la route. Ceux-ci surviendraient avant l'éclatement de l'orage, c'est-à-dire avant que la chaussée ne soit mouillée et glissante. La perturbation atmosphérique provoquerait une augmentation de la pression artérielle, une sensation de fatigue et de nervosité, qui seraient responsables de l'accident.

Le syndrome du vent

Les effets de certaines perturbations atmosphériques sur la santé ont été soupçonnés depuis l'aube des temps.

Les Mésopotamiens considéraient que les maux de tête étaient dus à une possession du vent. Hippocrate, dans son *Traité des airs, des eaux et des lieux*, définissait les liens qui existent entre l'homme et son milieu naturel. Il décrivait en particulier les influences des vents chauds et des vents froids et recommandait en cas de mauvais temps de s'abstenir de purge et de cautérisation. C'est avec la vogue des cures, à la fin du siècle dernier, que des médecins allemands commenceront à étudier de manière spécifique ces phénomènes.

En 1926, le professeur Georges Mouriquand, de la faculté de médecine de Lyon, décrit le *« syndrome du vent du Midi »*, vent sec qui remonte la vallée du Rhône et provoque des perturbations de l'équilibre électrique de l'air. Chez les nourrissons, il entraîne au mieux une agitation, des cris, des insomnies, au pis, une augmentation de la température et une détresse respiratoire. Tous ces signes mineurs disparaissent à l'arrêt du vent.

Pendant trente ans, le docteur Fernand Attali, médecin généraliste à Paris, a essayé de relier les caprices du temps aux divers maux que présentent ses patients. Il a *« noté tous les jours le chaud et le froid, l'humide et le sec, les brouillards, les nébulosités, les orages, la pression atmosphérique, la température »*. Ses observations ont été résumées dans un livre, *Le temps qui tue, le temps qui guérit – Santé et météorologie* (Editions du Seuil).

Pour lui, c'est la variation rapide et importante d'une composante qui est déterminante : *« Quand la température en hiver passe en une demi-journée de 3° C à 18° C ou que la pression atmosphérique chute en quelques heures de 760 mm à 740 mm, alors peuvent apparaître chez des sujets fragilisés, personnes âgées, nourrissons, des troubles d'ordre circulatoire, nerveux, hormonal parfois lourds de conséquences. »* Les affections qu'il retrouve le plus souvent sont les accidents cardio-vasculaires, les troubles neuropsychiques, les allergies respiratoires et maladies broncho-pulmonaires. Toutes ces observations obtenues de manière empirique seront confirmées par des études internationales.

En France, c'est avec la création des SAMU en 1974 que les services de météorologie nationale commencent à étudier les effets des conditions atmosphériques sur l'homme. Ils disposent d'instruments de mesure précis sur tout le territoire ; les SAMU, eux, mettent en place un outil statistique pour évaluer leurs urgences. Plusieurs études démarrent : l'une sur l'infarctus du myocarde, une autre sur les accidents vasculaires cérébraux (AVC). Les résultats les plus importants portent sur une série de 2 710 cas d'infarctus du myocarde et de 930 AVC collectés pendant trois ans par le SAMU de Paris et des Hauts-de-Seine.

Emmanuel Choisnel, ingénieur au service central d'exploitation météorologique à Paris, explique que *« le changement de temps est un facteur dont il faut tenir compte dans la survenue de ces pathologies »*. Deux situations typiques sont retrouvées comme facteur favorisant la survenue d'infarctus du myocarde : l'arrivée d'un front d'air chaud et humide en provenance du sud-ouest et la variation rapide à la baisse de la température ou de la pression atmosphérique qui crée un front d'instabilité, le plus souvent précurseur de pluies ou d'orages. Le rôle néfaste du vent et de la pollution est démontré dans toutes les études.

Météo et retraite

La survenue d'accidents vasculaires cérébraux est favorisée par l'arrivée d'un air continental froid et sec en provenance du nord-est. Ces corrélations ont été retrouvées en Allemagne et au Japon, aux climats et reliefs pourtant différents. Le SAMU s'interroge sur la manière d'intégrer ces données pour améliorer la gestion de son personnel et de ses ambulances.

D'autres recherches ont porté sur un lien éventuel entre les variations atmosphériques et les troubles psychiques ou du comportement. La plus grande étude à ce jour a été faite aux Etats-Unis. Elle a montré que la variation à la hausse de la température par rapport aux normes saisonnières était responsable d'agressions et de viols pendant les grandes chaleurs de l'été. Les vols par contre connaissent une recrudescence hivernale, et les meurtres ne sont pas influencés par la température ambiante. Ce n'est pas la température en elle-même qui est en cause, car il n'y a pas eu de différence significative entre les Etats du Nord et du Sud, mais sa variation à la hausse par rapport aux normes saisonnières.

D'autres phénomènes ont été étudiées, comme les tentatives de suicide, les crises d'asthme, les premières douleurs de l'accouchement ou l'intensité des douleurs rhumatismales... Comment les différents facteurs atmosphériques agissent-ils sur notre organisme ? Jusqu'à présent aucun résultat très significatif ne paraît être dégagé. On connaît les effets des modifications électriques de l'air : ionisation positive, qui précède l'orage et qui serait responsable d'anxiété, d'instabilité, d'apparition de crise de migraine ; ionisation négative au bord de la mer, à la montagne, responsable d'une sensation de bien-être.

Mais la direction de la météorologie est encore loin de pouvoir répondre précisément aux demandes de futurs retraités qui lui font part de leur état de santé et qui souhaitent un conseil sur l'endroit où ils pourraient, idéalement vivre leur grand âge...

CAROLINE CHAINE.


JEAN-LOUP SIEFF.

CORRESPONDANCE

Généralistes et urgences

Après la publication de notre article consacré au mauvais fonctionnement des services hospitaliers d'urgence (*le Monde* du 10 août), nous avons reçu le texte suivant du professeur Jean-Louis Lejonc, coordonnateur du département des urgences médicales de l'hôpital Henri-Mondor (Créteil).

L'HOPITAL Henri-Mondor de Créteil a été le premier, en 1984, à recruter des médecins généralistes vacataires au département des urgences médicales. Un premier bilan peut désormais être tiré de cette expérience.

Il est illusoire d'imaginer que la présence de médecins généralistes dans les services d'urgences serait la panacée. De même, il est faux de penser que les spécialistes hospitaliers ne se sentent pas concernés par l'urgence. Bien au contraire, chirurgiens, anesthésistes, réanimateurs, psychiatres, cardiologues, etc., motivés pour prendre en charge les urgences. *A condition qu'elles soient de leur ressort.*

Il est clair que le cardiologue ne peut, ni ne doit, examiner tous les malades se présentant aux urgences avec une douleur en regard du cœur (situation qui est bien souvent une crise d'angoisse). En revanche, il mettra tout en œuvre pour prendre en charge immédiatement un infarctus du myocarde (qui se manifeste lui aussi, par une douleur thoracique).

Il faut donc opérer un tri de ces malades, tâche noble et difficile s'il en est. Ce tri n'impose pas nécessairement le recours aux spécialistes hospitaliers et l'hospitalisation n'est pas toujours nécessaire. En pratique, entre 50 % et 70 % des patients qui se présentent, en médecine, aux urgences des hôpitaux de l'Assistance publique de Paris ne sont pas hospitalisés.

Sur le champ de bataille, c'est le chirurgien militaire le plus ancien, le plus expérimenté, qui trie les blessés, et fait la part entre ceux qui doivent être opérés immédiatement, et ceux qui peuvent attendre. Le chirurgien le plus jeune exécute les décisions prises en amont. Aux urgences, par tradition, cette mission de « première ligne » a toujours été assurée par les internes. Il se trouve que la réforme des études médicales de 1983 s'est accompagnée d'une modification du recrutement de ceux-ci.

Actuellement, ceux qui sont le plus souvent présents aux urgences sont les plus jeunes, les moins expérimentés d'entre eux : il s'agit des internes en médecine générale, ou résidents. Les stages qui leur sont offerts aux urgences sont extrêmement formateurs, à condition qu'un encadrement par des « seniors » soit effectif. Il serait naïf en effet de demander à ces très jeunes médecins en formation les connaissances générales et surtout les capacités de décision que réclame l'accueil des malades aux urgences.

L'idée d'associer des médecins généralistes à cette tâche vient de ce constat. Les médecins généralistes constituent en effet un personnel de choix dont la vocation est, précisément, de s'intéresser à toutes les pathologies, de distinguer celles qui sont de leur ressort de celles qui doivent être adressées aux spécialistes, en les sollicitant sur des arguments fondés. Ces médecins ne sauraient pourtant pas tout prendre en charge et particulièrement les urgences graves, qui réclament des gestes de réanimation, ou celles impliquant des connaissances extensives dans une spécialité.

D'autre part, notre expérience a mis en évidence la difficulté pour un praticien libéral, de se libérer plus de quelques heures par semaine pour travailler à l'hôpital. Dès lors, l'intégration de ces médecins à l'équipe soignante hospitalière est délicate. C'est pourquoi, nous nous orientons actuellement vers le recrutement d'autres généralistes, d'un profil différent, complémentaires des praticiens libéraux travaillant avec nous depuis quatre ans.

Ces médecins généralistes sont plus jeunes, non encore installés. Ils ont terminé leur résidanat, et ont déjà acquis une expérience, mais restent très proches du milieu hospitalier dont ils sont issus. Ils sont dans cette période où le jeune médecin réfléchit à son installation, fait des remplacements, complète sa formation.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e] 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



SYSECA (440 MF de CA, 1200 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de Service et d'Ingénierie en Informatique, partenaire d'un *groupe industriel de taille internationale*

INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation Grandes Ecoles, Doctorat, DEA et Maîtrise, vous êtes débutant ou possédez une première expérience. Nos objectifs de développement sont ambitieux. Vous nous aiderez à les concrétiser en apportant votre compétence et votre motivation dans les domaines suivants :

- systèmes temps réel
- logiciel de base
- génie logiciel
- développement sous UNIX
- intelligence artificielle
- réseaux et télématique
- informatique industrielle
- systèmes d'information
- systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser votre CV + photo et prétentions sous réf. 382
315 Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud Cedex



Alcatel Answare
regardez votre avenir sous un autre angle

▼ Spécialistes en informatique aujourd'hui, vous voyez votre avenir sous l'angle de la polyvalence et de l'évolution. En répondant à vos attentes, ALCATEL-ANSWARE satisfait en même temps l'exigence de ses clients (entreprises des secteurs publics et privés de toutes tailles) en leur proposant des systèmes d'information dont la complexité va sans cesse croissant. Nos moyens aujourd'hui (les vôtres demain) : ceux d'ALCATEL dont nous sommes filiale, 900 collaborateurs de haut niveau, une implantation nationale et régionale, un large éventail de prestations, axé sur l'informatique technique et industrielle.

PARIS - ORLEANS - METZ

INFORMATIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

INGENIEURS LOGICIELS TEMPS REEL

- Nous vous donnons accès à tous les grands projets des années à venir : Airbus, Ariane, Nucléaire, Ingénierie, Systèmes Embarqués...
INFORMATIQUE TECHNIQUE : télécommunication, traitement du signal et d'images, génie logiciel, scientifique...
INFORMATIQUE INDUSTRIELLE : productique (automatismes, GPAO, robotique, contrôle de process), mesure, instrumentation...
- *Vous êtes de formation Grande Ecole ou Université, débutant ou expérimenté.*
- Vous avez de réelles capacités d'adaptation, d'autonomie et de communication, de bonnes compétences techniques dans les environnements suivants : PDP/RSX, VAX/VMS, 68000/UNIX, 8086/iRMX.
Langages : ASSEMBLEUR, FORTRAN, PASCAL, C, ADA.

Merci d'adresser votre dossier avec CV et photo à Marie-Hélène DOUVIER, *Responsable des Ressources Humaines, sous référence* ITI/M/08/88,
ALCATEL ANSWARE ITI - Tour Franklin - Cedex 11 - 92081 Paris-La Défense.



CIGE

MEDIA-SYSTEM

Grande entreprise nationalisée

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

(Arts et Métiers ou équivalent)

pour Etudes et Travaux Immobilier

Le candidat possède de bonnes connaissances en électrotechnique et génie climatique.

Sa mission :

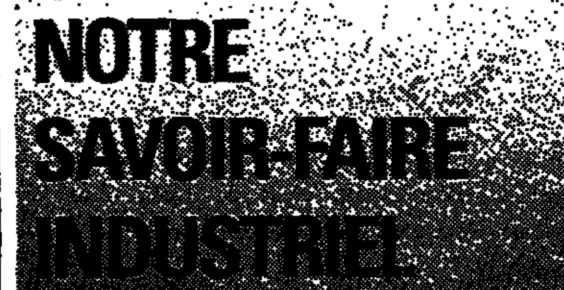
- Etudier des projets de réaménagement d'immeubles (installations techniques, agencement de bureaux, bâtiments modernes, IGH) ;
- Réaliser les cahiers des charges ;
- Lancer et analyser les dossiers de consultation ;
- Rédiger les marchés ;
- Assurer la maîtrise de chantier et le suivi financier des travaux.

Lieu de travail : PARIS-8e

Envoyez C.V. et photo récente s/nº 8 714
Le Monde Publicité 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

Schlumberger Industries

Premier fabricant mondial dans les domaines des cartes à mémoire, des systèmes de paiement électronique, des terminaux urbains, des compteurs d'électricité, d'eau et de gaz, de systèmes de défense...



■ **SCHLUMBERGER INDUSTRIES constitue, avec les SERVICES PÉTROLIERS ET SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES, l'un des trois secteurs de SCHLUMBERGER. Ses activités couvrent la conception, la fabrication et la commercialisation d'équipements liés à la production *et la gestion de l'énergie.***

L'importance et la diversité de ces équipements et leur forte valeur ajoutée informatique nécessite la mise en œuvre d'architectures logicielles cohérentes (compatibilité, portabilité, maintenance...).

Dans ce cadre, les apports du Génie Logiciel sont déterminants.
Nous souhaitons renforcer l'équipe de Génie Logiciel de notre Centre de Recherche à Montrouge en intégrant deux

INFORMATICIENS GRANDES ÉCOLES
ENSIMAG, ESE...

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience en Génie Logiciel et vous connaissez, si possible, ADA.

Vous serez chargés d'élaborer, de proposer et de diffuser auprès des Unités de SCHLUMBERGER INDUSTRIES les techniques avancées de Génie Logiciel.

Votre maîtrise de l'anglais et vos qualités de contact vous permettront de prendre à moyen terme de larges responsabilités au sein de *SCHLUMBERGER aux USA ou en Europe.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence N/LAB, à

SCHLUMBERGER INDUSTRIES
Coordination Recrutement
50, Avenue Jean-Jaurès - BP 620-05
92542 Montrouge Cedex

ARCOM



recherche des ingénieurs diplômés ayant une expérience minimum de 5 ans pour les fonctions suivantes :

INGENIEURS PRODUCTION
INGENIEURS FORAGE
INGENIEURS GEOPHYSICIENS

Ces postes sont disponibles en France et à l'étranger et nécessitent la pratique courante de l'anglais. L'Espagnol serait apprécié.
Adresser CV, photo et prét. s/réf. 41417 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

LYON — ROBERT BOSCH (FRANCE) SA

Groupe BOSCH

recherche pour son établissement de VENISSIEUX (69) un

INGENIEUR METHODES

L'établissement (810 personnes) produit en moyennes et grandes séries des équipements d'injection Diésel et des pompes *électriques à carburant.*

Formation : Ingénieur AM - INSA - ECAM ou équivalent.
Sous la responsabilité du Chef de Service Méthodes, et assisté par une équipe de techniciens, il sera chargé :
- de la mise au point des moyens de production, des automatismes et de l'informatique industrielle,
- de l'étude et des essais de nouveaux procédés en usinage et montage,
- du suivi des ateliers : réparation machines-outils - outillage et affûtage.
Une expérience de quelques années dans un contexte industriel similaire et la connaissance de la langue allemande sont *indispensables.*
Adresser lettre de candidature *manuscrite* avec CV détaillé et photo à

Monsieur le Chef du Personnel
ROBERT BOSCH (FRANCE) SA
Usine SIGMA
BP 3 - 69631 VENISSIEUX cedex.

BOSCH

MEDIA BL

OFFICE D'ÉQUIPEMENT HYDRAULIQUE de la Corse

RECRUTE

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Profil : Formation supérieure informatique (MIAGE ou INGÉNIEUR) avec expérience minimum cinq ans.

Environnement : IBM 36 et micro-ordinateurs types PC nécessitant la maîtrise des systèmes d'exploitation correspondants et des langages GAP II et DBASE III.

Mission : Animer une équipe de six personnes de façon à assurer l'*exploitation des produits existants et développer* de nouvelles applications de gestion nécessaires aux différents utilisateurs d'outils informatiques de la société (160 personnes). Le candidat retenu sera appelé à diriger, à court terme, la division informatique de l'OFFICE.

Poste à pourvoir : à BASTIA (Haute-Corse) au plus tôt.

Rémunération : Entre 130 et *160* KF/an.

Adresser c.v. + photo à O.E.H.C. – Service du Personnel, Avenue Paul-Giacobbi – 20601 BASTIA.

GROUPE SILICOMP

S.A. Holding des Sociétés
OMNIS PERIPHERIQUE ASSISTANCE SILICONE

INGENIERIE EN INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE

recherche pour ses centres de
PARIS - GRENOBLE - AIX, MARSEILLE.

INGENIEURS DIPLOMES

(ENSIMAG, TELECOM, SUPAERO, SUPELEC...)

- **INGENIEURS LOGICIEL DE BASE**
Débutants ou 1ère expérience
LANGAGE C - UNIX - 68000 - SGBD.
- **INGENIEURS CONCEPTEURS D'APPLICATIONS TEMPS REEL**
UNIX - OS9 - VME - RESEAUX.
- **INGENIEURS FORMATEURS**
UNIX - Langage C, ADA - SGBD Informix.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature en précisant votre intérêt à :
SILICOMP, 18, Chemin de Malacher, ZIRST, 8240 MEYLAN.

CONTESSE



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Schlumberger Technologies

ETUDES ET INDUSTRIALISATION EN INFORMATIQUE

■ Graphics, Division Graphique de Schlumberger Technologies, un des premiers constructeurs mondiaux en informatique, conçoit, produit et commercialise des systèmes d'aides au Dessin Assisté par Ordinateurs (traceurs, digitaliseurs...).
Pour soutenir notre fort développement sur un marché en expansion, nous renforçons nos équipes de Recherche et Développement et recrutons des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Débutants ou ayant jusqu'à 5 ans d'expérience

INGENIEURS ELECTRONICIENS Réf. 8813/E
pour la conception de la partie électronique des futurs traceurs (ESE. ENSEEIHT...)

INGENIEURS MECANICIENS Réf. 8813/M
en charge de la conception et de l'industrialisation des nouveaux produits (ECP, ENSAM...)

INGENIEURS AUTOMATICIENS Réf. 8813/A
responsables de l'étude des asservissements de traceurs électromécaniques (ESE, ECP, ENSTA...).

INGENIEURS LOGICIELS Réf. 8813/L
pour le développement de micro logiciels pour les traceurs à trames de points et traceurs vectoriels (ESE, ENSEEIHT, ENSIMAG...).

Vous disposerez d'une large autonomie pour assurer la conception et le développement de nos produits actuels et futurs. Vous réaliserez les maquettes et les prototypes à l'aide d'outils de CAO et en conduirez les essais. Vous serez responsables de la validité des choix techniques en terme de prix et de faisabilité industrielle.
Nous vous proposons de passionnantes opportunités en tant qu'ingénieurs d'études pour ensuite développer votre carrière soit dans la fonction études, soit à la production, au marketing, au commercial ou vers le management.
Notre implantation internationale nécessite une bonne maîtrise de l'anglais.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous la référence du poste concerné à la Direction du Personnel.

SCHLUMBERGER
1, rue Jean-Lemoine 94003 CRETEIL

AD'COM.

2° constructeur informatique français, le groupe SMT-GOUPIL s'impose auprès des grandes entreprises par la qualité de ses produits.
Le département industrialisation crée un poste de

Technicien de tests CEM

Avec un laboratoire à votre disposition, vous réaliserez des tests de compatibilité électromagnétique sur du matériel varié (mini et micro-ordinateurs).
Débutant, votre esprit d'analyse et votre rigueur vous permettront de mettre en valeur votre formation universitaire (type maîtrise de physique).
La connaissance de l'informatique et de l'anglais sera appréciée.
Merci d'adresser lettre manuscrite, cv et prétentions sous la référence 31 M à Annick Hellegouarc'h - SMT-GOUPIL - 3, rue des Archives 94000 CRÉTEIL.



GOUPIL

INGÉNIEUR AGRO ALIMENTAIRE

Fabricant de produits surgelés, nous sommes leader sur le marché de nos fabrications principales, et nous avons un projet important de développement dans le domaine des plats cuisinés.
Nous recherchons un :

INGÉNIEUR DE FABRICATION

qui sera responsable du développement et de l'ordonnancement de la production.

De formation ENSIA, ENITIA ou ENSAIA, vous aurez, de préférence, quelques années d'expérience dans un poste similaire.

Vous êtes passionné, disponible pour agir sur le terrain, et vous souhaitez encadrer une équipe de production.

Vous adressez C.V. et lettre manuscrite à : **SOFRINO SURGELÉS S.A. - 151, cours Caffarelli - B.P. 16 - 14125 MONDEVILLE CÉDEX**

Jeunes Ingénieurs Informaticiens

ISEN, ISEP, ESIEE, ESIEA...

Contactez NCR.

Jeunes Ingénieurs débutants ou 1ère expérience, NCR FRANCE, 1700 collaborateurs, 1,5 Milliard de F de CA vous propose de rejoindre ses équipes Support et Technico-commerciales.

En liaison avec notre Force de vente, vous intervenez auprès de nos clients afin d'assumer : une réponse technique à leurs besoins, la définition puis l'implantation des solutions (hard et soft), le suivi des utilisateurs.

Ces différentes propositions vous permettront d'évoluer à la pointe de la technologie auprès de clients exigeants dans des domaines industriels, financiers ou gouvernementaux, au sein d'un environnement performant qui reconnait vos talents et vos ambitions.

Pour ces missions basées à la Défense, la connaissance de l'anglais est indispensable.

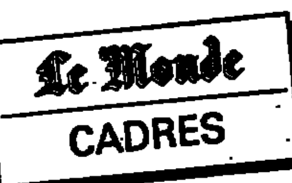
Contactez-nous !

Christophe GOURIOU, Service Recrutement, NCR FRANCE, Tour Neptune, 92086 Paris la Défense.

NCR

Pour créer la valeur

MEDIA-SYSTEM



Filiale française d'un grand groupe international, nous recherchons pour nos départements juridiques, situés à Paris 8e, un

CADRE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

Agé d'environ 30 ans, vous possédez une maîtrise de droit et une première expérience réussie dans le domaine des questions immobilières et de fonds de commerce.
Vous serez intégré à la direction financière et juridique et participerez, principalement aux activités concernant les immmeubles, les fonds de commerce, les locations gérances et les locations.
De bonnes connaissances en anglais et en comptabilité constitueront des atouts appréciables.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite, rémunération brute annuelle souhaitée photo), sous la référence 5515, à

MEDIA-PA

53, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

Tél. 49 11 73 31



INGENIEURS LOGICIEL

De l'appétit pour des projets informatiques

Vous cherchez à valoriser votre formation d'ingénieur dans de grands projets d'informatique temps réel et le développement de systèmes à base de micro-processeurs et mini-ordinateurs.

Vous souhaitez trouver des environnements de travail équipés de moyens puissants (stations de travail, langages temps réel évolués : C, ADA, LTR..., ateliers de génie logiciel).

Nous vous proposons de travailler dans de petites équipes soudées avec des professionnels hautement qualifiés.

Débutant jusqu'à deux ans d'expérience, vous justifiez d'un diplôme de Grande Ecole informatique ou électronique ou d'un titre universitaire de 3ème cycle.

Une disponibilité rapide est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 381
315, Bureaux de la Colline - 92213 SAINT CLOUD CEDEX.



INTERNATIONAL SALES MANAGER

Société leader (S 100 M +) dans la protection des chocs et vibrations pour les industries de pointe,

NOUS RECHERCHONS UN DIRECTEUR

Commercial pour notre zone Europe, Afrique et Moyen-Orient. Poste dans une grande ville européenne, vous dirigerez nos agents et animerez une équipe d'ingénieurs commerciaux. Ingénieur de formation, préférence mécanique, vous avez une expérience commerciale de 5 ans min. Anglais plus une autre langue européenne courants.
C.V en anglais sous enveloppe confidentielle :
W.P. Human Resources BWC – C/O GAMMA SA
25, rue Georges-Appay. 92150 Suresnes.

ÉDITEUR DE PÉRIODIQUES

RECHERCHE DEUX EXCELLENTS TRADUCTEURS-ADAPTATEURS

de l'Anglais en Français. Hommes ou femmes. Journalistes de formation ou écrivains au talent reconnu. Ayant maîtrise du Français et très bonne connaissance de l'Anglais. Sens de la synthèse et de la vulgarisation. Très bonne culture (histoire, politique, économie, médecine, sciences). Temps partiel ou total. Âge : 25 à 65 ans.

Bonne rémunération offerte.

Ecrire à DIFCOM, 3, rue Roquépine, 75008 PARIS, *sous réf. : LM/08 qui transmettra.*

RANK XEROX

Cherchons 100 volontaires prêts à sacrifier leurs vacances pour une carrière

Le 15 septembre Rank Xerox accueillera **100 nouveaux ingénieurs de vente** à Paris et en Province.

Vous êtes débutant, diplômé d'une école de commerce, universitaire ou possédez déjà une première *expérience de la vente, vous voulez réussir*, venez évoluer avec nous.

Spécialiste des technologies de la communication et de l'informatique dans l'entreprise, Rank Xerox conçoit et commercialise aujourd'hui les matériels de création, reproduction, modification, stockage et diffusion de l'information.

Rank Xerox emploie 5600 personnes et a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de francs.

Des postes sont à pourvoir à **Paris, Strasbourg, Lille, Rouen, Nantes, Tours, Bordeaux, Toulouse Marseille et Lyon.**

Ecrivez à Laurent Amelineau, sous réf. VLM 143, Rank Xerox, Direction des Ressources Humaines, 93607 AULNAY-SOUS-BOIS cedex (en précisant la région qui vous intéresse).

MEDIA-SYSTEM

Société de fabrication et de négoce de matériaux routiers recherche :

son FUTUR DIRECTEUR

pour prendre en charge dans un premier temps la responsabilité commerciale et gérer un chiffre d'affaires de 20 à 30 MF.

Expérience des T.P. souhaitée, mais non indispensable.

Rémunération 250 KF, poste sur la région Ile de France.

Adresser votre candidature, C.V. + photo à **Agence PLURIAL** - 42, rue Camille Desmoulins, 94230 CACHAN - qui transmettra.

Situé dans le peloton de tête des groupes mondiaux de l'Industrie Chimique, CIBA-GEIGY représente en France 5,5 milliards de CA, un effectif de plus de 4 000 personnes et 10 unités de production.

INGENIEUR DE PROJETS

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur et âgé de 30 ans environ, vous avez complété votre formation par quelques années d'expérience dans l'Industrie Chimique et approfondi vos connaissances en régulation et automatisation.

Au sein d'une usine en pleine expansion nous vous confierons des missions diversifiées dont le niveau d'autonomie et de responsabilité sera fonction de votre expérience.

Après une étude approfondie de nos moyens de production, vous concevrez et réaliserez de nouvelles installations tout en proposant des modifications visant à améliorer les structures existantes.

La maîtrise de l'Allemand et votre sens relationnel vous permettront de collaborer efficacement avec une équipe de spécialistes.

Pour nous rejoindre, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à :
Etablissement CIBA-GEIGY SA
37, av. de Bâle - 68330 HUNINGUE

CIBA-GEIGY

CONTESSE

LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Engage, pour son siège, son

CHARGE de CLIENTELE "GRANDES ENTREPRISES"

MISSION : Professionnel confirmé, vous serez chargé, auprès des entreprises régionales les plus importantes, d'y développer nos produits les plus performants en matière de financements, placements et services bancaires.

FORMATION : *Après des études supérieures avec option banque ou finances,* vous avez acquis la maîtrise des techniques de financement ainsi que la connaissance du droit et de la fiscalité des entreprises.

EXPERIENCE : 5 ans minimum au sein d'un établissement bancaire ou financier, dans un poste analogue comportant analyse et montage de dossiers de financement importants.

QUALITES : Votre goût des contacts à haut niveau, votre efficacité et votre fiabilité ont fait de vous un interlocuteur reconnu par les responsables d'entreprises.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo, réf CA 64/32) à notre conseil.

BJS

Jacques JAMMET BJS CONSULTANTS
3, rue gaston Planté - 64300 ORTHEZ
qui vous assure d'une confidentialité absolue.

BORDEAUX - ORTHEZ - TOULOUSE

Membres de la C.I.N.O.R.

Rédacteurs études de crédit

Nous sommes un établissement spécialisé du groupe des BANQUES POPULAIRES dans les domaines de l'affacturage et du financement des équipements. Pour étoffer notre service ETUDES DE CREDIT, nous recherchons des REDACTEURS.

Vous serez chargé d'étudier les demandes de financement d'équipement d'entreprises de tous secteurs et d'établir les contrats concernant les dossiers acceptés.

Vous êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur (Maîtrise de gestion ou Ecole de Commerce), et vous avez acquis (ou pas) une première expérience dans une fonction similaire.

Votre rigueur et votre sens du risque vous permettront de rejoindre une équipe jeune et formatrice.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, au Service du Personnel - B.P.F.D. - 31, quai de Grenelle - 75738 PARIS Cedex 15.

BANQUE POPULAIRE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT

BPFD

MUTUALITE FRANCAISE
recherche pour sa
DIRECTION PREVOYANCE

CADRE FORMATEUR H/F

Vous aurez, au sein d'une équipe de formateurs, la responsabilité de concevoir et d'animer des stages sur la prévoyance.

Si vous avez complété vos études supérieures (Droit, Sciences Eco...) par une formation en assurances,

si vous justifiez d'une expérience d'au moins 3 ans comme formateur (si possible dans le secteur des assurances

si vous êtes disponible pour de nombreux déplacements en province.

Merci d'adresser lettre manuscrite, *CV*, photo (restituée) et rémunération souhaitée à
MUTUALITE FRANCAISE
Division des Relations Sociales
255, rue de Vaugirard
75719 Paris Cedex 15.

MUTUALITÉ FRANÇAISE

CONTESSE

LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

RECHERCHE SON

DIRECTEUR DES ÉQUIPEMENTS ET DES TRANSPORTS

(X, Ponts et Chaussées, Centrale, etc.)

- A la tête d'une équipe de 100 personnes et responsable d'un budget *très important, dans les domaines suivants* : **Routes, Bâtiments (collèges), Transports.**
- Outre ses connaissances techniques, il lui est demandé :
- Une première expérience dans des fonctions similaires ou voisines ;
- une aptitude à la gestion des ressources humaines et financières ;
- le sens du dialogue avec les élus et les collectivités publiques.

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions à :

Monsieur le Président du Conseil Général de la Moselle
Hôtel du Département, B.P. 1096, 57036 METZ Cedex 1.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

SSII

RECHERCHE

pour compléter son équipe et participer à d'importants projets

PROGRAMMEURS

sous MS-DOS, notamment pascal. Evolution des postes vers analyse.
Envoyer lettre + c.v. + photo à :

ASR
37, rue Vauvenargues,
75018 PARIS.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

RECHERCHE

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES SUP-AERO

ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, MIAGE, MAITRISE...

Pour assurer des développements en :
- LOGICIELS DE BASE ;
- LOGICIELS SYSTEMES ;
- *LOGICIELS D'APPLICAT.* TEMPS RÉEL ;
- TELECOM, RÉSEAUX ;
- CA, CFAO, IA ;
- INGÉ, RÉSEAUX IBM ;
- GESTION.

C.V. + prétentions à :
SDI Tour Galliéni 1
78/80, avenue Galliéni
93174 BAGNOLET CEDEX.

ALLIER (Puy Dôme)
Structure de presse en développement
RECHERCHE
JOURNALISTE
RÉDACTEUR(TRICE)
Env. lettre + c.v. + prétent. à EDITER en bourbonnais, 03500 CONTIGNY.

PASSEPORT MAGAZINE

recherche

1 SECR. STÉNO-DACT.

Connaissance micro. Méthodique, expérience presse indispensable.

1 JOURNALISTE

spécialisé tourisme pour élaboration sujets et révision informations. Expérience nécessaire.

C.V. + prétentions à :
S. SLAMA : 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS.

L'ORCH. PHILHARMONIQUE
MONTPELLIER
LANGUEDOC-ROUSSILLON
Direction : Cyril DIEDERICH
(82 musiciens permanents)
Recherche son

ADMINISTR. GÉNÉRAL

- Direction administrative et financière ;
- Direction du Personnel ;
- Niveau : Bac + 4 min. ;
- Exp. conf. dans milieu profes. des orchestres ;
- Statut cadre ;
- *Prise de fonction urgente.*

Adr. lettre de motivation manuscr., c.v. et photo réc. avant le 24 sept. 1988.
à Orch. Philharm. Montpellier
Administrateur – Pavillon Popul. l'Esplanade,
34000 Montpellier.

GROUP. TRANSP. IMPORT.
CHERCHE
DIRECT. ADMINISTRATIF
35 ans env., exp. organisat., comptable et informat. Dipl. HEC, ESSEC, SUP. CO, angl. indisp. Situat. SUD FRANCE.
Ec. avec c.v. et prétentions s/nº 8 716,
le Monde Publicité.
5, rue Monttessuy,
75007 PARIS.

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE

RECHERCHE

JURISTE

Titulaire d'une maîtrise ou d'un DEA (droit du travail) pour assister le sous-directeur des relations sociales (service du personnel, formation professionnelle, école de service social, relations avec les organisations syndicales).
Notions sur l'organisation de la Sécurité sociale et connaissances de la Convention collective souhaitées.
Contrat à durée déterminée.
Salaire brut :
9 488,50 F X 13,66.

Adresser c.v. détaillé à Monsieur le Chef du Personnel,
17/19 rue de Flandre,
75954 Paris Cedex 19,
av. le 12 septembre 88.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune Fille 23 ans
école Marlis
ch. pl. ESTHÉ., COSMÉTIQUE
Tél. : (16) 40-46-15-40.

J.F. française, 28, secrét., tril. all., angl., en RFA depuis 1981, connaiss. traitement texte/ informatique, recherche nouvel emploi en France, libre de suite, Isabelle BAULEY, Passauerstrasse 35, D-8000 Munich 70.
Tél. 19-49-89-760-98-11.

Secrét. dir. ch. empl. pr début sept. Nombr. réf. Contacter Héléna Kanoute au 42-96-02-40 le soir. 64, r. Ste-Anne, PARIS 2e.

1 SEUL COLLABORATEUR vous manque et tout est dépeuplé. Ne cherchez plus, je suis le chaînon manquant. 27 ans, créatif, études sup., audiovisuel, édition, presse, pub. (direction artist., prod., collections), ch. à évoluer dans GALAXIE GUTENBERG ou MARCONI.
Ecrire sous le nº 8 708,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

J.H. 29 ans BAC G2, 8 ans d'expérience, rech. poste stable dans la comptabilité.
Tél. 42-71-13-56
ap. 18 h ou répond. téléph.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

QUART. L'HORLOGE

Imm. stand., duplex, 3 p. tt cft, terrain, 2 520 000 F.
Immo Marcadet 42-52-01-82.

PL. STE CATHERINE (près), 2 pièces tout confort, poutres, cheminée, caractère.
Tél. : 46-34-13-18.

17e arrdt

POUR PLACEMENT
Propriétaire vend 2 appartements occupés, 2 pièces *tout confort, rapport 9 %.*
Tél. : 46-34-13-18.

18e arrdt

JULES JOFFRIN

Lux. 2 p. tt cft, 630 000 F.
4 p. tt cft, cuisine équipée, 1 950 000 F.
Immo Marcadet 42-52-01-82.

20e arrdt

Mº MENILMONTANT.
2 pièces 55 m²/cour, calme, clair et ensol., 4e étage sans ascenseur, excel. état, parquet, moulures, 3 cheminées, porte blindée, digicode, cave. 750 000 F.
Tél. : 48-05-14-03.

92 Hauts-de-Seine

A VENDRE, CHATILLON
(4 km sud de Paris)
Appt 4 pces 70 m² au 2e et dern. ét. Entr., nombr. plac., cuis. entièr. équip., salon, séj. av. balc. plein sud, 2 chbres, s.-de-b. av. fenêtre, w.-c., chauff. centr. collec., persiennes métalliques, blindage/alarme, cave.
Expo 3 côtés, rue et jardin.
Prox. Mº (terminus ligne 13) et bus 194, 195.
Proche toutes commodités.
Prix : 695 000 F
(Agence s'abstenir)
Tél. de 9 h à 11 h et de 21 h à 23 h, au (1) 46-82-47-58

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN

(400 m), vue sup., 10e et dernier ét., 4 p. 85 m² + balcon, box, 850 000 F.
Pptaire 42-60-29-61.

Province

Doubs : frontière suisse (12 km de Pontarlier), au pied des pistes (1 150 m d'altitude), appt dans chalet (standing), F2, 1 pièce principale + kitchenette équipée, 1 chambre + placard, w.-c. et salle de bains, balcon 39 m², cave-local à skis, sortie sur les pistes, très bon ensoleil. (16) 81-69-45-57 ou (16-1) 64-02-00-88.

appartements achats

IMMO MARCADET

Rech. urgent ttes surfaces même à rénover PARIS ou portes. Tél. : 42-52-01-82.

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pour Banques, Stés multinationales et diplomates, gds appts de stdg. 5-6-7 pièces. 42-80-20-42.

villas

5' PORTE D'ITALIE

VILLA récente, F7, 130 m² habitable. Terrain 540 m². 1 500 000 F. 46-65-03-58.

propriétés

A SAISIR

28 – Eure-et-Loir
Belle ferme aménagée, 5 p., 250 m² env., mezz., tt cft, beau terrain clos 1 300 m².
Tél. pptaire 43-42-12-12.

CORRÈZE. Agréable propriété près TULLE, 8 pièces, confort, panorama, beau parc, maison gardien. Ferme ancienne à aménager. Garages + 12 ha près bois.
Propriétaire 55-26-24-13.

pavillons

CHAMPIGNY-CŒUILLY
Val-de-Marne (94500).
A vendre pavillon 1980. Sur sous-sol, 4 chambres, 2 s. de bs, cuis. équip., salle de séjour, 2 w.-c. 2 garages, terrasse.
Terrain 720 m².
Prix : 1.000.000 F.
Téléphone : 48-80-26-02.
Après 19 heures.

A VENDRE
Cause départ province

PAVILLON A DRANCY

Sur 453 m². Elevé sur cave totale (chaufferie, atelier). Rez-de-ch. : entr., cuis. amén., séj., 1 ch. 1er ét. : 1 ch., s. de bains, w.-c., 2 combles. Gar. 2 voit. Ch. cent. gaz. Ball. él. 5 min. RER. Pr. écoles et comm.
Tél. 48-31-37-89

maisons de campagne

VILLERS-SUR-MER
300 m centre ville, 500 m *plage, maison indiv. meublée* avec terrasse ensol., 2 p. + mezzanine aménagée, cuis., bains, w.-c., gren., garage, 250 000 F. 45-56-12-56
bur. 48-59-55-93 le soir.

bureaux

Locations

EXCEPTIONNEL PONT CLICHY

5 stations St-Lazare, autoroute Nord, Pontoise *direct,*

3 700 m² CLOISONNÉS

Bureaux, informatique, neuf, air conditionné, sécurité, parkings, jardin,

700 F/m²

Mich. Bernard 45-02-13-43.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL – RC – RM
Constitutions de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.

43-55-17-50.

DOMICILIATION

DEPUIS 80 F/MOIS
PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e.
INTER DOM 43-40-31-45.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION 8e

bureaux, télex, télécopie

AGECO 42-94-95-28.

Economie

SOMMAIRE

■ Le dollar continue son ascension par rapport de toutes les monnaies. Les banques centrales ont tenté, apparemment sans grand succès, de freiner cette envolée en vendant du billet vert. Celui-ci n'en est pas moins repassé au-dessus de la barre de 1,90 DM. Aussi, la Bundesbank devrait-elle relever rapidement ses taux d'intérêt *(lire ci-contre)*.

■ Mise en garde d'un groupe de médecins du travail : les restructurations et la pression permanente qui s'exerce sur les salariés créent une véritable pathologie et détériorent durablement le climat des entreprises *(lire page 19.)*

■ M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, met le gouvernement dans l'embarras en réclamant une augmentation de la fiscalité appliquée au gazole *(lire page 19.)*

■ Après deux mois d'hésitation, M. Michel Rocard a décidé de manifester des signes d'ouverture à l'égard de l'Iran. *(lire ci-dessous.)*

L'amélioration des relations franco-iraniennes

Paris assouplit l'embargo pétrolier vis-à-vis de Téhéran

Pourquoi la France n'a-t-elle pas jusqu'ici levé l'embargo pétrolier contre l'Iran, imposé en août 1987 ? Certes M. Michel Rocard vient, au cours du week-end, de décider d'assouplir le système en autorisant quelques opérations de troc – pétrole contre denrées alimentaires – en suspens depuis juillet (*le Monde* du 20 juillet). Mais l'embargo, signifié par lettre à toutes les compagnies françaises il y a un an, demeure bel et bien en place jusqu'à nouvel ordre, précise-t-on dans les milieux pétroliers. « *En ce qui concerne les relations pétrolières franco-iraniennes, il a été décidé d'assouplir le régime actuellement en vigueur dans le cadre d'opérations commerciales de compensation* », dit-on simplement au Quai-d'Orsay.

Pourquoi cette réserve ? Depuis deux mois, tous les milieux d'affaires concernés se perdent en conjectures. Le 16 juin dernier, lorsque la France reprenait des relations diplomatiques interrompues un an plus tôt avec la République islamique, l'affaire paraissait entendue. L'embargo, décidé dans la fièvre de l'« affaire Gordji », n'avait plus de raison d'être dès lors que la plupart des dossiers brûlants (otages, contentieux financier...) étaient réglés ou en passe de l'être. De plus on avait toujours affirmé au niveau officiel que la reprise des achats de pétrole iranien suivrait le rétablissement des relations diplomatiques.

A très haut niveau

Confortée par cet « assainissement », une délégation iranienne de très haut niveau était venue en France dès le début du mois de juillet avec l'espoir manifeste de négocier aussitôt l'acquisition de produits alimentaires et éventuellement d'autres biens contre du pétrole.

« *Il y a en Iran de nombreuses demandes pour reprendre les achats à la France. Il y a des propositions dans de nombreux domaines comme l'agro-alimentaire, de nombreux projets d'investissements* », nous déclarait en juin le ministre iranien du pétrole (*le Monde* du 17 juin). « *D'ordinaire nous utilisons dans la plupart de nos contrats avec nos partenaires la compensation. Par exemple nous voulons construire une raffinerie. Nous pouvons payer en pétrole brut* », ajoutait-il.

Pourtant, les douze responsables iraniens repartaient les mains vides. S'ils avaient rencontré discrètement plusieurs sociétés de négoce alimentaire (Louis Dreyfus, Interagra, Socopa, sucres et denrées principalement), ils n'avaient en revanche obtenu aucune assurance officielle sur l'amorce de négociations concrètes.

Jusqu'à la fin de la semaine dernière les sociétés concernées n'avaient pas encore pu, faute de feu vert officiel, commencer à négocier concrètement sur des volumes, des prix ou des dates précises de livraison. « *Les Iraniens nous téléphonent tous les deux jours, on ne sait pas quoi leur répondre* », assurait-on au sein d'une compagnie pétrolière.

Dans le négoce céréalier on assurait avoir maintenu des relations constantes avec l'Iran en envoyant même régulièrement des télex d'information sur l'état des marchés, mais là aussi on restait bloqué par l'absence de directive officielle.

C'est ce feu vert tant attendu que Matignon vient de donner. Des opérations ponctuelles vont donc pouvoir être conclues très rapidement. Selon le PDG du groupe SOCOPA, par exemple, M. Gilbert Salomon, un contrat de 50 000 tonnes de viande bovine devrait être signé avec Téhéran avant la fin du mois de septembre. « *L'Iran va devenir un marché important pour l'agro-alimentaire français* », déclare M. Salomon. D'autres contrats devraient suivre, portant notamment sur du blé, du maïs, du sucre, de l'huile, de la farine et des poulets. Le chiffre de 500 millions de dollars, soit plus de 3 milliards de francs, a été avancé sans jamais recevoir de confirmation.

Dans les milieux pétroliers, où plusieurs sociétés sont concernées – Elf, Total, BP et Shell, – on reste toujours dans l'expectative. Les négociations ne sont pas encore ouvertes, les contacts devraient commencer cette semaine, indique-t-on au sein d'une compagnie française. Concrètement, l'« assouplissement » décidé pose problème. Dès lors que des cargaisons de pétrole iranien entreront en France, l'embargo pourra-t-il être juridiquement maintenu, comme l'affirme le gouvernement ? Certaines compagnies internationales ont menacé de ne plus respecter les limitations officielles dès que les premiers barils iraniens entreront dans les raffineries de l'Hexagone.

On peut s'interroger sur les raisons qui poussent aujourd'hui Matignon à conserver une attitude aussi timorée. « *Il faut jouer finement* », dit-on à l'Elysée. Il semble que Paris craigne, en levant complètement l'embargo, de perdre tout moyen de pression sur Téhéran avant d'avoir définitivement réglé tous les contentieux, notamment le remboursement du prêt de 1 milliard de dollars consenti à Eurodiff du temps du shah. Il semble en outre que la France redoute un afflux massif de brut iranien, compte tenu des prix attractifs proposés aux compagnies, ce qui risquerait, comme en juillet 1987, de porter l'Iran au premier rang des fournisseurs de la France et de créer des problèmes diplomatiques avec l'Irak, cinquième fournisseur de l'Hexagone au premier semestre.

ERIC FOTTORINO et VÉRONIQUE MAURUS.

Tunnel sous la Manche

Les travaux ont trois mois de retard

Le consortium franco-britannique Eurotunnel, chargé de la construction et de l'exploitation du tunnel sous la Manche, n'est pas satisfait de la marche du chantier, qui a pris treize semaines de retard du côté anglais et douze du côté français.

Conformément à la clause 46 du contrat de construction passé avec le consortium Transmanche Link (TML), Eurotunnel lui a adressé un « *avertissement contractuel* », pour souligner que les « *opérations ne progressent pas suffisamment pour répondre aux besoins du planning du projet* ».

Le forage du tunnel de service anglais sous la mer a démarré dans les temps, mais pas le forage du tunnel de service français gêné au printemps par des difficultés de réglage du tunnelier. TML aurait dû forer 3,5 km du côté britannique ; il n'en a percé que 1,8 km. La première machine française, qui a percé 200 mètres, tarde à monter à la cadence de 50 mètres par semaine.

Les entreprises de travaux publics membres de TML et mises en cause sont les français Bouygues, Dumez, SAE, SGE, SPIE Batignolles, et les britanniques Balfour Beatty Construction, Taylor Woodrow Construction, Wimpey Major Projects.

« *Rien d'irréversible ne s'est encore produit*, précise Eurotunnel, *mais TML ne conduit pas le programme général de forage des tunnels de manière satisfaisante à nos yeux. TML a apporté des changements dans son organisation de direction, mais nous attendons de cette société qu'elle prenne les mesures permettant d'assurer un progrès suffisant.* »

Le programme prévoit que les équipes française et britannique se rejoignent sous la Manche le 30 novembre 1990, et que les deux tunnels ferroviaires soient achevés au cours de l'été 1991. Si TML n'était pas en mesure de livrer, le 15 mai 1993, l'ouvrage, il devrait payer à Eurotunnel 3,5 millions de francs d'indemnités par jour de retard.

« Dépêchez-vous, je dois être à Paris en 1992. » (*The Times* du 23 août.)

La remontée persistante du dollar incite les Allemands à envisager un relèvement de leurs taux d'intérêt

La fringale d'achats qui se porte depuis des semaines sur le dollar ne donne guère de signes d'apaisement. Certes, de nouvelles interventions concertées des banques centrales, le lundi 22 août, ont permis de limiter la hausse. En vendant pour près de 1 milliard de dollars, dix instituts d'émission, Réserve fédérale américaine et Bundesbank en tête, ont remené le billet vert à des niveaux moins élevés. Mais les premiers échanges interbancaires en Europe, mardi, confirmaient un changement de psychologie des marchés. En échangeant le dollar à 1,9080 DM et 6,47 F, contre 1,90 DM et 6,48 FF la veille, les opérateurs montrent qu'ils entendent continuer à jouer la hausse de la devise américaine, quelle que soit la réalité économique outre-Atlantique. Une attitude qui fait renaître la crainte d'un nouveau round de hausse des taux d'intérêt en Allemagne et peut-être en Grande-Bretagne, plaçant la France, favorable à un repli de son propre loyer de l'argent, dans une position délicate.

L'annonce ce même mardi de la hausse des prix américains en juillet, après une augmentation de 0,3 % de l'indice en juin, constituera un précieuse indication. Le renchérissement des coûts de l'énergie et des produits alimentaires après la vague de sécheresse qui s'est abattue sur les Etats-Unis, devrait se traduire par une légère remontée. Le risque constant de résurgence de l'inflation, qui, un temps, aurait fait chuter le dollar, pousse désormais les marchés à envisager une nouvelle hausse des taux d'intérêt américains et a acheter du dollar. Un cercle vicieux qui préoccupe les Allemands. L'accès persistant de faiblesse du mark vis-à-vis de la devise américaine, mais aussi du yen japonais, constitue un atout pour les exportateurs d'outre-Rhin. Mais il risque de gonfler un peu plus un excédent commercial encombrant au moment où chacun cherche à limiter les déséquilibres entre les trois grandes puissances économiques mondiales, les Etats-Unis déficitaires d'une part, le Japon et la RFA excédentaires d'autre part. La Bundesbank fidèle à sa politique de monnaie forte ne voit qu'une solution : recourrir à nouveau à la hausse des taux d'intérêt pour tenter de doper quelque peu le mark.

Le ralentissement de la croissance de la masse monétaire outre-Rhin, dont l'augmentation a été ramenée à 6,7 % en juillet, contre 7,4 % en juin, permet à l'Institut d'émission de se rapprocher enfin de la croissance maximum de 6 % fixée pour l'année en cours. Il n'est pas certain que cette accalmie, qui traduit une limitation des risques inflationnistes, toujours la crainte majeure en RFA, suffise à faire changer d'avis la « Buba ». La réunion du jeudi 25 août de son conseil d'administration devrait marquer une nouvelle étape dans le renchérissement du loyer de l'argent outre-Rhin.

Mais pour des raisons très différentes, la Grande-Bretagne pourrait suivre un cheminement comparable. Afin de mieux contrôler une économie en surchauffe, les autorités monétaires britanniques ont laissé entendre qu'elles ne reculeraient pas devant un nouveau relèvement des taux d'intérêt, pourtant déjà fort élevés à 11,5 %. Si un tel mouvement se confirmait, la France pourrait-elle continuer à faire cavalier seul ? Paris l'espère encore, laissant entendre qu'un simple *statu quo* constituerait un moindre mal.

Dans ce concert d'incertitudes, seul le Japon reste serein. La croissance économique reste forte, sans doute 5 % cette année, et l'inflation faible, 1 %. Quant au yen, il ne bouge guère vis-à-vis des monnaies européennes. En termes commerciaux, l'Europe ne peut que se féliciter de cette évolution qui renchérit les exportations nipponnes. Vis-à-vis des marchés, toutefois, l'absence de la Banque du Japon lors des interventions des banques centrales fait peser un doute sur la solidité de la concertation entre les sept principales puissances industrielles. Un sentiment peu cohérent, le Japon n'ayant pas à défendre actuellement sa monnaie. Mais la volonté de voir le dollar monter est telle, sur les marchés, que seules des interventions jugées massives, répétées et unitaires pourraient casser le mouvement en cours.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

REPÈRES

Capital-risque

La France au troisième rang mondial

La France est au troisième rang mondial en matière d'investissements en capital-risque avec soixante-deux fonds d'investissement, gérant une masse de 12 milliards de francs et investissant 1,58 milliard par an. Elle est dépassée par les Etats-Unis (120 milliards de francs gérés, 20 milliards investis par an) et la Grande-Bretagne (50 milliards gérés, 10 milliards investis annuellement), selon l'Association française des investissements en capital-risque (AFIC), qui annonce pour 1987 une hausse de 50 % des investissements.

Un tiers de ce type d'investissement intéresse des sociétés de technologie (informatique, biotechnologie...). D'autre part, 51 % des investissements vont aux opérations de développement, 22 % aux opérations de reprise et acquisitions, 12 % au redressement et achat d'actions, la création ne représentant, pour sa part, que 15 % du montant des investissements.

Prêt-à-porter féminin

Dégradation de la balance commerciale

Selon le bilan de 1987 publié par la Fédération française de prêt-à-porter féminin, l'activité des entreprises stagne, de même que la consommation. Si les exportations ont crû de 7,4 %, les importations progressent plus rapidement (14,7 %). Le solde commercial dégage un excédent de 1,3 milliard de francs, mais le taux de couverture diminue gravement. Il est passé de 137,1 % en 1986 à 120,8 % en 1987. Les deux mille deux cents entreprises de ce secteur ont réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 20,6 milliards (+ 1,5 %) et emploient 51 962 salariés. Les suppressions d'emplois confirment la pente descendante de ces dernières années, puisque ce secteur a perdu 5,5 % de ses salariés.

Dernier constat du rapport, de plus en plus de firmes françaises (915 en 1987) sous-traitent à des façonniers en France ou à l'étranger. L'entreprise n'emploie plus, dans ce cas, que des stylistes et du personnel spécialisé dans le marketing.

Télécommunications

Le Britannique GEC-Plessey en Chine

GEC-Plessey Telecommunications (GPT), née de la fusion récente des activités télécommunications des deux groupes britanniques, vient de signer un contat de 120 millions de livres (1,2 milliard de francs) en Chine après quatre ans de négociation. L'accord, valable quinze ans, prévoit la création d'une société commune et un transfert de technologies. Cent mille lignes téléphoniques par an vont être produites.

● **Fusion de Kronenbourg, filiale de BSN, avec le groupe Maes.** – BSN, premier groupe agro-alimentaire français, vient de décider la fusion de sa filiale Alken-Kronenbourg avec le groupe Maes, numéro deux de la brasserie belge. Le nouvel ensemble, qui sera présidé par M. Théo Mees, patron du groupe du même nom, représentera plus de 1,2 million d'hectolitres de bière, pour un chiffre d'affaires d'environ 450 millions de francs.

BSN, qui détiendra 50 % du capital de cette structure, espère ainsi poursuivre l'internationalisation de la marque Kronenbourg, qui s'est déjà caractérisée par des prises de participation en Espagne, en Italie et en Grande-Bretagne. Le nouveau groupe détiendra 20 % du marché belge de la bière.

● **Le groupe d'assurances belge AG détient 5,5 % de Sun Life.** – Une certaine ébullition a régné ces jours derniers à Londres autour du titre de la compagnie d'assurance britannique Sun Life, après l'annonce que l'assureur belge AG détenait 5,5 % de son capital.

La reconversion de la construction navale

Recherche de solutions industrielles pour le site de La Ciotat

Le ministère de l'industrie et l'intersyndicale des salariés des chantiers navals de La Ciotat sont convenus, lundi 22 août, de rechercher ensemble des solutions industrielles pour le site de La Ciotat. Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion, qui se tenait au ministère entre les membres de l'intersyndicale et des conseillers techniques de MM. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, et Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions.

Les conseillers ont souligné la volonté des pouvoirs publics de mettre à profit le gel du site jusqu'au mois de février pour explorer toutes les solutions industrielles – poursuite des activités de construction navale ou implantation d'autres activités, qui pourraient se présenter.

Une commission qui s'était réunie au mois de juin pour étudier les possibilités d'une reprise de la construction navale, pourrait reprendre ses réunions et un calendrier de travail devrait être établi.

Cinq cent dix-sept personnes sont encore employées sur le site de La Ciotat pour achever le dernier bateau, un porte-conteneurs mexicain.

Économie

SOCIAL

Le cri d'alarme de médecins du travail

Les salariés malades des restructurations

« On n'a pas idée des dégâts causés par les licenciements et les restructurations ! » Atterrés par la dégradation morale et pathologique qu'ils constatent sur une décennie, *« mais surtout depuis cinq ans »*, une douzaine de médecins du travail de la région parisienne (1) veulent attirer l'attention sur un phénomène grave. Et voudraient d'abord alerter les employeurs sur les risques encourus.

« On assiste à un véritable gâchis, affirment-ils tous, qu'ils exercent dans l'industrie ou dans les sociétés de services. *Des personnes sont affectées sur le plan psychique ou souffrent physiquement. Non seulement la collectivité doit supporter le surcoût que cela représente pour la Sécurité sociale mais les entreprises subissent l'effet négatif d'une démotivation du personnel. »*

Partout, on observe un accroissement des dépressions nerveuses, des troubles somatiques et un développement de l'anxiété qui entraîne jusqu'à des suicides ou des évasions dans l'alcoolisme. On ne compte plus les cas d'ulcères, de troubles cardiovasculaires, d'hypertension et d'ennuis intestinaux. *« Au cours des visites médicales, les premiers symptômes arrivent avec ceux qui se plaignent d'un mal dans le dos, à la colonne vertébrale,* racontent les médecins. *Ils avouent être fatigués, et sont en fait complètement stressés. » « Ils reconnaissent, par exemple, avoir des pertes de mémoire mais organisent inconsciemment leur fuite dans la maladie. Ils ignorent qu'ils sont en état de dépression et sont toujours étonnés quand on le leur annonce. »* Toutefois, ajoutent ces observateurs privilégiés d'une psychose liée au licenciement et au *« mal-vivre »* dans le travail, toutes ces victimes *« sont rarement agressives ».*

Préoccupant, le diagnostic n'autorise cependant pas les évaluations chiffrées. Tout au plus peut-on citer des exemples à l'appui d'indices fournis par la pratique. Dans telle société, en phase de restructuration, le docteur Seitz a connu trente-six arrêts de travail pour l'année 1986. Neuf étaient liés à *« des syndromes dépressifs »* et vingt-cinq autres *« à une fragilisation ayant entraîné un phénomène de ras-le-bol incompatible avec un travail régulier et un rendement normal ».* L'année suivante, et au même endroit, il a relevé trente-trois troubles psychologiques graves sur les trois cent quatorze départs en préretraite obligatoires. *« C'est bien simple,* assure le docteur Perrissol, en consultant ses propres statistiques, *un tiers des salariés des entreprises que je suis font une déprime. »*

La situation de santé des salariés perturbés par la crainte du chômage ou déstabilisés par des changements mal ou peu annoncés évolue par étapes selon un cheminement complexe.

Au départ, quand rôde la rumeur, le personnel s'inquiète et se comporte comme s'il avait un pressentiment. *« Ils sont aux premières loges,* fait remarquer le docteur Lechevanton. *Les ventes baissent, ils voient les difficultés s'accumuler et ils anticipent sur les résultats. Ils savent déjà, avant que ne tombe le couperet... »* C'est alors que se manifestent les premières maladies, tandis que le climat interne se détériore, mais on s'aperçoit aussi que *« c'est le seul moment où ils acceptent encore de parler de leurs soucis ».* Lors des consultations, on se confie, on expose ses angoisses et ses griefs, parmi lesquels le manque de courage des dirigeants, souvent incapables d'exposer la réalité de la situation.

Refuser d'être faible

Dans les phases suivantes, plus personne n'ose s'exprimer sur le sujet, par peur de montrer sa vulnérabilité. *« On ne vient plus nous voir et on ne dit pas son problème »,* note le docteur Darnaud. *« Inconsciemment, chacun comprend qu'il ne doit plus être faible et encore moins s'avouer son état. Celui qui le ferait se condamnerait. Résultat : tout le monde se fabrique une carapace. »*

Quand survient la nouvelle se développe une période dépressive, alimentée par la lenteur de la procédure, qui retarde une échéance désormais connue pour inéluctable. L'attente ronge le moral, ajoute à la dégradation de l'atmosphère. Les salariés travaillent plus, se fixent sur leurs obligations professionnelles et sont de plus en plus fatigués. *« Ils veulent tenir et vont au-delà de leurs forces sans se rendre compte des ravages déjà causés à leur santé. »*

« On les voit prêts à craquer, on sait que c'est inévitable et on ne peut rien faire », se lamente le docteur Mandoul, qui parle d'un *« engrenage »,* approuvé par ses collègues. *« Il y a toujours une phase où les gens prétendent que tout va bien,* insiste le docteur Castelain. *C'est là que c'est le plus grave pour eux, et le plus difficile pour nous. »*

« Cassés mais guéris »

Brusquement, on constate ensuite une prise de conscience par les intéressés de la gravité de leur état mental, qui correspond à une forme de libération. *« L'abcès est crevé, on admet la réalité »,* mais, aussitôt après, et dans de nombreux cas, *« la cocotte-minute explose ».* Soit on assiste à *« un effondrement total »,* notamment chez ceux qui ne disposent pas d'un soutien familial, et la *remontée est alors extrêmement longue,* soit il y a *« une relance de leur énergie »* grâce à un traitement bien conduit. Dans les deux hypothèses cela s'accompagne *« la plupart du temps d'une modification de la personnalité ».* Au mieux, ils déplacent leurs centres d'intérêt vers des activités extérieures — famille, associations — et ne consacrent à leur entreprise que le strict minimum.

La page tournée, les stigmates demeurent. Bien sûr, les médecins du travail ne savent pas très bien ce que deviennent les licenciés, perdus de vue. Après cinquante ans, certains se marginalisent. *« Ceux que l'on revoit sont ceux qui ont retrouvé du travail,* remarquent-ils. *Puisque l'histoire s'est bien terminée pour eux, ils se racontent. On comprend qu'ils possédaient les meilleures défenses et avaient du ressort. Pour rebondir rapidement, ils reprenaient presque n'importe quel boulot ».*

Mais les notations cliniques sont encore plus sévères sur ce qui se passe ensuite dans l'entreprise. *« Ceux qui restent sont démotivés. La mécanique est cassée. Ce sont des déçus, sans illusions, et fini l'excès de zèle »,* certifie le docteur Seitz, fort de son expérience. *« Pour le médecin, ils sont guéris, cassés mais guéris »,* ajoute le docteur Castelain, d'une formule tranchante. *« A compter de cette date, ils ne veulent plus craquer. Ils nous disent qu'ils ne se feront plus avoir une deuxième fois ». « Ça se retourne finalement contre l'entreprise »,* insiste le docteur Seitz. *« Les mauvaises relations humaines et le climat épouvantable peuvent couler une boîte, mais celle-ci ne s'en soucie pas. »*

Le groupe des médecins estime que ces conséquences résultent d'une addition d'erreurs profondes. Autrefois paternaliste, jusqu'au point de se préoccuper des petits tracas de son personnel, l'entreprise est devenue peu soucieuse des problèmes psychologiques ou humains. *« D'une société archaïque et laxiste on est passé à une société trop exigeante et ultra-libérale »,* prétendent-ils. Alors que l'on ne cesse de parler de culture d'entreprise ou de projet d'entreprise, l'employeur ne sait pas comment aborder ces questions. Il y aurait une « anxiété » du dirigeant devant la psychologie du personnel, d'un groupe, et, *« du coup, il ne prend pas cet aspect en considération ». « Les dirigeants ne comprennent pas ce qu'ils pourraient avoir à gagner de ce côté-là ; ils n'écoutent pas et, d'une certaine façon, se sabordent. »*

Au moment d'entreprendre une restructuration, d'opérer des mutations ou, encore, quand il faut licencier, ces mauvaises habitudes aggravent la perception de l'événement par le personnel. Celui-ci doute, ne supporte pas le silence convenu, réagit mal aux décisions brutales et s'exaspère de ce qu'il juge comme d'interminables soubresauts. L'absence de dialogue et le manque d'information ajoutent au désarroi puis au traumatisme, qui se transforme en « blocage », alors que les salariés souhaiteraient — et cela paraît dérisoire — une certaine considération, un soutien psychologique ou des relations franches et courtoises.

La gestion par le stress

« Les responsables ignorent la situation psychologique et conflictuelle qu'ils ont largement contribué à installer, affirment les médecins. *Les dirigeants découvrent souvent avec étonnement qu'il leur est reproché leur absence de dialogue. »*

« Aborder le collectif, c'est risquer de devoir se remettre en cause », analyse un médecin, à qui un patron répliquait : *« Le dévouement, moi ça me fait peur. » « Paradoxalement,* poursuit-il, *le chef d'entreprise se sent plus à l'aise devant une situation individuelle inextricable pour laquelle, d'ailleurs, il trouvera des solutions, même si celles-ci sont extraordinairement coûteuses pour sa société. »*

Les exemples abondent, en ce sens, où *l'entreprise a rendu malade un* salarié, n'a pas voulu modifier son comportement quand il était encore temps, puis dépense sans compter pour réparer le préjudice. *« Pourtant, elle paie deux fois et perd sur tous les tableaux... »*

Tout se tient, et la solution passerait par une plus grande attention aux problèmes humains, y compris collectifs. L'entreprise aurait même à y gagner en possibilités de mobilisation, en ressources de capacités prêtes à s'investir. Malheureusement, prétendent les médecins, l'orientation qui a cours n'est pas celle-là. *« Si la bonne santé des salariés va de pair avec la bonne santé de l'entreprise »,* la tendance s'accentue qui conduit vers davantage de pression et donc vers plus de stress. L'évolution est moins flagrante dans l'industrie mais se développe avec la tertiarisation de l'activité économique. Dans les secteurs des services, dans le commercial ou les finances, la recherche de la motivation s'accompagne de phénomènes propres à favoriser les dépressions, même quand l'entreprise va bien. Certains types d'emploi ou certaines conditions de travail en créent les conditions quand ce n'est pas le dirigeant lui-même qui s'appuie dangereusement sur ces mécanismes. Et les médecins de citer ces déclarations « suicidaires » d'un grand patron, M. Gilbert Trigano, qui se vantait dans une interview du *Républication lorrain* de pratiquer, chez lui, *« le stress permanent »* comme méthode de gestion : *« Je crois qu'il faut vivre dans la pression et je fais tout pour que mes collaborateurs et collaboratrices vivent comme cela, dans la crainte et dans l'angoisse, pour que l'on ne s'endorme pas. »*

« On ne voit pas, dans ces conditions, comment le comportement psychique du personnel peut éviter la pathologie », s'exclament les médecins du travail, offusqués par ce type de management. Les individus seront broyés. La Sécurité sociale ramassera les pots cassés. Quant à l'entreprise, elle sera passée à côté d'une chance. Les médecins assurent que le personnel dispose de trésors inemployés...

ALAIN LEBAUBE.

(1) Pour des raisons professionnelles, les médecins préfèrent rester en retrait. Ensemble, ils avaient rédigé un document qui résumait leur expérience.

M. Marchelli (CGC) réclame des négociations sur les salaires

Après M. André Bergeron, secrétaire général de FO (*le Monde* du samedi 20 août), M. Paul Marchelli, président de la CGC, met l'accent sur les revendications salariales. Dans un entretien publié dans *les Echos* du 22 août, il s'adresse en premier lieu au gouvernement, *« le plus grand patron de France » : « Il est grand temps,* déclare-t-il, *que des négociations sérieuses s'ouvrent (...). Hormis la question du pouvoir d'achat, il y a celles de la formation, de l'aménagement du temps de travail, des déroulements de carrière... »*

Dans le privé, aussi, où *« les entreprises ont assaini leur situation »,* la *« revendication salariale est légitime »,* poursuit M. Paul Marchelli, qui demande, *qu'au moins dans chaque branche professionnelle s'ouvrent des négociations définissant une nouvelle politique salariale tenant compte de la santé du pays, de la situation de chaque entreprise, de la situation des prix et du mérite personnel ».*

Le président de la CGC s'en prend avec vigueur à l'individualisation des salaires pratiquée par beaucoup d'entreprises ces dernières années : *« Celle-ci a été une véritable catastrophe pour les entreprises, et elle a fait naître un formidable sentiment d'injustice »* chez les cadres. La CGC *« est totalement opposée aux procédures d'individualisation mises en place unilatéralement par les patrons, qui consistent à faire « grimper les salariés au cocotier », à les faire juger par le seul supérieur hiérarchique sans possibilité de recours ».* La CGC réclame la définition de *« règles élémentaires »* sur le plan interprofessionnel.

Enfin, M. Marchelli demande, pour 1989, un allégement de la charge fiscale pesant sur les ménages, comme en 1987 et 1988.

Le refus de réintégration des militants CGT de Renault-Billancourt

La CGT met en cause le gouvernement

Comme cela était prévisible, le refus de Renault de réintégrer les vingt-quatre militants CGT licenciés de l'usine de Billancourt (Hauts-de-Seine) depuis 1987, soit pour « faute lourde », soit dans le cadre de licenciements économiques, a provoqué une vive réaction de leur confédération : celle-ci, dans un communiqué, parle de *« véritable provocation à l'égard des travailleurs »,* d'*« insulte à la notion même de justice »,* qui *« bafoue le vote des élus de la Nation ».*

Pour la CGT, *« la responsabilité du gouvernement, celle du premier ministre, sont engagées, ainsi que celle des plus hautes autorités de la République »,* car *« le gouvernement ne peut être étranger à cette décision prise dans une entreprise nationale sur laquelle il a un droit de regard et de contrôle, dont il n'hésite pas à user en d'autres occasions ».*

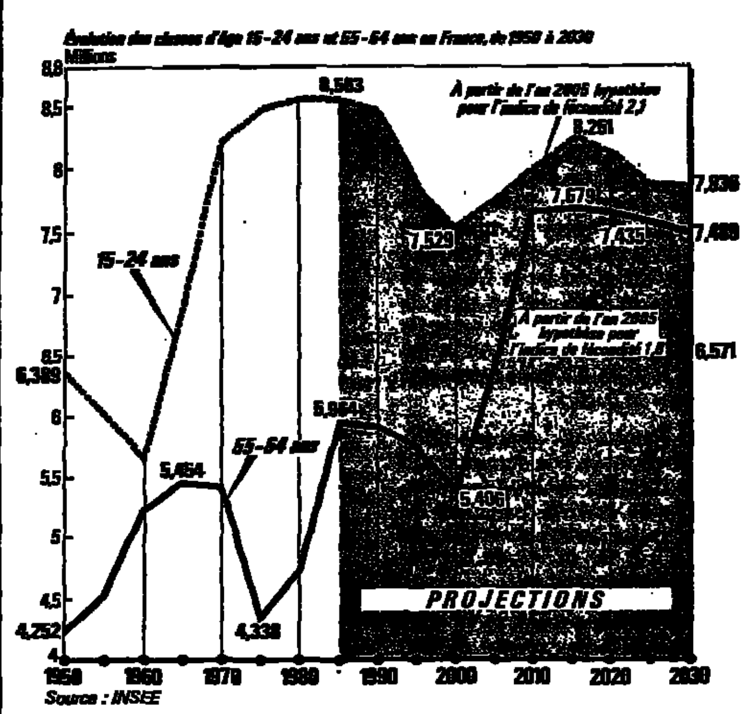
Soulignant que *« Renault a nécessairement une signification nationale »,* la CGT conclut qu'*« il n'est pas question que les choses en restent là »* et que *« le gouvernement doit mesurer ce que représente un comportement aussi choquant »* de la Régie, qui, affirme-t-elle, *« traite les syndicalistes avec un esprit de vindicte et de haine ».*

En dehors des vingt-quatre de Billancourt, cinq militants CGT licenciés de Renault ont demandé leur réintégration : trois de l'usine de Douai anciens responsables syndicaux, MM. Jean-François Caré et Eric Lachamp, licenciés début décembre 1985 pour « faute lourde » pour une agression contre deux agents de maîtrise, un militant du siège social et un militant d'une succursale. La Régie a refusé aussi leur réintégration.

La CGT a toujours fait du cas de dix (des vingt-quatre) militants de Billancourt, licenciés pour la plupart à la suite de bagarres lors de manifestations pendant l'été 1986, un *casus belli* avec la direction ; elle a été soutenue par le PCF, dont font partie neuf de ces militants.

CONJONCTURE

Les entrées et sorties dans la vie active en France



Source : INSEE

A partir de 2010, l'effectif en France des générations en âge d'entrer dans la vie active (les quinze à vingt-quatre ans) risque de devenir inférieur à celui des générations la quittant (les cinquante-cinq à soixante-quatre ans). Le nombre de jeunes a commencé à baisser vers 1985. Dans les années 50, il était largement supérieur à celui des « anciens » et la différence s'est accentuée jusqu'au début des années 80.

Ce phénomène de « ciseaux » à deux évolutions est dû à la baisse tendantielle de la mortalité et à la baisse de la fécondité ; il serait modifié (et partiellement) seulement si l'indice de fécondité remontait dès maintenant de 1,8 environ à 2,1 (niveau du renouvellement des générations). *Mais l'entrée et la sortie du travail tiennent aussi largement à la situation de l'emploi* (qui retarde les entrées et accélère les départs) ainsi qu'à la prolongation de la scolarité.

(Les projections de l'effectif des cinquante-cinq à soixante-quatre ans *sont calculés sur la base de l'évolution actuelle de la mortalité.)*

Le gouvernement étudie une modification de la fiscalité frappant le gazole

Le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, M. Roger Fauroux, met le gouvernement de M. Michel Rocard dans l'embarras, en demandant une augmentation de la fiscalité frappant le gazole, utilisé par les camions et un nombre grandissant d'automobiles.

M. Fauroux fait remarquer que les voitures roulant à l'essence sont de plus en plus défavorisées : fiscalité lourde, prix de revient croissant avec l'arrivée de catalyseurs, pollution. Le ministère des finances est tenté par cette demande, dans la mesure où une telle décision gonflerait ses recettes fiscales. Mais une telle décision se heurte à des obstacles importants : réaction des transporteurs routiers et du constructeur Peugeot, qui a largement misé sur cette technologie. Enfin, une augmentation des taxes — aussi justifiée économiquement soit-elle — risquerait d'alourdir le poids des prélèvements obligatoires.

Marchés financiers

Bataille dans la finance australienne

Alan Bond à l'assaut de Bell Group

SYDNEY

(correspondance)

Deux géants des milieux d'affaires australiens, M. Alan Bond et M. Robert Holmes à Court, sont au centre de grandes manœuvres financières qui défraient la chronique depuis plusieurs semaines : M. Alan Bond, le vainqueur de la Coupe de l'America en 1985, est en train de racheter Bell Group, la compagnie principale du financier australien Robert Holmes à Court, surnommé « le pirate de Perth ».

Alan Bond avait lancé son OPA sur Bell Group en juin dernier, après que le financier Holmes à Court, ayant perdu près de 1 milliard de dollars lors du krach boursier d'octobre 1987, a été obligé de liquider une partie de ses actions.

Alan Bond a obtenu, le 18 août dernier, 51,5 % des actions de Bell Group, ce qui lui assure la majorité dans la multinationale.

Le conseil d'administration de Bell Group vient d'approuver l'OPA sur cette compagnie lancée par Alan Bond, annonçant que les directeurs eux-mêmes étaient prêts à accepter l'offre de Bond Corporation Holding d'acheter les actions de Bell Group à raison de 2,7 dollars australiens le titre (soit environ 14 F). Selon les conseillers financiers, c'est une offre *« juste et raisonnable »*, rapport indépendant ayant estimé la valeur des actions de Bell Group à un prix compris entre 1,63 et 2,14 dollars australiens chacune.

Le total de l'OPA porte sur plus de 528 millions de dollars australiens (2,7 milliards de francs). Lorsque Bond aura remporté 80 % de Bell Group, son empire financier aura un capital de 5 milliards de dollars australiens (quelque 25 milliard de francs). Autre signe de puissance : le lundi 22 août, Bond Corp. a annoncé un bénéfice record pour l'année fiscale 1987-1988 en hausse de 201 %, passant de 117 millions de dollars austaliens à 355 millions de dollars australiens (1,85 milliard de francs).

Alan Bond souhaite maintenant procéder à une restructuration compliquée afin de réduire les dettes de son holding en opérant une OPA à l'envers par laquelle Bell Group absorbera Bond Media, une filiale de Bond Corp. Si les actionnaires approuvent l'opération, Bell Ressources (contrôlée à 46 % par Bell Group) fusionnera à son tour avec Bond Corp. A ce stade final, Alan Bond perdrait la majorité des actions du nouveau holding, ce qui devrait attirer davantage d'investisseurs.

Nouveau riche

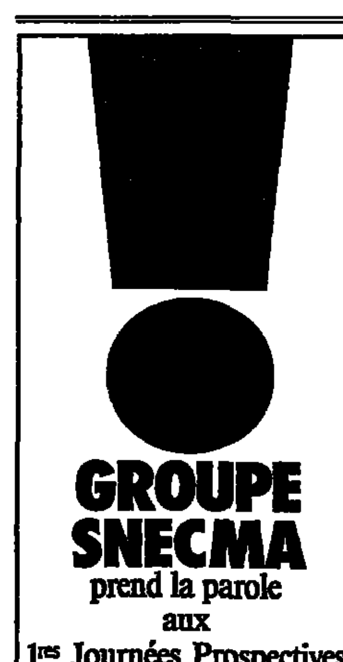
Alan Bond est l'un des rares hommes d'affaires australiens à être sorti du krach d'octobre relativemnt indemne. Cela est dû, en grande partie, au cash flow important qu'il tire de ses brasseries (Swan, Tooheys) et de sa compagnie aurifère BIG (Bond International Gold) ainsi que de ses filiales à l'étranger, de ses activités immobilières, d'investissements et médiatiques (en particulier la chaîne de télévision Channel 9, dont l'indice d'écoute national dépasse 70 %).

Avant son OPA sur Bell Group, Alan Bond figurait déjà sur la liste des hommes les plus riches d'Australie, à la cinquième place derrière Kerry Packer, Rupert Murdoch (bien qu'il ait récemment adopté la nationalité américaine), les familles Morgon et Michell. Malgré ses succès financiers, il est toujours mal accepté par l'establishment d'Australie occidentale. Il demeure l'outsider, l'enfant pauvre devenu nouveau riche (il a commencé sa carrière comme peintre d'enseignes près de Perth il y a une trentaine d'années). Loin de réformer cette image, il en rajoute, assistant à la fête de son cinquantième anniversaire en short et veste de smoking.

Bond n'a que faire de l'opinion publique. Les milieux d'affaires le perçoivent tout d'abord comme un fonceur doté d'un bon sens à toute épreuve. Certaines de ses initiatives ont pourtant été mal acceptées par la presse, notamment le rachat de 30 % de la compagnie des téléphones chilienne.

Une des critiques principales portées contre Alan Bond est qu'il s'occupe davantage de ses intérêts personnels que de ceux de ses actionnaires. Mais le rachat compliqué de Bell Group satisfait l'opinion dans la mesure où sa compagnie familiale Dallhold perd le contrôle absolu de Bond Corp.

JOËLLE ANDRÉOLI.



Irish Distillers rejette l'OPA de Grand Metropolitan

La compagnie de whiskey irlandais Irish Distillers a annoncé, le lundi 22 août, qu'elle rejetait l'offre publique d'achat lancée sur elle vendredi par le groupe britannique de Grand Metropolitan, pour un montant de 210 millions de livres sterling (2,3 milliards de francs).

Le PDG d'Irish Distillers, M. Joe McCabe, a précisé que cette OPA était *« mal conçue »* et ne reflétait pas la valeur de son groupe. Il a de surcroît accusé Grand Met de vouloir *« démembrer l'industrie du whiskey irlandais »*. Dans les milieux spécialisés, on prêtait l'intention à Grand Met, en cas de succès de son OPA, de revendre les whiskeys Bushmills et de commercialiser dans le monde entier le whiskey Jameson.

Par ailleurs, le groupe français Pernod-Ricard a démenti officiellement, lundi, toute acquisition de titres Irish Distillers. On estimait en effet la semaine passée que le numéro trois mondial des vins et spiritueux et leader mondial pour les apéritifs anisés voulait jouer les « chevaliers blancs » aux côtés d'Irish Distillers face à Grand Met, par le jeu de participations croisées. Pernod-Ricard a, certes reconnu avoir étudié le dossier du groupe irlandais, mais sans aller plus loin.

Quant aux achats soutenus dont *fait l'objet, en Bourse, l'action* Pernod, la direction s'estime *« sereine »*. La rumeur suivant laquelle BSN s'intéresserait à Pernod circulait au Palais Brongniart le 22 août.

Dette chinoise

Près de 30 milliards de dollars

La dette extérieure chinoise s'élève à 29,5 milliards de dollars, a déclaré le ministre du commerce et des relations économiques étrangères, M. Zheng Tuobin. Cet endettement est gérable sans difficulté, estiment les autorités chinoises et les experts occidentaux. Il devrait atteindre 40 milliards de dollars d'ici au milieu des années 90, a indiqué récemment le magazine officiel *Beijing Review.*

Matières premières

La hausse des prix continue

Les prix des matières premières importées par la France ont augmenté (en francs) de 2,2 % en juillet par rapport à juin, et de 30,3 % en un an (juillet 1988 comparé à juillet 1987). Les prix des matières premières *alimentaires ont augmenté* de 0,9 % en un mois et de 28,9 % en un an. Quant aux prix des matières premières industrielles, ils sont en hausse de 2,8 % en un mois et de 30,9 % en un an.

NEW-YORK, 22 août ⬇

Alourdissement

Mauvais début de semaine à New-York. Réamorcé, vendredi soir à la toute dernière minute, le mouvement de baisse a, en effet, repris à bonne cadence. L'indice des industrielles est repassé au-dessous de la barre psychologique des 2 000 points, pour s'établir, en clôture, à 1 990,22 (– 25,78 points). Le bilan de la journée a été d'aussi mauvaise qualité. Sur 1 936 valeurs traitées, 1 105 ont baissé, 356 seulement ont monté et 475 n'ont pas varié.

La crainte d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt a continué de peser sur le marché. *« Tout le monde attend avec impatience la publication, le 23 août, de l'indice des prix de détail pour le mois de juillet »*, disait un professionnel, en soulignant qu'un mauvais chiffre serait immédiatement interprété comme le signe d'un proche relèvement du loyer de l'argent.

L'activité cependant a été faible. Elle a porté sur 122,25 millions de titres, contre 122,37 millions la veille. Philadelphia Electric a été la valeur la plus traitée, avec 9,08 millions de titres échangés.

VALEURS	Cours du 19 août	Cours du 22 août
Alcoa	48	48 1/4
A.T.T.	24 5/8	24 1/8
Boeing	58 3/8	57 1/2
Chase Manhattan Bank	28 7/8	28 1/8
Du Pont de Nemours	79	78 3/4
Eastman Kodak	43 3/4	42 5/8
Exxon	45 1/2	45
Ford	48 3/8	46 7/8
General Electric	39 1/2	39 1/8
General Motors	72	71 1/8
Goodyear	60	58 3/4
I.B.M.	112 1/2	110 3/4
I.T.T.	46 1/2	46 5/8
Mobil Oil	41 7/8	42 1/8
Pfizer	51 7/8	51
Schlumberger	33 1/4	33 1/4
Texaco	45 3/4	45 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	91 1/4	88 7/8
Union Carbide	22	21 3/8
U.S.X.	27 1/2	26 5/8
Westinghouse	49 3/4	49 1/8
Xerox Corp.	53 5/8	53

LONDRES, 22 août ⬇

Net repli

La baisse de Wall Street, dès son ouverture lundi, n'a fait qu'accroître la nervosité que manifestait la Bourse de Londres dans la matinée, avant la publication de diverses statistiques britanniques. L'indice Footsie a perdu 12 points, à 1 832,3. Quelque 232 millions de titres ont été échangés. La faiblesse de la livre face au dollar, qui s'est envolé malgré les interventions concertées des banques centrales pour freiner son ascension, mais aussi la faiblesse de Wall Street, ont donc pesé sur le marché, déclaraient les opérateurs. Ces derniers attendent avec une certaine appréhension les chiffres du commerce extérieur britannique pour juillet.

En revanche, le marché des obligations et notamment celui des américaines était calme, avant la publication de divers indices économiques américains, constataient les intervenants.

Tous les secteurs industriels ont cédé du terrain, les internationales en tête, avec Glaxo et ICI. Aux pétrolières, Lasmo a perdu 7 points, à 417, et Shell 5, à 1 031. Les pharmaceutiques, les entreprises de la contruction et les mécaniques ont été irrégulières. Les fonds d'Etat se sont dépréciés d'un demi-point en raison de la baisse de la livre. Certaines mines d'or ont perdu jusqu'à 2 dollars.

PARIS, 22 août ⬇

Effritement

Malgré quelques points de résistance significative, la Bourse a cédé du terrain, lundi, dans une ambiance calme. En baisse de 0,5 % dès l'ouverture du marché, l'indicateur instantané cédait en fin de journée 0,10 %.

Pour les boursiers vacanciers qui ont retrouvé lundi les ordinateurs mais aussi le parquet du Palais Brongniart, le marché n'était toutefois pas « si mal que cela ». En effet, en dépit de quelques accès de faiblesse les deux dernières semaines, les valeurs ont réussi à gagner 1,5 % en quatre semaines. Evidemment, on est bien loin des prouesses que réalise quelquefois la cote durant la « campagne d'été », menée traditionnellement en août.

Une fois encore, la crainte d'une hausse des taux d'intérêt, qui a eu pour conséquence une vive hausse du dollar lundi matin malgré l'intervention de banques centrales, a empoisonné l'atmosphère. Les milieux d'affaires redoutent que la « guerre des taux » ne soit pas terminée, bien que l'on ait constaté une accalmie dans ce domaine à la fin de la semaine dernière. « Tout dépendra de l'attitude des Allemands », déclarait un gestionnaire. Jeudi prochain se tient une réunion de la Bundesbank. *« D'ici là les marchés risquent d'être nerveux »*, commentait encore un analyste. Le MATIF a d'ailleurs baissé lundi, de 0,2 % *environ.*

Quelques cas particuliers ont toutefois retenu l'attention des boursiers. Darty, par exemple, qui a gagné 8 %, après avoir déjà fortement progressé vendredi. La Compagnie du *Midi* s'est également réveillée. Fermeté aussi des Fromageries Bel et de Suez. Les résultats, moins bons que prévu par les analystes, d'Ingenico (15 % de hausse du CA contre 30 % à 35 %) ont fortement déçu : le titre a cédé près de 9 %. L'agitation sur Pernod-Ricard est retombée : 131000 actions du groupe avaient été échangées vendredi. Baisse des mines d'or au compartiment des valeurs étrangères, où l'on relevait quelques hausses d'américaines.

TOKYO, 23 août ⬇

La baisse reprend

Désappointé par le comportement de Wall Street, le marché japonais s'est, mardi, replié à son tour. Le mouvement s'est, toutefois, un peu ralenti dans la journée. Quand, en fin de matinée, l'indice Nikkeï perdait 181,28 points, il réussissait, par la suite, à réduire un peu l'écart pour s'inscrire, en clôture, à 27 919,93, soit à 159,23 points au-dessous de son niveau précédent.

« Les intervenants sont très nerveux », commentait un professionnel. *« Il n'y a aucune raison d'être confiant, donc le marché baisse. »* A Tokyo comme ailleurs, la crainte d'une nouvelle tension monétaire paralyse les initiatives. Les sidérurgiques, les chantiers navals, les métaux non ferreux, les biens d'équipement, les matériels électroniques et les instruments de précision ont été assez éprouvés.

L'activité, toutefois, a été faible, avec 500 millions de titres échangés, contre 600 millions la veille.

VALEURS	Cours du 22 août	Cours du 23 août
Akai	610	611
Bridgestone	1 320	1 310
Canon	1 600	1 570
Fuji Bank	3 180	3 150
Honda Motors	2 300	2 280
Matsushita Electric	2 820	2 780
Mitsubishi Heavy	930	915
Sony Corp.	7 050	6 910
Toyota Motors	2 820	2 790

FAITS ET RÉSULTATS

● ***Regroupement dans le tourisme britannique.*** — Le troisième tour-opérator britannique, Horizon Travel, a été vendu pour 75 millions de livres au leader du tourisme d'outre-Manche Thomson Travel, filiale d'un groupe canadien. L'entreprise avait été acquise, il y a un an, par les Brasseries Bass, qui en espéraient de meilleurs résultats. Le rachat concerne les filiales spécialisées dans l'organisation des voyages, dans la distribution et la compagnie Charter Orion Airways. En revanche, la chaîne hôtelière du groupe n'est pas acquise par Thomson Travel.

● **Manoukian rachète la Sweaterie.** — La Sweaterie, spécialisée dans la maille, est cédée à Manoukian par le groupe FC Diffusion, auquel la chaîne appartenait. Manoukian reprendra le fonds de commerce en location-gérance. Le personnel des cent magasins et les deux cent cinquante salariés du siège social conserveront leur emploi. La Sweaterie connaissait des difficultés, et le tribunal de commerce de Roubaix avait prononcé la mise en règlement judiciaire en juillet. Cette acquisition devrait permettre à Alain Manoukian, que l'expérience américaine a déçu, de se diversifier et de recentrer son activité sur l'Europe.

● **Alliance de Sommer-Allibert avec l'américain Milliken.** — Sommer-Allibert (textiles techniques, habitat...) vient de s'associer à l'américain Milliken dans une joint-venture 50-50. Sommer-Allibert était auparavant allié dans cette joint-venture au groupe textile américain JP Stevens. Mais ce dernier a été racheté, au printemps, par le fabricant de textile West-Point Pepperell Inc. et la firme d'investissements new-yorkaise Odyssey Partners, à la suite d'une OPA conjointe. Conformément à une clause de la joint-venture à ce sujet, Sommer-Allibert a alors racheté à Odyssey la participation de JP Stevens et l'a revendue à Milliken. *« Une opération blanche financièrement »*, dit-on à la direction de Sommer-Allibert. La société conjointe Sommer-Allibert-Milliken exploite, depuis six mois, une usine commune en Caroline du Sud (Etats-Unis), employant cent soixante-dix personnes. Créée au printemps 1987, elle est spécialisée dans la fourniture à l'industrie automobile.

● **Thomson-CSF : chiffre d'affaires semestriel en baisse de 8,4 %.** — Thomson-CSF a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 15,99 milliards de francs au cours des six premiers mois de 1988, en baisse de 8,4 % par rapport à la même période de l'année dernière. Cette baisse est due à la cession de l'activité Thomson-CGR (électronique médicale) à General Electric. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires consolidé augmente de 4,3 %, souligne le groupe. La principale activité du groupe Thomson-CSF, l'électronique et le système de défense (radars, missiles, etc.), progresse de 5,4 %, atteignant 15,13 milliards de francs.

PARIS :

Second marché *(sélection)*

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	330	320	IN2	173	176
Arnault & Associés	522	535	Int. Metal Service	340	353 60
Asystel	241	242	La Commande Electro.	292 50	304 50
B.A.C.	440	435	Le gd livre du mois	270	270
B. Demachy & Assoc.	380	390	Loca Investissement	253	255
B.I.C.M.	530	530	Locamic	....	184
B.I.P.	....	540	Marlin Immobilier	....	300
Boiron	376	376	Metallurg. Minière	130	130
Bolloré Technologies	857	855	Métrologie Internat.	410	415
Boitoni	1050	1050	Métroservice	123	124
Câbles de Lyon	1380	1401	M.M.B.M.	530	536
Calberson	735	740	Molex	226	227
Canal Plus	590	585	Navale-Delmas	....	630
Cardif	890	854	Olivetti-Logabax	....	182
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	268 40	Org. Gest.Fin.	305	300 10
C.A.T.C.	126	125	Presbourg (C. In. & Fin.)	96 50	96 80
C.D.M.E.	925	930	Présence Assurance	398 10	398
C. Equip. Elect.	290	290	Publicat. Filipacchi	....	425
C.E.G.I.D.	740	740	Razel	790	790
C.E.G.E.P.	....	....	St-Gobain Emballage	....	1270
C.E.P.-Communication	1450	1451	St-Honoré Matignon	176	178
C.G.I. Informatique	720	720	S.C.G.P.M.	....	305
Ciments d'Origny	529	541	Segin	379	374
C.N.I.M.	....	337 80	Seine-Matra	599	552
Concept	260	258	S.E.P.	1410	1380
Conforama	839	829	S.E.P.R.	....	1280
Creeks	413	415	S.M.T.Goupil	....	285
Dafsa	194 90	196	Sodinforg	840	807
Dauphin	930	930	Supra	....	290
Devanlay	990	985	TF 1	246	247
Deville	603	602	Unilog	150	151
Dumenil-Leblé	1095	1095	Union Financ. de Fr.	390	399
Editions Belfond	114 50	110	Valeurs de France	315	319 50
Elysées Investiss.	24 40	24 50			
Finacor	250	252			
Guintoli	449	445			
Guy Degrenne	840	825			
I.C.C.	215 10	216			
IDIA	210	210			
I.G.F.	130	129			

Marché des options négociables le 22 août 1988

Nombre de contrats : 3 137.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	400	46	–	–	11,70
CGE	320	10,50	22	–	8,50
Elf-Aquitaine	320	19	31	5,50	11,50
Lafarge-Coppée	1 300	70,50	115	28	56
Michelin	200	9	18	9,10	17
Midi	1 258	75	117	40	75
Paribas	400	15	30	–	–
Peugeot	1 200	53	115	46,50	75
Saint-Gobain	560	2,60	13,50	–	–
Société générale	440	6	–	–	–
Thomson-CSF	180	10,20	18,50	5,70	12,50

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 22 août 1988

Nombre de contrats : 26 272

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	102,90	101,50	100,50
Précédent	103,05	101,70	100,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	0,05	1,46	0,02	0,95

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,46 F ⬇

Les banques centrales européennes, essentiellement la Banque de France et la Bundesbank, sont intervenues, mardi 23 août, pour empêcher le dollar de poursuivre son ascension. Mais leur action n'a pas été très musclée. Le billet vert a ainsi coté 6,46 F (après 6,4770) dans un marché un peu vendeur. L'activité a été relativement calme.

FRANCFORT	22 août	23 août
Dollar (en DM)	1,9132	1,9140
TOKYO	**22 août**	**23 août**
Dollar (en yens)	133,88	133,93

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 août) ...... 77/16-79/16 %

New-York (22 août) .... 8-81/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	19 août	22 août
Valeurs françaises	123,5	123,3
Valeurs étrangères	120,1	120,2
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	352,1	353,5
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 308,21	1 308,15

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	19 août	22 août
Industrielles	2 106	1 990,22

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	19 août	22 août
Industrielles	1 484,5	1 477,2
Mines d'or	193,3	194,8
Fonds d'Etat	87,96	87,82

TOKYO

	22 août	23 août
Nikkeï Dow Jones	28 079,18	27 919,95
Indice général	2 197,37	2 183,54

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,4000	6,4830	– 55	– 40	– 125	– 95	– 310	– 220
$ can.	5,2726	5,2793	– 109	– 84	– 221	– 176	– 625	– 520
Yen (100)	4,8394	4,8453	+ 118	+ 148	+ 208	+ 253	+ 752	+ 856
DM	3,3882	3,3910	+ 62	+ 79	+ 120	+ 144	+ 397	+ 464
Florin	3,0014	3,0042	+ 48	+ 60	+ 93	+ 112	+ 324	+ 379
FB (100)	16,1677	16,1832	+ 61	+ 131	+ 67	+ 200	+ 186	+ 555
FS	4,0263	4,0307	+ 149	+ 166	+ 262	+ 292	+ 795	+ 875
L (1 000)	4,5771	4,5824	– 126	– 93	– 262	– 219	– 756	– 655
£	10,9480	10,9563	– 345	– 301	– 735	– 640	–1 884	–1 664

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 15/16	9 1/16
DM	4 5/8	4 7/8	4 7/8	5	5 1/8	5 1/4	5 9/16	5 11/16
Florin	5	5 1/2	5 1/4	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6 13/16	7 1/8	7	7 5/16	7 5/8	7 15/16
F.S.	2 3/4	3	3 1/16	3 3/16	3 1/2	3 5/8	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	9 1/2	10	10	10 3/8	10 1/2	10 7/8	11 1/8	11 1/2
£	10	10 1/4	10 7/8	11	11 3/8	11 1/2	11 9/16	11 11/16
F. franç.	7 1/4	7 1/2	7 7/16	7 9/16	7 5/8	7 3/4	8 3/16	8 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 22 AOUT

Cours relevés à 17 h 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3821	C.N.E. 3% ★	3820	3820	3828	+ 0 21
1102	B.N.P. T.P.	1050	1055	1055	+ 0 48
1084	C.C.F. T.P.	1088	1082	1082	− 0 55
1080	Créd. Lyon. T.P.	1092	1092	1092	....
1360	Renault T.P.	1352	1351	1351	− 0 07
1736	Rhône-Poul. T.P.	1740	1738	1739	− 0 06
1216	St-Gobain T.P.	1248	1251	1251	+ 0 24
1282	Thomson T.P.	1201	1209	1209	+ 0 67
450	Accor	440	439 50	436	− 0 91
535	Air Liquide	531	530	530	− 0 19
2030	Alcatel ★	2133	2120	2100	− 1 55
1420	Als. Superm.	1330	1320	1320	− 0 75
300	A.L.S.P.I.	265 10	269	269	+ 1 47
310	Alsthom ★	310	311 50	314	+ 1 29
2280	Arjom. Prioux ★	2256	2261	2255	− 0 04
515	Associat-Rey ★	512	511	511	− 0 20
880	Aux. Entrepr. ★	935	923	916	− 2 03
730	Av. Dassault ★	692	692	700	+ 1 16
305	BAFP ★	335	332	329	− 1 79
296	Bail-Equipem. ★	287 50	280	278	− 3 30
805	Bail Investiss.	765	773	762	− 0 39
275	B.N.P. C.I. ★	255	253	251 50	− 1 37
470	Cie Bancaire ★	447	437 50	443	− 0 89
370	Bazar H.-V.	395	396	387 50	− 1 90
420	Béghin-Say ★	449	446	448	− 0 22
920	Berger (Mal)	1042	1049	1049	+ 0 67
660	Bic ★	740	741	745	+ 0 68
1370	B.I.S.	1390	1390	1391	+ 0 07
2320	Bongrain S.A. ★	2430	2430	2435	+ 0 21
900	Bouygues ★	424	415 30	413	− 2 59
69	B.P. France ★	72	71 70	72	....
4890	B.S.N. ★	5020	5000	5050	+ 0 60
2100	Cap Gem. S. ★	2120	2101	2120	....
405	Carnaud ★	460	460	465 30	+ 1 15
2290	Carrefour ★	2438	2440	2432	− 0 25
150	Casino	154	152	152 10	− 1 23
115	Casino A.D.P.	111 50	112	110	− 1 35
980	C.C.M.C.	1140	....	....	....
720	Cetelem	694	690	691	− 0 43
400	Cerus ★	389 50	385	384	− 1 41
1380	C.F.A.O. ★	1487	1490	1490	+ 0 20
305	C.G.E.	313	312	311 20	− 0 58
1120	C.G.I.P. ★	1115	1100	1124	+ 0 81
1080	Chargeurs S.A. ★	1083	1078	1079	− 0 37
985	Ciments franc. ★	999	998	1002	+ 0 30
465	Club Méditerr. ★	449	442	449 10	+ 0 02
164	Codetel ★	147 10	149	147	− 0 07
295	Colimeg	289	288 10	285 10	− 1 35
550	Coles ★	508	505	505	− 0 59
275	Compt. Entrepr.	237 50	237 50	232	− 2 32
665	Compt. Mod. ★	649	631	638	− 1 69
835	Créd. Foncier ★	836	837	833	− 0 36
390	C. F. Internat. ★	390	390 50	385 10	− 1 26
117	C.C.F.	136 90	136	132 10	− 3 51
480	Cr. Lyon. (CI) ★	473	482 50	479	+ 1 27
865	Crédit Nat. ★	858	860	846	− 1 40
500	CSEE (exSign.) ★	500	490	500	....

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
315	Crouzet ★	321 90	315	315	− 2 14
2160	Damart S.A. ★	2490	2480	2480	− 0 40
....	Darty	....	....	....	....
280	Darty (DP)	297	291	285	− 4 04
1400	De Dietrich	1410	1396	1400	− 0 71
184	Dév. R.d.C. (Li)	179	181	181	+ 1 12
465	D.M.C.	439	439 90	433	− 1 37
345	Drouot Assur. ★	340	333	340	....
1730	Docks France ★	1800	1779	1752	− 2 67
670	Dumez ★	683	679	680	− 0 44
1220	Eaux (Gén.)	1310	1300	1295	− 1 15
1370	Ecco ★	1449	1444	1470	+ 1 45
735	Electrofinanc. ★	738	745	735	− 0 41
445	El. S. Dassault	427 50	426	425 50	− 0 47
320	Elf-Aquitaine	331	330	327 50	− 1 06
260	− (certific.) ★	263	263	263	....
640	Epeda-B-Faure ★	645	649	642	− 0 47
2550	Essilor	2465	2420	2435	− 1 22
1640	Essilor int. (DP)	1560	1550	1560	....
310	Esso S.A.F. ★	322	317	314	− 2 48
1500	Eurafrance	1488	1487	1452	− 2 42
1080	Eurocom ★	1124	1120	1120	− 0 36
2200	Euromarché	2330	2250	2285	− 1 93
535	Europe n° 1 ★	530	540	518	− 2 28
38	Eurotunnel ★	35	35 15	34 90	− 0 29
985	Exor ★	947	941	969	+ 2 32
815	Facom	810	800	805	− 0 62
940	Fichet-bauche	950	938	938	− 1 26
189	Finextel ★	190	185	185	− 2 63
127	Fives-Lille ★	113	114 90	114	+ 0 88
1240	Fromageries Bel	1350	1370	1385	+ 2 59
830	Gal. Lafayette ★	959	962	970	+ 1 15
280	Gascogne	299	299 90	299 90	+ 0 30
1510	Gaz et Eaux	1525	1525	1514	− 0 72
600	Géophysique ★	436	437	455	+ 4 36
520	Gerland	513	514	514	+ 0 19
595	GTM-Entrepose	591	578	590	− 0 17
620	Guyenne-Gas. ★	610	611	614	+ 0 66
2480	Hachette ★	235	234 90	237 50	+ 1 06
680	Havas ★	692	681	686	− 0 87
465	Hénin (La)	458 10	458 20	458 30	+ 0 04
1040	Hutchinson ★	1040	1022	1010	− 2 88
215	Imétal ★	211	212	209 50	− 0 71
300	Imm. Plaine-M.	315	315	305	− 3 17
510	Ingénico ★	455 20	448	410	− 9 93
3820	Inst. Mérieux	3850	3802	3870	+ 0 52
505	Interbail ★	499	497	492	− 1 40
1080	Intertechnique	1075	1060	1078	+ 0 28
900	J. Lefebvre	883	890	890	+ 0 79
755	Lafarge ★	879	865	861	− 2 05
1440	Lab. Bellon	1415	1408	1380	− 2 47
1340	Lafarge-Coppée	1331	1338	1342	+ 0 83
1210	Lebon ★	1090	1090	1095	+ 0 46
2700	Legrand ★	2814	2790	2810	− 0 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2230	Legrand (DP) ★	2360	2360	2282	− 3 31
800	Leroy-Somer ★	806	800	798	− 0 99
1870	Lesieur	2060	2060	2044	− 0 78
655	Locabail Immob.	618	619	619	+ 0 16
405	Locafrance ★	390	380	409 90	+ 5 10
810	Locindus	810	819	810	....
290	Lochaire	284	265	284	....
2750	L.V.M.H. ★	2773	2760	2758	− 0 54
1400	Lyonn. Eaux ★	1490	1490	1485	− 0 34
69	Mais. Phénix	68 70	67 30	65	− 5 39
215	Majorette (Ly)	202	198	200	− 0 99
380	Mar. Wendel ★	353	350	354	+ 0 28
187	Matra ★	180 50	180	180	− 0 28
2400	Merlin-Gerin ★	2669	2630	2630	− 1 46
210	Michelin	197 10	195 80	197	− 0 05
1370	Midi (Cie)	1239	1240	1272	+ 2 66
183	Midland Bk SA ★	166	167	163	− 1 81
505	Min. Salaig. (Ma)	502	502	502	....
64	M.M. Penarroya	67 30	66	67 30	....
108	Moulinex	102 90	100 50	101 70	− 1 17
1070	Navig. Mixte ★	1040	1040	1036	− 0 38
100	Nord-Est ★	101 80	99 10	100 30	− 1 57
375	Nordon (Ny)	375	370	370	− 1 33
390	Nouvelles Gal.	435 50	431	430	− 1 26
695	Occid. (Gén.) ★	725	728	725	....
1140	Omn.F.Paris	1118	1135	1149	+ 2 87
335	Olida-Caby ★	354	346 50	345	− 2 54
3290	Oréal (L')	3265	3250	3320	+ 1 68
395	Paribas	400 50	400 40	400	− 0 12
360	Paris-Réesc. ★	342 50	339	339	− 1 02
1100	Pechelbronn ★	1140	1132	1150	+ 0 88
350	Penhoet	330	335	334	+ 1 21
1040	Pernod-Ricard ★	1129	1131	1117	− 1 06
1240	Peugeot S.A.	1198	1198	1207	+ 0 75
500	Pollet ★	520	515	515	− 0 96
2630	Presses Cité ★	2786	2786	2780	− 0 22
1020	Précabail Sic.	1055	1052	1041	− 1 33
615	Primagaz	600	600	590	− 1 67
450	Printemps ★	545	530	537	− 1 47
1840	Promodès	1875	1855	1870	− 0 27
740	Radiotechn. ★	719	710	720	+ 0 14
68	Raff. D. Total ★	66	66	65	− 1 52
2480	Redoute (La) ★	2652	2650	2660	+ 0 30
380	Robur financière	322	328	332	+ 3 11
1130	Roussel-Uclaf ★	1235	1220	1251	+ 1 30
790	R.-Uclaf-CNI ★	820	824	840	+ 2 44
3550	R. Impériale (Ly)	3580	3600	3600	+ 0 56
168	Sade	167	165 10	165 10	− 1 14
1460	Sagem ★	1832	1840	1840	+ 0 49
510	Saint-Gobain	501	....	....	....
1040	St-Louis ★	994	995	970	− 2 41
1460	Salomon	1445	1450	1450	+ 0 35
670	Salvepar	720	730	730	+ 1 39
700	Sanofi ★	730	716	715	− 2 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
690	S.A.T. ★	667	671	670	+ 0 45
230	Saul.-Chât. (E) ★	230 90	229 80	227	− 1 69
1200	Saupiquet (Na)	1211	1210	1210	− 0 08
400	Schneider ★	420	422	418	− 0 48
51	S.C.O.A.	47 40	48	47 55	+ 0 32
540	S.C.R.E.G. ★	542	543	536	− 1 11
790	Seb ★	815	815	826	+ 1 35
400	Sefimeg ★	400	391 90	400	....
1610	S.F.I.M.	1425	1400	1380	− 3 16
39	S.G.E.	32 55	32 50	33	+ 1 38
725	Silic	734	730	721	− 1 77
490	Simco-U.P.H. ★	460 10	465	460	− 0 02
880	Skis Rossignol	1020	1016	1025	+ 0 49
815	Sligos ★	860	856	841	− 2 21
345	Société Générale	395	....	....	....
158	Sodecco	155	160	160	+ 3 23
160	Sodero (Na)	167	167	167	....
2700	Sodexho ★	2672	2700	2765	+ 3 48
99	Sogenal (Ny)	100	100	100	....
270	Sogerap	247	246	254	+ 2 83
2010	Somm.-Allib. ★	2002	1985	2004	+ 0 10
870	Source Perrier ★	938	930	924	− 1 49
695	Sovac ★	709	688	689	− 2 82
400	Spie-Batignol. ★	390	390	391	+ 0 26
485	Strafor ★	490 10	490	490	− 0 02
250	Suez	258	....	....	....
400	Synthelabo ★	375	372	372	− 0 80
810	Talcs Luzenac ★	838	838	840	+ 0 24
4400	Tél. Elect.	4289	4350	4350	+ 1 42
195	Thomson-C.S.F.	182	182	182	....
335	Total (CFP) ★	348 40	347 10	346	− 0 69
73	− (certific.)	75	72 50	74 90	− 0 13
1130	T.R.T. ★	1002	1015	1005	+ 0 30
375	U.F.B.-Locab. ★	353	355	350 50	− 0 71
735	U.I.C. ★	705	700	680	− 3 55
490	U.I.F. ★	500	501	500	....
780	U.I.S.	770	768	765	− 0 65
180	U.C.B. ★	177	177	178	+ 0 56
625	Unibail	640	631	631	− 1 41
510	Valéo ★	497	497	495 90	− 0 23
133	Vallourec ★	123 50	122 10	122	− 1 21
340	Via Banque	315 10	318	315	− 0 03
800	Elf-Gabon ★	790	789	789	− 0 13
148	Amax Inc.	140 50	142 50	143	+ 1 78
189	Amer. Express	186	185 60	185 60	− 0 22
167	Amer. Teleph.	158	159 20	159 20	+ 0 76
104	Anglo Amer. C.	97 10	96 30	96 30	− 0 82
470	Amgold	451	447	447	− 0 89
880	BASF (Akt)	888	890	880	− 0 90
985	Bayer	995	998	995	....
103	Buffelsfont.	96	94 50	94 70	− 1 35
186	Chase Manh.	182	186	186	+ 2 20
132	Echo Bay Mines	118	118 70	118 50	+ 0 42
72	De Beers	71	71 20	71 20	+ 0 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1580	Deutsche Bank	1538	1540	1540	+ 0 13
880	Dresdner Bank	848	854	840	− 0 94
62	Driefontein Ctd	58	57 95	57 95	− 0 09
555	Du Pont-Nem.	527	523	523	− 0 78
270	Eastman Kodak	284	282 60	282 60	− 0 49
35	East Rand	31 50	31 45	31 45	− 0 16
240	Electrolux	236 50	239 50	239 50	+ 1 27
245	Ericsson	254	260	260	+ 2 36
285	Exxon Corp.	295	297	297	+ 0 68
325	Ford Motors	318	315 10	315 10	− 0 91
56	Freegold	50 20	49 80	49 70	− 1
102	Gencor	100 60	101	101	+ 0 40
270	Gén. Electr.	255 20	255 60	255 60	+ 0 16
720	Gén. Belgique	660	660	665	+ 0 76
480	Gen. Motors	477	473	473	− 0 84
113	Goldfields	111 90	110 80	110 50	− 1 25
54	GdMetropolitain	58 50	58 70	58 70	+ 0 35
43	Harmony	41 95	41 80	41 80	− 0 36
87	Hitachi	88 20	88 60	88 85	+ 0 73
925	Hoechst Akt.	952	942	940	− 1 26
113	Imp. Chemical	112 30	111 80	111 80	− 0 45
765	IBM	740	734	736	− 0 54
315	ITT	303	301 30	301 30	− 0 56
188	Ito-Yokado	205 90	204 60	203	− 1 41
280	Mac Donald's	284	285 20	285	+ 0 35
128	Matsushita	134 90	135	135 40	+ 0 37
345	Merck	360	360	359	− 0 28
390	Minnesota M.	396	391 50	393	− 0 76
280	Mobil Corp.	277	276	276	− 0 36
230	Morgan J.P.	227	237	237	+ 4 41
34400	Nestlé	34210	34150	34150	− 0 18
1500	Nixdorf	1471	1467	1467	− 0 27
210	Norsk Hydro	199 50	201	201	+ 0 75
128	Ofsil	124 80	124	124	− 0 64
1990	Petrofina	2019	2003	1985	− 1 68
560	Philip Morris	583	587	587	+ 0 69
102	Philips	99 20	98 50	98	− 1 21
87	Placer Dome	82 50	83 10	83 10	+ 0 73
345	Quilmès	334	334	334	....
545	Randfontein	479	467	475	− 0 84
705	Royal Dutch	702	703	704	+ 0 28
46	Rio Tinto Zinc	48	48 50	48 65	+ 1 35
40	Saat. & Saatchi	40	39 80	39 80	− 0 50
58	St Helena Co	52 80	51 80	51 60	− 2 27
210	Schlumberger	217	215 10	215 10	− 0 88
114	Shell transp.	112 20	111 60	111 60	− 0 53
1420	Siemens A.G.	1435	1435	1428	− 0 49
270	Sony	335	343	343	+ 2 39
52	Telefonica	51	51	51	....
215	T.D.K.	251	251 60	254	+ 1 20
56	Toshiba Corp.	55 80	56 80	56 95	+ 2 06
340	Unilever	338 50	338	338	− 0 15
230	Unit. Techn.	229	232	231	+ 0 87
540	Vaal Reefs	494	485	485	− 1 82
335	Volvo	310 60	315	315	+ 1 45
196	West Deep	194 50	194	194 50	....
335	Xerox Corp.	342	346	346	+ 1 17
177	Yamanouchi	195	193	193	− 1 03
2 14	Zambia Corp.	2 36	2 28	2 28	− 2 96

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 80	2 218
9,80 % 78/93	103 48	1 128
10,80 % 79/94	105 80	10 449
13,25 % 80/90	106 05	2 940
13,80 % 81/89	102 36	8 333
16,20 % 82/90	110 40	9 870
16 % juin 82	112 90	3 288
14,60 % fév. 83	113 50	7 340
13,40 % déc. 83	118 38	9 007
12,20 % oct. 84	111 80	10 867
11 % fév. 85	110 61	5 530
10,26 % mars 86	104 60	4 610
ORT 12,75 % 83	1932	..
OAT 10 % 2000	108 58	2 411
OAT 9,90 % 1997	106 10	6 870
OAT 9,80 % 1996	102 84	5 518
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103	1 339
CNB Paribas	103	1 339
CNB Suez	103	1 339
CNI janv. 82	103	1 339
PTT 11,20% 85	109 80	7 491
CFF 10,30% 88	103 40	5 471
CNE 11,50% 85	106 70	2 297
CNT 9% 86	98	3 062
CRH 10,90% déc. 85	107 50	6 352
C.N.C.A. T.P.	1130 40	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2180	220
Métalogie I. 8% 8/7	82 20	8 170

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	2180	2182
A.G.F. (St Cent.)	....	503
Applic. Hydraul.	....	636
Arbel	371	356
Astorg	190	190
Avenir Publicité	750	750
Bain C. Monaco	312	311 50
Banque Hypoth. Eur.	310	310
Béghin-Say (C.I.)	342	335
B.G.I.	770	798
Blanzy-Ouest	580	585
B.N.P. Intercontin.	215	215
Bénédictine	5350	5960 d
Bon-Marché	825	820
B.T.P.	....	118 10
Calf	575	575
Cambodge	....	757
C.A.M.E.	119	120
Carbone-Lorraine	550	558
Case-Poclain	22 90	23 80
C.E.G.Frig.	500	500
Centen. Blanzy	1350	1358
Centrest (Ny)	213	211
Cerabati	110 10	111

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	143	140
C.I.C. (Financ. de)	154	155
C.I. Maritime	690	690
Cirası (B)	2200	2200
Clause	....	722
Cofradel (Ly)	1150	....
Cogifi	324	319
Comiphos	306	310
Cie Industrielle	....	2851
Comp. Lyon-Alem.	421	436
Concorde (La)	700	720
C.M.P.	14 30	14 40
Créd. Gén. Ind.	569	569
Cr. Universel (Cie)	536	540
Créditel	137 50	138 70
Darblay S.A.	522	522
Degremont	162 50	181
Delalande S.A.	1255	1251
Delmas-Vieil. (Fin.)	....	1881
Didot-Bottin	....	850
Eaux Bass. Vichy	1190	1140 o
Eaux Vittel	2251	2260
E.C.I.A.	1080	1060
Economats Centre	287	287
Electro-Banque	307	306
Elf-Antargaz	711	711
E.L.M. Leblanc	635	639
Enelfi-Bretagne	242	238
Entrepôts Paris	450	450
Epargne (B)	3505	3505
Europ. Accumul.	58 90	58 70
Europe Soudure Indust.	100	100 20
Eternit	2080	2070
Finalens	190	197 50
FIPP	450	455
Fnac	645	651
Foncière (Cie)	450	450
Fonc. Lyonnaise	460 50	450
Foncina	....	372
Forinter	1088	1088
Fougerolle	....	325
France I.A.R.D.	295	295
France (La)	6020	6920
From. Paul Renard	....	771
GAN	....	569
G.F.I.I.	331	322
Gaumont	447	455
Gévelot	795	780
Gr. Fin. Constr.	382	382
Gds Moul. Paris	....	475
Groupe Victoire	640	653
G. Transp. Ind.	510	520
Immindo S.A.	382 50	385
Immiinvest	291	289
Immobail	354	350
Immobanque	610	650
Immob. Marseille	6220	6400
Immofice	419	434
Invest. (Sté Cent.)	748	730
Jaeger	166 10	165
Lafitte-Bail	415	415
Lambert Frères	....	291 30
Lille-Bonnières	700	700
Locs-Expansion	250	250
Locafrancière	....	329 80
Locatel	758	758

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	800	806
Louvre (Sté)	1700	1701
Lucia	1210	1200
Machines Bull	....	106
Magasins Uniprix	132	130
Magnant S.A.	119	121
Maritimes Part.	325	325
Métal Déployé	401	....
Mors	93	93
Navig. (Nat. de)	....	94
Nozal	222 50	223 80
OPB Paribas	247	246
Optorg	300	300
Oréal (L') C.I.	2301	2563
Origny-Desvroise	1000	989
Palais Nouveauté	....	435
Paluel Marmont	516	516
Parfinance	178	178 20
Paribas-CIP	357	....
Paris France	241	245
Paris-Orléans	....	225 10
Partarim	....	286
Patern. Risq. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	805	800
Pechiney (cert. inv.)	244	245
Piles Wonder	1082	1082
Piper-Heidsieck	1830	1888
P.L.M.	....	128
Porcher	396	396
Promodis	1300	1315
Providence S.A.	....	....
Publicis	3000	3000
Rhône-Poul. (c. inv.)	390	388
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	....
Rochette-Cenpa	51	50 50
Rosario (Fin.)	680	680
Roudière	180	180
Rougier et Fils	107	103
Sacer	549	550
SAFAA	293	290
Safic-Alcan	845	841
SAFT	1411	1411
Saga	249	250
St-Gobain C.I.	....	499
Salins du Midi	431	431
Santa-Fé	98	....
Satam	....	98
Savoisienne (M)	218	210
SCAC	480	480
Semelle Maubeuge	....	354
S.E.P. (M)	182	182
Sicli	....	290
Sicotel	....	288
Sinvor (Li)	....	....
Sovlac	235	235
Siph (Plant. Hévéas)	349	348
Sté Générale-CIP	354 80	378
Sofal financière	1780	1760
Sofical	900	875
Soffo	520	520
Soficomi	....	660
S.O.F.I.P. (M)	109	110
Sofragi	860	860
Sondere Autog.	465	470
Sovabail	550	560
Suez (Fin. de)-CIP	217 80	223
Sterni	824	790
Taittinger	2570	2570

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	188	188 50
Tour Eiffel	366	366
Ulmer S.M.D.	520	524
U.A.P.	284	284
U.T.A.	1450	1508 d
Vicat	....	1560
Viniprix	....	1180
Virax	110	114
Waterman S.A.	665	651
Brass. du Maroc	145	145

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	700	....
Akzo	432	432
Alcan Alum.	180	185
Algemene Bank	135	136
American Brands	290	300
Am. Petrofina	410	....
Arbed	390	....
Asturienne Mines	140	....
Banco de Santander	341	340
Bco Pop Espanol	450	450
Banque Ottomane	2100	2115
B. Régl. Internat.	43000	43000
Br. Lambert	502	499
Canadian-Pacific	105 10	110
Chrysler corporation	144 50	140
CIR	24 70	....
Commerzbank	760	730
Dart. and Kraft	345	355
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	506	521
Gén. Belgique	680	685
Gevaert	1150	....
Glaxo	100 10	102
Goodyear	365	380
Grace and Co	159 50	160
GTE corporation	260	260
Honeywell Inc.	368	365
I. C. Industries	220	223
Johannesburg	780	785
Kubota	35	35
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	42 50	....
Mineral-Ressourc.	73 50	73 20
Noranda	112 50	115
Olivetti	28	27
Pakhoed Holding	247	240
Pfizer Inc.	326	333
Procter Gamble	477 90	476 50
Ricoh Cy Ltd	58 10	64
Rolinco	269 60	269
Robeco	279 90	280
Rodamco	461	456
Saipem	9 30	9 70
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	292	300
Steel Cy of Can.	126	125
Squibb	402 50	400 50
Tenneco	300	296
Thorn EMI	72	72
Toray indust. inc	39 60	39 90
Vieille Montagne	1101	1155
Wagons-Lits	803	802
West Rand	10 20	8 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	150	140
Cochery	140	....
Cogemhor	118	118
C. Occid. Forestière	180	....
Copernst	375	375
Dubois Inv. (Casto.)	830	850
Gachot	70 70	76 35
Hongovens	250	....
Métromerica (bons)	10 10	....
Nicolas	828	....
Révillon	350	....
Rorento N.V.	178	178
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	390	390
Sté Lecteurs du Monde	520	....
Ufinet	380	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 22/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	838 64	818 19
Actilion	210 72	205 08
Actions France	433 11	417 46
Actions sélectionnées	540 30	520 77
Audificandi	572 22	561 54
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1048 33	1022 76
A.G.F. 5000	534 20	521 17
A.G.F. ECU	1065 05	1054 50
A.G.F. Foncier	99 81	99 81
A.G.F. Interfonds	421 13	410 86
A.G.F. Invest	110 66	107 95
A.G.F. OBLIG.	1057 16	1051 90
A.G.F. Sécurité	10494 67	10494 67
Agimo	576 38	562 33
Altefi	210 60	202 99
A.L.T.O.	181 22	174 67
Amart-Gan	5272 98	5033 87
America-Valor	871 25	854 89
Amplitude	530 86	515 39
Arbitrages court terme	6500 21	6494 72 ◆
Associc	1163 53	1163 53
Atout Futur	284 86	276 30
Aurecic	1460 27	1417 74
Axa Europe	114 20	109 02
Axa Investissements	108 28	103 37
Bred Associations	2616 28	2608 45
Bred International	83 57	82 03
Capital Plus	1706 37	1706 37
Cardan-Pierre	26 93	25 77
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5037 67	5030 12
Compensatoire	109 37	106 18
Convertimmo	338 42	325 40
Cadinter	484 49	480 09
Drouot-France	641 66	612 58
Drouot-Investiss.	955 19	911 88
Drouot-Sécurité	250 91	239 53
Drouot-Sélection	136 08	129 91
Ecufic	1183 01	1165 53
Ecureuil Monétaire	30439 03	30439 03
Ecureuil Privatisations	344 09	334 07
Energie	233 58	222 98
Eparcic	2759 97	2759 97
Epacourt Sicav	4205 54	4195 05
Epargne Associations	24798 65	24759 51
Epargne-Capital	8102 20	8021 98
Epargne Croissance	1481 59	1441 94
Epargne-Industr.	72 02	68 75
Epargne Inter	599 99	583 93
Epargne J.	53884 22	53884 22
Epargne Long-Terme	172 22	167 81
Epargne Monde	1126 84	1096 69
Epargne Première	12866 93	12761 12
Epargne-Oblig.	192 86	187 70
Epargne-Ouatre	1107 66	1078 01
Epargne-Unie	1187 97	1145 03
Epargne-Valeur	412 70	401 65
Eparoblig	1291 81	1289 23
Epsilon	1104 20	1093 27
Eurinvest Croissance	1155 84	1104 38
Eurinvest Rendement	1136 98	1085 40
Eurocic	9232 37	9095 93
Eurodyn	1018 16	982 76
Euro-Gan	5151 81	4918 29
Euro-Malf	25 78	25 40
Fincod Placement	60261 97	60261 97
Fincod Valorisation	13658 25	13390 44
Fonsicav (div. par 10)	10933 01	10933 01
Fonciel	244 84	237 13
France-Gan	6201 06	5919 86
France-Garantie	275 11	274 56 ◆
France-Investiss.	391 34	384 05
France-Obligations	447 44	443 01
Francic	372 74	361 88
Francic Pierre	95 19	92 42

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	989 66	980 83
Fructi-Associations	27 59	27 59
Fructi-Epargne	27 25	26 59
Fructicapi	32 06	31 58
Fructicourt	109249 80	109249 80
Fructidor	242 95	239 36
Fructifrance	734 08	716 18
Fructimmo	25 30	24 68
Fructivar	4259 82	4249 20
Fructi ECU	568 80	558 42
Fructi-Première	11001 62	10839 03
Futuroblig	1094 66	1058 67
Gestilion	58332 18	58186 71
Gestion Sécuricourt	10561 52	10458 95
Gestion Associations	149 77	146 47
Gestion Mobilière	636 02	607 18
Horizon	1055 56	1024 81
Interoblig.	11995 46	11634 10
Intersélect France	428 54	417 03
Invest. net	14983 10	14963 19
Invest. Obligataire	18416 58	18378 82
Japacic	194 78	189 09
Jeune épargne	233 66	230 20
Laffitte-Amérique	243 19	232 16
Laffitte Europe	247 21	236
Laffitte-Expansion	273 57	261 16
Laffitte-France	297 13	283 68
Laffitte-Immobilière	230 11	219 68
Laffitte-Japon	386 48	368 98
Laffitte-Oblig.	143 83	137 31
Laffitte—Rend.	208 43	197 07
Laffitte-Tokyo	368 54	351 83
Latitude	5086 99	5078 37
Lion-Associations	11578 34	11578 34
Lion-Institutionnels	23303 63	23245 52
Lionplus	746 15	737 77
Lion Trésor	2052 97	2032 64
Livret Bourse Investis.	427 15	414 71
Livret portefeuille	639 78	621 15
Méditerranée	158 92	152 87
Mondiale Investissem.	414 30	395 51
Monacic	5551 88	5551 88
Monedor	51717 49	51717 49
Mécé J.	55474 45	55474 45 ◆
Morgan court terme	14253 92	14253 92
Mutuelle Unie SIL	147 01	140 34
Natio.-Assoc.	8737 21	8723 76
Natio.-Epargne	13833 37	13698 41
Natio.-Court terme	214399	214338
Natio.-Inter.	1209 35	1176 98
Natio.-Obligations	551 07	536 32
Natio.-Patrimoine	1383 49	1327
Natio.-Placements	68032 66	68032 66
Natio.-Revenu	1047 80	1037 43
Natio.-Sécurité	11549 63	11549 63
Natio.-Valeurs	684 30	646 52
Nippon-Gan	5762 51	5501 20
Nord-Sud Développ.	1197 17	1194 78 ◆
Normatif	13213 65	12964 56
Obli Association	123 47	122 25
Oblicic Régions	1048 06	1032 57
Obligations Convert.	416 26	397 38
Oblig. toutes catég.	157 51	152 55 ◆
Oblilion	1101 33	1080 43
Optimavalor	192 57	187 87
Oraction	1233 78	1193 21
Orvalor	5950 07	5838 82
Paribas Croissance	590 33	586 26
Paribas Epargne	15976 17	15943 28
Paribas France	89 57	86 98
Paribas Oblimonde	1012 47	987 51
Paribas Opportunités	109 86	108 66
Paribas Patrimoine	521 25	500
Paribas Revenu	94 46	93 52
Parnasse-Valor	1092 66	1091 77

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	1722 54	1688 76
Parvalor	590 26	573 07
Phénix Placements	251 05	249 80
Pierre Investiss.	659 01	629 13
Placement A	889 58	889 58
Placement court-terme	72102 96	72102 96
Placement J.	55189 93	55189 93
Placement Premier	53791 44	53791 44
Plénitude	110 02	107 08
Première Obligations	10731 98	10710 57
Prévoyance Ecureuil	109 24	108 32
Pré/Association	22447 97	22447 97
Quartz	111 07	108 33
Quatre-quarts Retraite	1 07	1 04
Rentacic	183 61	181 19
Revenus Trimestriels	5512 72	5498 14
Revenu Vert	1175 30	1157 93
St-Honoré Assoc.	14277 03	14208
St-Honoré Bio-aliment.	746 90	712 08
St-Honoré Pacifique	541 58	517 02
St-Honoré P.M.E.	459 29	438 46
St-Honoré Réel	11624 28	11577 96
St-Honoré Rendement	11596 39	11538 70
St-Honoré Services	492 69	473 74
St-Honoré Technol.	730 84	697 70
St-Honoré Valor	12149 26	12149 26
Sécuricic	10917 37	10906 46
Sécuri Taux	10703 81	10703 81
Sélection Croissance	502 14	487 51
Sicavdom (Cardan BP)	722 55	711 87
Sicav-Associations	1418 18	1416 06
S.F.I. fr. et étr.	619 82	601 96
Sicav 5000	337 67	328 63
S.I. Est	1291 16	1232 61
S.I.G.	772 72	737 34
Slivafrance	541 36	526 87
Slivam	410 91	399 91
Slivarente	207 07	205 02
Slivinter	424 16	412 81
S.N.I.	1159 08	1125 32
Sogepargne	370 29	366 91
Sogevar	1011 19	985 34
Soginter	1329 41	1269 13
Soleil Investissement	480 47	468 68
Stratégie Actions	1058 78	1016 13
Stratégie Rendement	1120 92	1085 54
Technocic	1124 40	1091 65
Techno-Gan	5874 43	5608 05
Tellion	5327 67	5274 92
U.A.P. Investiss.	407 35	392 63
Uni-Associations	114 24	114 24 ◆
Unifrance	467 71	441 17
Unifoncier	1143 37	1102 04
Uni-Garantie	1342 66	1316 31
Uni-Régions	2698 51	2589 05
Unisanté	2273 38	2198 63
Univer	186 31	186 31 ◆
Univers-Actions	1080 14	1044 62
Univers-Obligations	1808 70	1655 80
Valorem	501 98	489 74
Valorg	1590 31	1588 72
Valrel	40773 99	40763 61
Vauban	23226 12	23202 89

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/8	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 426	6 489	6 220	6 700
ECU	7 059	7 080	....	....
Allemagne (100 DM)	339 020	338 890	328 500	348 500
Belgique (100 F)	16 173	16 163	15 400	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	300 300	300 280	289	309
Danemark (100 krd)	88 580	88 610	84	91
Norvège (100 k)	92 770	92 970	88	95
Grande-Bretagne (£ 1)	10 924	10 930	10 600	11 300
Grèce (100 drachmes)	4 229	4 230	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 579	4 581	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	403	402 980	390 500	412 500
Suède (100 krs)	99 050	99 340	95	101
Autriche (100 sch)	48 210	48 200	46 700	49 700
Espagne (100 pes.)	5 172	5 175	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 166	4 171	3 800	4 600
Canada ($ can 1)	5 255	5 283	5 080	5 500
Japon (100 yens)	4 812	4 849	4 680	4 900

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/8
Or fin (kilo en barre)	88900	89250
Or fin (en lingot)	89000	89450
Pièce française (20 fr)	511	512
Pièce française (10 fr)	360	.....
Pièce suisse (20 fr)	547	546
Pièce latine (20 fr)	509	509
Souverain	648	650
Pièce de 20 dollars	3100	3080
Pièce de 10 dollars	1685	1675
Pièce de 5 dollars	870	.....
Pièce de 50 pesos	3325	3330
Pièce de 10 florins	530	533
Or Londres	432 40	429 70
Or Zurich	432 50	431
Or Hongkong	431 85	431 50
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

A la demande du gouvernement

Le professeur Claude Got est chargé d'un rapport sur le SIDA en France

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, a demandé, le mardi 23 août, au professeur Claude Got (hôpital Ambroise-Paré) de lui remettre dans un délai de six semaines un rapport sur le SIDA. Cette mission traduit le souci du gouvernement de prendre la mesure exacte de l'épidémie pour mettre en œuvre, au plus vite, les mesures nécessaires.

L'épidémie de SIDA change d'échelle. Il s'agit bien, comme on pouvait le redouter, du plus important problème de santé publique de la fin du siècle. Vraisemblablement, 20 000 cas de SIDA auront été diagnostiqués en France à la fin de 1989. Dans quelques années, le coût de cette épidémie sera annuellement de plusieurs dizaines de milliards de francs. Quelle sera alors la réaction du corps social ?

Le gouvernement semble prendre conscience – enfin, devrait-on dire – de l'importance de l'enjeu. La mission confiée au professeur Got, un spécialiste incontesté des problèmes de santé publique, en est la première illustration.

Agé de cinquante-deux ans, professeur d'anatomo-pathologie à l'hôpital Ambroise-Paré (Boulogne), président de l'Institut de recherches biomécanique et accidentologique, le professeur Got n'en est pas à sa première mission gouvernementale. Il avait déjà appartenu aux cabinets de Mme Simone Veil et de M. Jacques Barrot lorsque ces derniers étaient ministres de la santé. A ce titre, on lui doit en grande partie la loi sur le contrôle préventif de l'alcoolémie (1978) et la réforme des études médicales (1979). En février 1987, il avait démissionné avec fracas du Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme pour protester contre la publicité des boissons alcoolisées sur les chaînes de télévision.

Inclassable politiquement, véritable croisé de la santé publique, le professeur Got va devoir, en six semaines, mettre à la disposition de M. Evin un outil de travail parfaitement adapté aux décisions que celui-ci sera amené à prendre. Il devra en particulier étudier comment l'Etat fait face au SIDA. Une gageure qui n'est pas pour lui déplaire, mais qui nécessitera de la part de l'ensemble des ministres concernés une constante coopération.

F. N.

A Panmunjom

Le dialogue pourrait reprendre entre Séoul et Pyongyang

TOKYO
de notre correspondant

Interrompus *sine die* lundi 22 août à la suite de trois rencontres infructueuses, les pourparlers intercoréens devraient reprendre mercredi à Panmunjom, si la proposition du Sud est acceptée par Pyongyang.

Les autorités nord-coréennes, qui, lundi, n'avaient pas répondu à la suggestion du chef de la délégation du Sud de poursuivre en tête à tête des entretiens visiblement dans l'impasse, ont inopinément téléphoné à Séoul à 11 heures mardi pour donner rendez-vous aux représentants du Sud... quarante-cinq minutes plus tard à Panmunjom. Il leur a été répondu qu'étant donné qu'il fallait plus d'une heure pour se rendre de Séoul à Panmunjom (à une soixantaine de kilomètres de la capitale), s'il devait y avoir une reprise du dialogue ce ne pourrait être que mercredi.

La demande, pour le moins intempestive, des Coréens du Nord d'une reprise du dialogue a surpris les autorités de Séoul, qui estimaient que après l'échec des entretiens de lundi, le dialogue était suspendu jusqu'au lendemain des Jeux olympiques. Apparemment, Pyongyang entend le poursuivre.

Les Coréens du Nord entendent-ils simplement réitérer leur proposition antérieure ou ont-ils assoupli leur position ? On s'interroge à Séoul sur les motifs de leur volte-face. De toute évidence, Pyongyang ne souhaite pas prendre la responsabilité d'avoir rompu le dialogue renoué pour la première fois depuis trois ans.

Commencés vendredi dernier dans une atmosphère relativement détendue et cordiale, les entretiens avaient pris lundi un tour beaucoup plus âpre lorsqu'il s'est agi, non plus de répéter des propositions connues, mais de parvenir à un compromis. L'intransigeance de la délégation du Nord étant, semble-t-il, accentuée par la faible marge de manœuvre dont dispose son chef, M. Chon Kum chol ; comme le soulignait le correspondant du quotidien *Asahi*, ce dernier ne faisait le plus souvent que reprendre des instructions qui lui étaient notifiées au fur et à mesure sur de petits morceaux de papier transmis par des estafettes servant d'intermédiaires avec des instances supérieures se trouvant dans le pavillon nord-coréen de Panmunjom.

En suggérant une réunion limitée de parlementaires chargés de discuter uniquement la question des Jeux, le Sud avait essayé lundi de dissocier celle-ci des problèmes politiques. Le Nord, estimant que les deux questions étaient indissociablement liées, avait rejeté une telle approche, mettant en cause la « *sincérité* » des intentions de Séoul. La Corée du Nord serait-il disposée désormais à reprendre le dialogue sur cette base ?

Ph. P.

RFA

La polémique sur la prise d'otages de Gladbeck prend une dimension politique

BONN
de notre correspondant

L'issue tragique de la prise d'otages par des gangsters, les 17 et 18 août – qui s'est soldée par la mort de deux personnes enlevées par les bandits et celle d'un policier victime d'un accident lors de la folle poursuite à travers le pays, – continue de soulever les passions en République fédérale. Après les critiques très violentes que se sont mutuellement adressées les policiers et les journalistes (*le Monde* daté 20-21 août), la polémique s'est déplacée sur le plan politique avec le retour de vacances des principaux dirigeants des partis.

Le secrétaire général du Parti chrétien-démocrate, M. Heiner Geissler, n'a pas hésité à rendre le Parti social-démocrate responsable de cette tragédie en déclarant : « *La police a les mains liées quand le soutien des hommes politiques lui fait défaut. Pour le SPD, la protection des criminels passe visiblement avant celle des victimes.* » En s'exprimant de la sorte, M. Geissler met en cause l'attitude des ministres de l'intérieur de Rhénanie-Westphalie et de Brême, MM. Herbert Schnoor et Bernd Meyer, tous deux membres du Parti social-démocrate qui avaient la responsabilité de l'intervention policière sur les différents lieux où s'est déroulé le drame.

Le ministre-président de Bavière, M. Franz-Josef Strauss, a, de son côté, demandé la démission immédiate de M. Schnoor. M. Hans-Jochen Vogel, président du Parti social-démocrate, a aussitôt réagi en prenant la défense des ministres attaqués et en affirmant que l'attitude des chrétiens-démocrates « *dépassait les bornes de la décence politique* ».

On continue par ailleurs à s'interroger sur la tactique des policiers, dont le comportement est apparu aberrant à certains otages. L'interception de la voiture des gangsters sur l'autoroute Bonn-Francfort s'est effectuée, selon le dire d'un otage survivant, à la vitesse de 100 kilomètres à l'heure, créant un effet de panique sur les bandits, qui ont alors tué une jeune fille, Silke Bischoff, dix-huit ans.

D'autre part, l'arrestatioin dans la nuit de jeudi à vendredi de la complice des gangsters dans les toilettes d'un restaurant d'autoroute entre Brême et Cologne, alors que plusieurs dizaines de personnes étaient détenues dans un autobus par les gangsters, aurait eu pour conséquence l'assassinat du jeune Italien, Emmanuele Di Giorgi, âgé de quinze ans. Les preneurs d'otages avaient en effet informé les policiers que si leur complice n'était pas de retour au bout de cinq minutes un passager de l'autobus serait tué. Or la complice en question n'a été « *libérée* » qu'au bout de sept à huit minutes.

« *Cette arrestation n'était pas prévue*, a déclaré le ministre de l'intérieur de Brême. *Elle a été décidée sur place, lorsque l'un des policiers s'est senti menacé par la femme sortant des toilettes.* » *Cette version est contestée par plusieurs témoins du drame. Les parents des victimes ont décidé de porter plainte contre la police pour négligence criminelle. Mais, selon des experts juridiques, cette procédure a peu de chances d'aboutir.*

LUC ROSENZWEIG.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 23 août

Baisse

Les turbulences monétaires contrarient le marché. Mardi matin, le marché s'alourdit sensiblement. A 11 heures, l'indicateur instantanée enregistre une baisse de 1,21 %.

La liquidation générale qui a lieu ce jour reste toutefois légèrement positive. Repli de Comptoir des Entrepreneurs, Locafrance, Penhoët, Exor, Beghin, Hachette, Esso, Alsthom, Bic, Damart.

Le numéro du « Monde » daté 23 août 1988 a été tiré à 475 807 exemplaires

Mort de Maurice-René Simonnet membre du Conseil constitutionnel

Un européen convaincu

Maurice-René Simonnet, membre du Conseil constitutionnel depuis octobre 1984, est mort le dimanche 21 août à Montélimar (Drôme) des suites d'une longue maladie. Ses obsèques auront lieu le jeudi 25 août à Donzère (Drôme).

Il appartient à M. Alain Poher, président du Sénat, de désigner son successeur pour achever son mandat au Conseil constitutionnel (qui aurait pris fin en 1995).

Né à Lyon le 4 octobre 1919, Maurice-René Simonnet, qui y a fait ses études, participe très tôt à la Résistance dont cette ville sera l'un des berceaux pendant la deuxième guerre mondiale.

Tout en poursuivant des études de droit il devient journaliste, directeur politique de *Forces nouvelles*, directeur des *Cahiers de notre jeunesse*.

Militant d'action catholique, il sera secrétaire général de la Jeunesse étudiante catholique, de l'Association catholique de la jeunesse française et président des Jeunes chrétiens combattants. Maurice-René Simonnet participe à la fondation du Mouvement républicain populaire (MRP) dont il sera secrétaire général de 1955 à 1962.

Elu député (MRP) de la Drôme le 2 juin 1946 (deuxième Assemblée constituante), il n'est pas réélu le 10 novembre 1946 mais retrouve son siège après l'annulation de ce scrutin et l'élection partielle du 30 mars 1947.

Réélu en 1951, Maurice-René Simonnet conserve son siège jusqu'en novembre 1962. Il est alors battu par un candidat gaulliste, M. Robert Ribadeau-Dumas. Il quitte à ce moment le secrétariat général du MRP. En mars 1967 et juin 1968, Maurice-René Simonnet tentera, vainement, de reconquérir ce siège.

En 1957-1958, Maurice-René Simonnet est secrétaire d'Etat à la marine marchande dans le gouvernement Félix Gaillard. En avril 1962, il occupe les fonctions de président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

En 1962, l'ancien député reprend ses études de droit. Il soutient sa thèse à l'âge de quarante-sept ans et passe avec succès en 1969 les épreuves de l'agrégation de droit public.

Nommé professeur de droit à Lyon en 1969, il sera doyen de la faculté de Lyon-III durant trois ans.

A l'Assemblée nationale Maurice-René Simonnet fera preuve de peu d'enthousiasme à l'égard du général de Gaulle, se montrant au contraire très favorable à la construction d'une Europe intégrée.

Devenu trésorier du Centre des démocrates-sociaux en 1976, Maurice-René Simonnet est élu en 1979 à l'Assemblée des Communautés européennes de Strasbourg sur la liste conduite par Mme Simone Veil. Il ne se représentera pas en juin 1984.

En octobre 1984, M. Alain Poher, président du Sénat, le désigne pour siéger au Conseil constitutionnel, en remplacement de Louis Gros, décédé. Maurice-René Simonnet avait achevé le mandat de Louis Gros avant d'être reconduit dans ses fonctions en février 1986.

M. K.

● **Un policier tué par un malfaiteur à Perpignan.** – Alors que des malfaiteurs tentaient, mardi 23 août vers 9 h 30, de cambrioler une bijouterie au centre de Perpignan (Pyrénées-Orientales), une fusillade les a opposés à deux policiers, vraisemblablement alertés par le déclenchement de l'alarme de la bijouterie au commissariat. L'un des deux policiers a été tué.

● **ÉCHECS : Karpov retarde le match-barrage contre Kasparov.** – Le match de barrage en quatre parties pour l'attribution du titre de champion d'échecs d'URSS 1988, qui devait commencer le lundi 22 août entre Kasparov et Karpov, est retardé, Karpov refusant de jouer ce match si un délai de préparation n'est pas accordé (*le Monde* du 23 août). Une réunion, lundi à Moscou, du praesidium de la Fédération soviétique d'échecs n'a pas permis de trouver une solution. Une autre réunion, mardi, devait selon l'agence Tass, « *élaborer une solution adéquate* ».